

E2018/05

**La situation du commerce en 2017
(éd. décembre)**

**Rapport établi pour la Commission
des Comptes Commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

E 2018/05

La situation du commerce en 2017

(Édition décembre)

**Rapport établi pour la Commission
des Comptes Commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Décembre 2018

*Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of INSEE but only their author's views.*

Le présent rapport est accessible sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce en 2017](#)

Bibliographie

- « La situation du commerce en 2017 - Rapport établi pour la Commission des comptes commerciaux de la Nation », Documents de travail n° E2018/ 02, Insee, juin 2018.
- Lalande E., Le Chapelain M., Le Faucheur S., Perrin-Haynes J., Rousset A., « Le commerce en 2017 », Insee Première n° 1702, juin 2018
- Laïb N., « Commerce de détail alimentaire - Les réseaux d'enseigne : 85 % du chiffre d'affaires du secteur, concentré sur quelques grands acteurs », Insee Première n° 1723, décembre 2018
- Rousset A., « Portrait de groupes dans le commerce : un poids élevé et une forte spécialisation », Insee Première n° 1724, décembre 2018

Rapport établi pour la réunion de la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation du 20 décembre 2018.

Elodie LALANDE, Arthur CAZAUBIEL, Marine EMORINE, Mickaël LE CHAPELAIN, Sonia LE FAUCHEUR, Jacqueline PERRIN-HAYNES et Arnaud ROUSSET à la division « commerce » de l'Insee ont rédigé la vue d'ensemble et les trois premiers chapitres, sous la direction de Corinne DARMAILLACQ, rapporteur de la commission. Le chapitre quatre, consacré aux opérations internationales du commerce a été réalisé par Emmanuel CAICEDO (direction générale des douanes et droits indirects), Julien URI (Banque de France).

La situation du commerce en 2017

Résumé :

En 2017, les secteurs commerciaux conservent une activité dynamique. Dans le commerce de gros, l'activité progresse dans la quasi-totalité des secteurs et les prix repartent à la hausse pour la première fois depuis cinq ans. Les ventes du commerce de détail continuent d'augmenter en volume, mais à un rythme un peu moins rapide qu'en 2016. La vente à distance se développe rapidement et gagne des parts de marché. La vitalité du commerce et de la réparation d'automobiles se maintient. En effet, la reprise des ventes de voitures neuves engagée en 2015 se poursuit en 2017. Pour la première fois depuis 2012, les prix progressent dans les trois grands secteurs du commerce.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation automobile, consommation des ménages, emploi, démographie des entreprises, développement durable

The economic situation of trade in 2017

Abstract :

Trade activity continue to improve in 2017. In wholesale trade, activity progressed in most sectors and prices raised for the first time in five years. Retail sales increased in volume terms once again, but at a slightly slower pace than in 2016.

Distance selling is improving and gaining market shares. Motor trade sales increased. The recovery in new car sales observed since 2015, remains still in 2017. Prices increased in the three main trade sectors, for the first time since 2012.

Keywords :

Trade, retail trade, wholesale trade, motor trade, distributive trade, household consumption, business demography, employment, sustainable development.

**Institut national de la statistique
et des études économiques**
Directeur de la publication
Jean-Luc TAVERNIER

© Insee 2018

Direction générale
88, avenue Verdier
92541 Montrouge cedex
Tél : 01 87 69 50 00
www.insee.fr

LE COMMERCE EN 2017

RAPPORT SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ECONOMIE	13
VUE D'ENSEMBLE	15
1 - Les ventes accélèrent en valeur dans les secteurs commerciaux, tirées par des prix en hausse	16
1.1 - Commerce de gros : une nouvelle hausse des volumes de ventes cumulée à une hausse des prix	16
1.2 - Commerce de détail : les ventes ralentissent légèrement en volume dans un contexte de hausse des prix ..	18
1.3 - Commerce et réparation d'automobiles : l'activité reste très dynamique.....	20
2 - L'emploi salarié continue de progresser dans les secteurs commerciaux début 2018	25
3 - La marge commerciale se maintient en 2016 dans le commerce de détail.....	26
CHAPITRE I : ECLAIRAGES SECTORIELS	27
1 - Commerce de gros.....	27
1.1 - Progression soutenue des ventes en volume et remontée des prix en 2017	27
1.2 - La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants	29
1.3 - Commerce de gros à l'international en 2016	30
2 - Commerce de détail	32
2.1 - Les ventes au détail sont tirées par le commerce non alimentaire	32
2.2 - Le grand commerce non alimentaire poursuit sa croissance.....	35
2.3 - L'équipement commercial du commerce de détail.....	36
2.4 - L'équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire	39
3 - Commerce et réparation d'automobiles.....	40
CHAPITRE II : EMPLOI.....	43
1 - La croissance de l'emploi salarié du commerce se poursuit début 2018	44
2 - L'intérim progresse moins rapidement en 2017 et début 2018	45
CHAPITRE III : LE RÔLE DU COMMERCE DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES	47
1- Connaissance et formalisation de la RSE.....	47
1.1- Connaissance et actions menées dans des perspectives RSE	47
1.2 - Des actions RSE cependant peu formalisées	48
2- Résultats et engagements de la RSE	49
2.1 - Les résultats attendus de la RSE sont multiples	49
2.2 - Un engagement sociétal dans la moyenne des autres secteurs.....	49
2.3 - Un impact environnemental similaire aux autres secteurs.....	50
2.4- L'engagement économique externe joue un rôle clé	51
3. Conclusion.....	52
CHAPITRE IV : LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES	53
1 - Nette reprise du commerce mondial	53
1.1 - La progression des échanges du commerce de gros est centrée sur les produits manufacturés... ..	55
1.2 - Nette progression des exportations du secteur du commerce et réparation d'automobiles.....	58
1.3 - Reprise des échanges dans le commerce de détail	59
2 - La position nette du commerce demeure largement créditrice en 2017.....	60
2.1 - L'essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du secteur du détail....	61
2.2 - Huit groupes concentrent plus de 70 % des investissements directs du secteur du commerce à l'étranger.....	62
2.3 - Les pays de l'Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français..	64
2.4 - L'origine ultime des investissements directs étrangers fait ressortir une hiérarchie légèrement différente des pays investisseurs en France	65
ANNEXE - MÉTHODE	67
Les investissements direct à l'étranger	67

TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRÉS

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ECONOMIE	13
VUE D'ENSEMBLE	15
Graphique 1 : Ventes du commerce, évolutions en 2016 et 2017.....	15
Graphique 2 : Ventes du commerce en volume et en valeur	16
Graphique 3 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2016 et 2017	17
Graphique 4 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume.....	17
Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2016 et 2017	19
Graphique 6 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume.....	19
Graphique 7 : Ventes du commerce et réparation d'automobiles, évolutions en 2016 et 2017	20
Graphique 8 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume.....	21
Encadré 1 : Tendances 2018 : l'activité ralentit dans les trois secteurs commerciaux.....	22
Graphiques 9 et 10 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce de détail.....	22
Graphique 11 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce et de la réparation d'automobiles ...	23
Graphique 12 : Perspectives générales d'activité dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles.....	23
Graphiques 13 et 14 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce de gros	24
Graphique 15 : Perspectives générales d'activité dans le commerce de gros	25
Graphique 16 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce.....	25
Tableau 1 : Comptes des secteurs commerciaux en 2016	26
CHAPITRE I : ECLAIRAGES SECTORIELS	27
Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	27
Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros	29
Graphique 1 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2016.....	30
Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des entreprises exportatrices et importatrices	31
Tableau 3 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C.....	32
Encadré 2 : Passage du chiffre d'affaires du commerce de détail et du commerce et réparation d'automobiles à la consommation commercialisable des ménages en 2017.....	33
Encadré 3 : Évaluation et révisions des ventes au détail.....	34
Encadré 4 : Définition du grand commerce non alimentaire	35
Graphique 2 : Part du chiffre d'affaires H.T. du grand commerce dans l'ensemble du commerce non alimentaire, par secteur, en 2012 et 2017.....	35
Tableau 4 : Chiffre d'affaires H.T du grand commerce et de l'ensemble du commerce non alimentaire	36
Tableau 5 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial	37
Graphique 3 : Poids des magasins de 400 m ² ou plus par secteur d'activité.....	37
Tableau 6 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2016	38
Graphique 4 : Poids des entreprises ne possédant qu'un seul magasin en 2016	38
Graphique 5 : Nombre moyen de magasins par entreprise dans le grand commerce en 2016.....	39
Tableau 7 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles	40
Encadré 5 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles.....	41
CHAPITRE II : EMPLOI	43
Graphique 1 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce.....	43
Tableau 1 : Effectif salarié hors intérim au 31/12 et 30/06.....	44
Tableau 2 : Effectif salarié hors intérim, variation en glissement annuel au 31/12.....	45
Tableau 3 : Nombre d'intérimaires au 31/12 et 30/06	45
Graphique 2 : Effectif intérimaire trimestriel dans le commerce	46
Tableau 4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel au 31/12	46
CHAPITRE III : LE RÔLE DU COMMERCE DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES	47
Graphique 1 : Connaissance et action de la RSE par secteur d'activité	48
Tableau 1 : Degré de formalisation des actions RSE selon leur secteur d'activité.....	48
Graphique 2 : Répartition des deux principaux résultats espérés des actions RSE par secteur d'activité	49
Tableau 2 : Taux d'engagement sociétal par secteur d'activité	50
Tableau 3 : Proportion de sociétés estimant avoir un impact environnemental fort ou très fort par secteur d'activité	50
Tableau 4 : Engagements économiques par secteur d'activité.....	51
Tableau 5 : Probabilité d'imposer à ses fournisseurs le respect de clauses RSE	52

CHAPITRE IV : LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES	53
Tableau 1 : Évolution des échanges de la France et du secteur du commerce	53
Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce	54
Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteurs.....	54
Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produits	55
Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique	56
Encadré 1 : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce	56
Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produits.....	58
Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique	59
Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit	59
Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique.....	59
Graphique 2 : Évolution des stocks d'investissements directs français du secteur du commerce	60
Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité	61
Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs du commerce	62
Graphique 3 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements des entreprises commerciales françaises à l'étranger	62
Graphique 4 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes	63
Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger.....	64
Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes	65
Tableau 13 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes	66
ANNEXE - MÉTHODE	67

Introduction

Le compte spécialisé du commerce est présenté deux fois par an à la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation (CCCN). Il s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français, grâce à des concepts et des définitions similaires et en s'articulant sur ses agrégats.

Dans ce rapport, **les résultats définitifs de l'année 2016** sont issus des statistiques structurelles d'entreprises (dispositif Esane). Les résultats de 2017 ont été obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee. En régime permanent, le calendrier de publication des comptes commerciaux est tributaire de la mise à disposition des différentes sources d'informations, notamment des données statistiques d'entreprises, sur lesquelles les comptes s'appuient.

Les comptes nationaux de l'Insee ont publié pour la première fois en mai 2018 les comptes en base 2014. À cette occasion, les comptes du commerce ont été révisés :

- Le principal changement lié au passage en base 2014 est l'intégration des stupéfiants. Ceux-ci sont désormais comptabilisés dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques en ce qui concerne le commerce de gros, et réhaussent de 4 % le niveau des ventes de ce secteur. Les ventes aux consommateurs sont comptabilisées dans la « Vente à distance et autres formes de commerce », elles réhaussent le niveau de ventes de cette forme de vente d'environ 10 % sur l'ensemble de la série.

- À cette occasion, les formes de ventes ont été actualisées, en prenant en compte les informations collectées dans les Enquêtes sectorielles annuelles (Esa) 2013 à 2015. La vente à distance est ainsi mieux prise en compte.

- Les indices de prix du commerce de gros ont été entièrement révisés pour mieux intégrer les séries disponibles sur le site insee.fr. Ce changement engendre des révisions des volumes de vente dans le commerce de gros sur l'ensemble de la série.

Pour les **comptes relatifs à l'année n , le calendrier est le suivant** :

- Les ventes des secteurs commerciaux, présentées à la commission de **juin de l'année $n+1$** , fournissent les premières informations sur les comptes sectoriels de l'année n . Ces données sont dites **provisoires**, car les ventes de n sont élaborées en faisant évoluer celles de $n-1$ à partir des indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA), et en utilisant les premières estimations de la consommation finale des ménages évaluées par les comptables nationaux.
- En **décembre $n+1$** , ces résultats provisoires sont susceptibles d'être révisés, en fonction des informations statistiques collectées entre juin et décembre ; en particulier, les comptes sectoriels de l'année $n-1$ sont en principe arrêtés en décembre $n+1$ (cf. infra), de sorte que l'évolution « provisoire » fondée sur les CA3 et appliquée au niveau $n-1$, peut être affinée par la prise en compte du niveau $n-1$ définitif.
- En **juin ou juillet $n+2$** , les évaluations des ventes de l'année n sont légèrement révisées et deviennent **semi-définitives**.
- En **décembre $n+2$** sont arrêtés les comptes **définitifs** ; ceux-ci s'appuient sur une exploitation des statistiques structurelles d'entreprises (Esane), permettant d'affiner les résultats fournis en juin.

En outre, comparé à la publication de juin, ce rapport est enrichi de **nouvelles parties** :

- un encadré sur les premières tendances d'activité en 2018 (pages 22-25)
- un éclairage sur les comptes de secteurs en 2016 (page 26)
- une analyse des clients du commerce de gros et de l'ouverture au marché extérieur des grossistes en 2016 (pages 29-31)
- une description de l'équipement commercial en 2016 (pages 36-39)
- un chapitre sur le rôle du commerce dans la responsabilité sociétale des entreprises (pages 47 à 52)
- un chapitre sur les opérations internationales du commerce (échanges extérieurs, investissements directs) (pages 53-66)

Ne sont pas repris dans ce rapport le chapitre sur la démographie d'entreprises, les parties sur l'équipement en grandes surfaces, les parts de marché par forme de vente, l'emploi non salarié, la structure de l'emploi, les salaires et la quasi-totalité des annexes méthodologiques. La partie sur les groupes est, cette année, remplacée par un Insee première dédié à la place des groupes dans le commerce.

Le rapport est complété par des séries téléchargeables sur le site internet, reprenant certains tableaux de la publication sur une plus longue période.

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

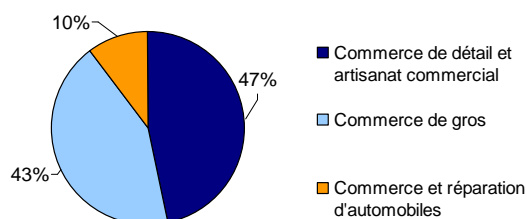
Valeur ajoutée en 2016

	en milliards d'euros	
	Commerce	Part dans l'économie (1)
Valeur ajoutée	211,8	10,6 %

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce

Répartition de la valeur ajoutée en 2016



Source : Insee, comptes du commerce

Chiffre d'affaires H.T. des secteurs commerciaux

	en milliards d'euros		
	2015	2016	2017p
Commerce de gros	787,0	801,9	837,0
Com. détail, artis. com.	471,8	482,3	496,1
Commerce, répar. auto.	172,8	184,0	197,2
Ensemble commerce	1 431,6	1 468,2	1 530,3

p : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce

Dans le tableau de synthèse ci-contre, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors taxe des secteurs définis par leur activité principale (APE). Dans le reste du rapport, on mesure l'activité par les ventes de marchandises (VM), excluant la plupart des services commerciaux. Pour le commerce de gros, il s'agit de VM hors taxes. Pour le commerce de détail et automobile, les VM sont présentées par type de magasin (formes de ventes), toutes taxes comprises et intègrent une partie des ventes de services (commissions) pour assurer la cohérence avec la consommation des ménages.

Emploi au 31/12 dans les secteurs du commerce

	en milliers		
Hors artisanat commercial	2015	2016	2017 p
Effectif salarié	3 092	3 114	3 144
Effectif non salarié	440	nd	nd

Source : Insee - estimations d'emploi

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2016
Commerce de gros	19,6 %
Commerce de détail	29,7 %
Commerce, répar. auto.	13,3 %

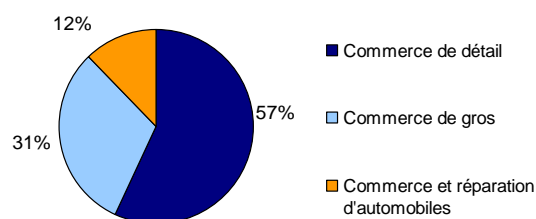
Source : Insee, comptes du commerce

Eff. salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

Hors artisanat commercial	2017 (p) en milliers	Part dans secteurs principalem ^t marchands
Commerce de gros	969	6,1
Commerce de détail	1 794	11,2
Commerce, répar. auto.	381	2,4
Ensemble commerce	3 144	19,7

Source : Insee - estimations d'emploi

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2017



Source : Insee - estimations d'emploi

Démographie des entreprises (unités légales) en 2017

	Commerce	Ensemble de l'économie (*)	Part du commerce
Nombre d'entreprises (en milliers)	893	4 495	19,9 %
Nombre de créations (en milliers)	101	591	17,1 %
Nombre de créations hors micro-entrepreneurs (en milliers)	75	349	21,6%
Taux de création (en %)	11,3 %	13,7 %	///
Taux de création hors micro-entrepreneurs (en %)	8,4 %	7,8 %	///
Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers)	12	55	22,0 %

(*) Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Sirene, Banque de France

Les données présentées dans tout le rapport concernent les entreprises (unités légales) des secteurs du commerce. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee. Elles sont présentées dans la base 2014 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2
(p) = résultat provisoire, susceptible d'être révisé.

VUE D'ENSEMBLE

En 2017, les secteurs commerciaux conservent une activité dynamique, favorisée par l'accélération de l'investissement des entreprises (+ 4,1 % après + 3,4 % en 2016), tandis que les dépenses de consommation des ménages décélèrent nettement en volume (+ 1,0 % après + 2,1 %). Les exportations en volume accélèrent fortement (+ 4,5 % après + 1,5 %), permettant une contribution positive du commerce extérieur à la croissance, profitant aux entreprises commerciales en France.

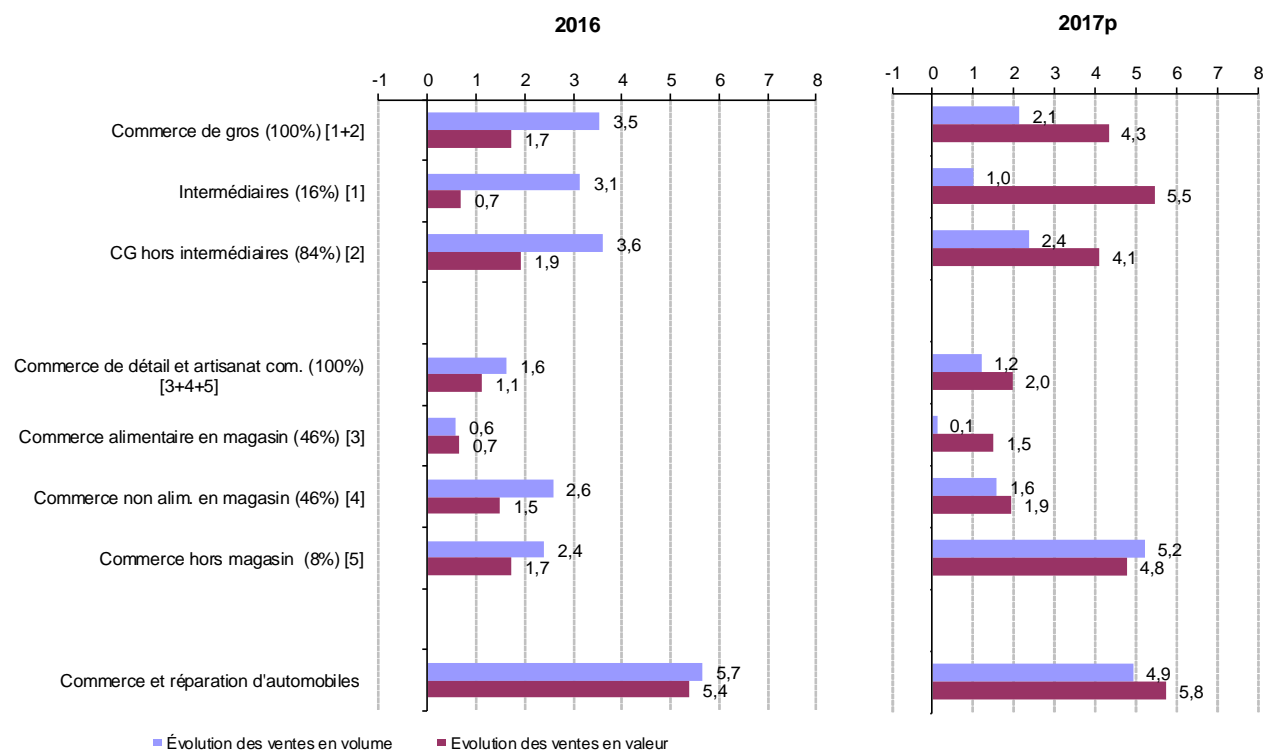
Dans le **commerce de gros**, l'activité progresse dans la quasi-totalité des secteurs et les prix repartent à la hausse pour la première fois depuis cinq ans. Les ventes en gros de biens d'équipement bénéficient de la hausse marquée de l'investissement des entreprises en 2017. L'activité des grossistes en biens domestiques ralentit en lien avec la baisse de la consommation en 2017. L'activité du commerce de produits agricoles est pénalisée par la baisse de la production agricole de 2016.

La vitalité du **commerce et de la réparation d'automobiles** se maintient. En effet, la reprise des ventes de voitures neuves engagée en 2015 se poursuit en 2017. Le commerce d'équipement automobile est également très dynamique.

En 2017, les ventes du **commerce de détail** continuent d'augmenter en volume, mais à un rythme un peu moins rapide qu'en 2016. En valeur, elles accélèrent grâce au redressement des prix. La vente à distance (notamment sur internet) se développe rapidement et gagne des parts de marché.

Dans ce contexte favorable, l'emploi salarié augmente entre fin 2016 et fin 2017 dans les secteurs du commerce, cependant toujours moins vite que dans l'ensemble des secteurs principalement marchands.

Graphique 1 : Ventes du commerce, évolutions en 2016 et 2017 (en %)



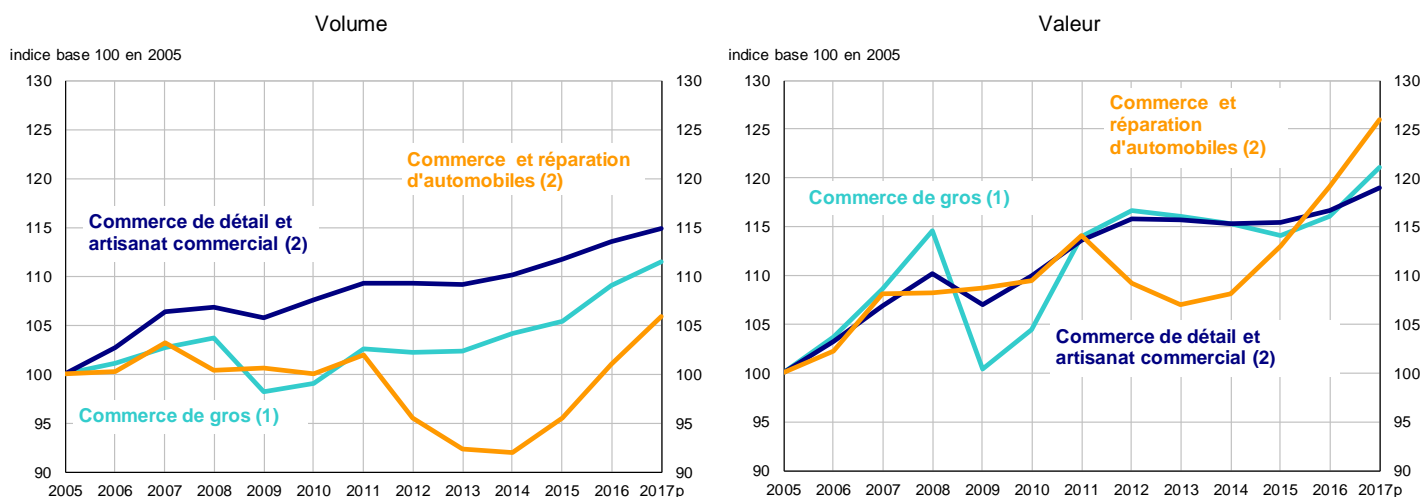
(p) provisoire

Source : Insee, Comptes du commerce

1 - Les ventes accélèrent en valeur dans les secteurs commerciaux, tirées par des prix en hausse

Les secteurs commerciaux ont enregistré une quatrième année de dynamisme en 2017. Les ventes ralentissent en volume mais elles accélèrent vivement en valeur dans l'ensemble des secteurs. En effet, les prix repartent à la hausse, en particulier dans le commerce de gros (+ 2,2 %) mais aussi dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles (+ 0,8 % dans ces deux secteurs).

Graphique 2 : Ventes du commerce en volume et en valeur



(1) Ventes HT par secteur d'entreprise (2) Ventes TTC par forme de vente (secteur d'établissement) (p) provisoire

Source : Insee, comptes du commerce.

1.1 - Commerce de gros : une nouvelle hausse des volumes de ventes cumulée à une hausse des prix

En 2017, les ventes du commerce de gros et des intermédiaires du commerce s'élèvent à 775 milliards d'euros, dont 648 milliards pour le seul commerce de gros. Les ventes des grossistes progressent vivement en valeur (+ 4,3 %). En 2017, les prix se redressent, portés notamment par ceux des carburants.

L'activité est dynamique dans la plupart des secteurs.

Premier contributeur de l'activité en 2017, le commerce de gros de biens d'équipement est stimulé par l'accélération de l'investissement des entreprises, dans un contexte de tensions croissantes sur l'appareil productif. Les ventes des grossistes en équipements de l'information et de la communication augmentent fortement en volume (+ 6,9 %), après un ralentissement notable en 2016. Celles en autres équipements industriels accélèrent également en volume (+ 4,8 %).

Les ventes des négociants en produits alimentaires continuent de contribuer fortement à l'activité des grossistes. Elles ralentissent cependant en volume après le fort dynamisme de 2016 (+ 3,5 % après + 6,9 %). Elles restent entraînées par les ventes de boissons, mais aussi de fruits et légumes, d'œufs et de produits laitiers. Après trois années de baisse, les prix de gros alimentaires remontent en 2017. Les prix des œufs français, non contaminés au fipronil contrairement aux œufs de certains pays voisins, augmentent. Ceux des produits laitiers et des matières grasses s'accroissent vivement en raison d'une offre insuffisante. À l'inverse, les prix des fruits et des légumes vendus en gros diminuent.

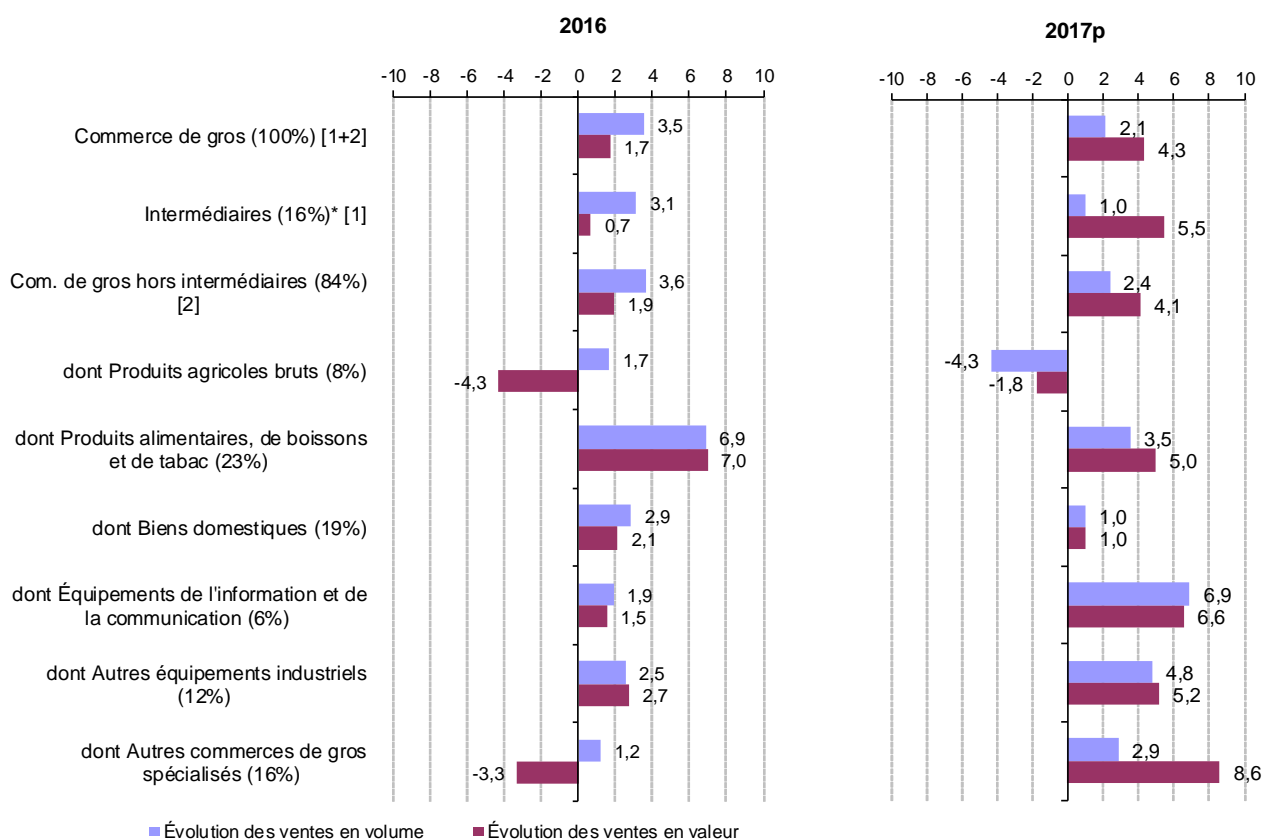
Les ventes des grossistes en produits domestiques décélèrent. Elles pâtissent du ralentissement de la consommation des ménages. En revanche, les ventes de produits pharmaceutiques, d'habillement-chaussure et de bijoux restent dynamiques.

Les ventes des autres grossistes spécialisés accélèrent en volume en 2017. Celles de matériaux de construction sont favorisées par la reprise des mises en chantiers de logements neufs et celles de combustibles se redressent dans un contexte de remontée des prix du pétrole. En valeur, les ventes des seuls grossistes de combustibles contribuent à hauteur de 0,7 point à la hausse de l'ensemble du commerce de gros.

L'activité des intermédiaires ralentit (+ 1,0 % en volume), après quatre années de hausse soutenue.

Seule l'activité des grossistes en produits agricoles bruts et animaux vivants se dégrade en 2017 (- 4,3 % en volume après + 1,7 % en 2016). Les mauvaises récoltes de céréales de 2016 ont perturbé l'activité commerciale début 2017. En particulier, les exportations vers le Maghreb et l'Asie se sont contractées.

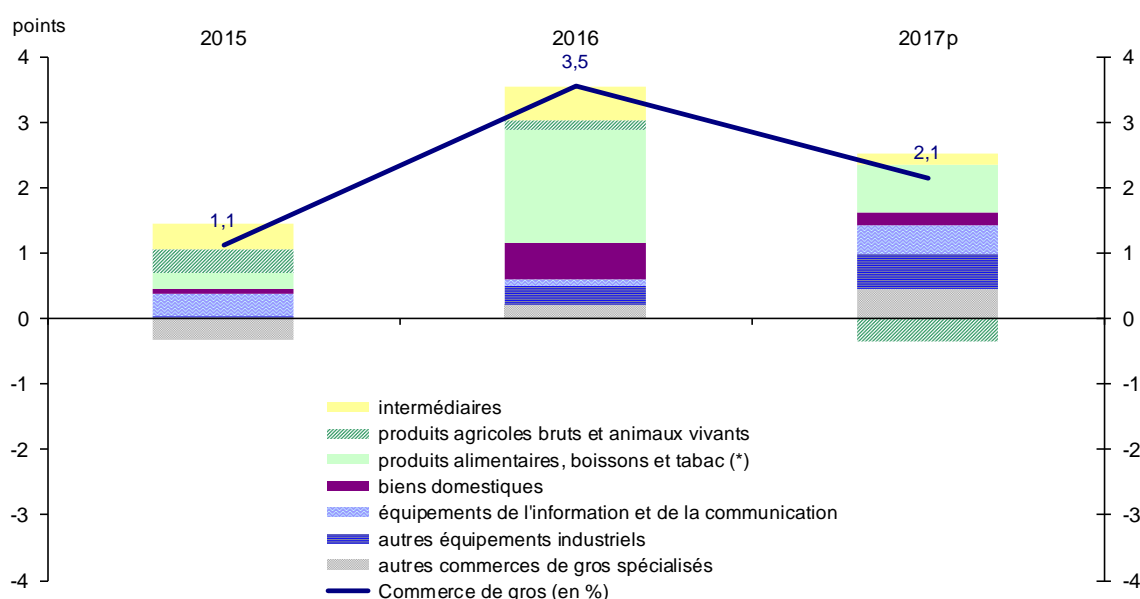
Graphique 3 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2016 et 2017 (en %)



(p) provisoire

Source : Insee, Comptes du commerce

Graphique 4 Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume



(*) Le commerce de gros non spécialisé a été inclus avec le C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac

(p) provisoire

Source : Insee, comptes du commerce.

1.2 - Commerce de détail : les ventes ralentissent légèrement en volume dans un contexte de hausse des prix

Les prix des marchandises vendues au détail augmentent pour la première fois depuis 2013. Les prix des produits non alimentaires sont entraînés à la hausse par ceux des carburants. Les prix alimentaires accélèrent également (+ 1,4 % contre + 0,7 % en 2016). En volume, les ventes sont légèrement moins dynamiques qu'en 2016 (+ 1,2 % après + 1,6 %), en lien avec le ralentissement de la consommation des ménages. Ainsi, les ventes au détail s'élèvent à 507 milliards d'euros et augmentent de 2,0 % en valeur en 2017.

Le commerce hors magasin progresse nettement en 2017 (+ 5,2 % en volume), sous l'effet du développement de la vente à distance (notamment sur internet).

➤ **Commerce alimentaire** : l'alimentaire spécialisé est dynamique

En 2017, le commerce alimentaire spécialisé retrouve son dynamisme (+ 3,7 % en volume après - 0,7 %), porté par les ventes en autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé (incluant notamment la plupart des enseignes bio).

Les ventes des petites surfaces généralistes (supérettes et alimentations générales) sont en hausse, de 5,0 % en volume. En parallèle, ces dernières années, le nombre de magasins de moins de 120m² augmente, en lien avec les préférences croissantes des consommateurs pour les petits commerces de proximité.

À l'inverse, l'activité des grandes surfaces, qui représente les deux tiers des ventes alimentaires, est en berne (-1,2 % en volume). La situation des hypermarchés est plus défavorable que celle des supermarchés. D'après l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (Emagsa), les ventes de produits alimentaires sont plus dynamiques dans les supermarchés que dans les très grandes surfaces en 2017. En hypermarché comme en supermarché, l'érosion des ventes de produits non alimentaires se poursuit. Elle est plus marquée dans les supermarchés en 2017.

➤ **Commerce non alimentaire** : léger ralentissement

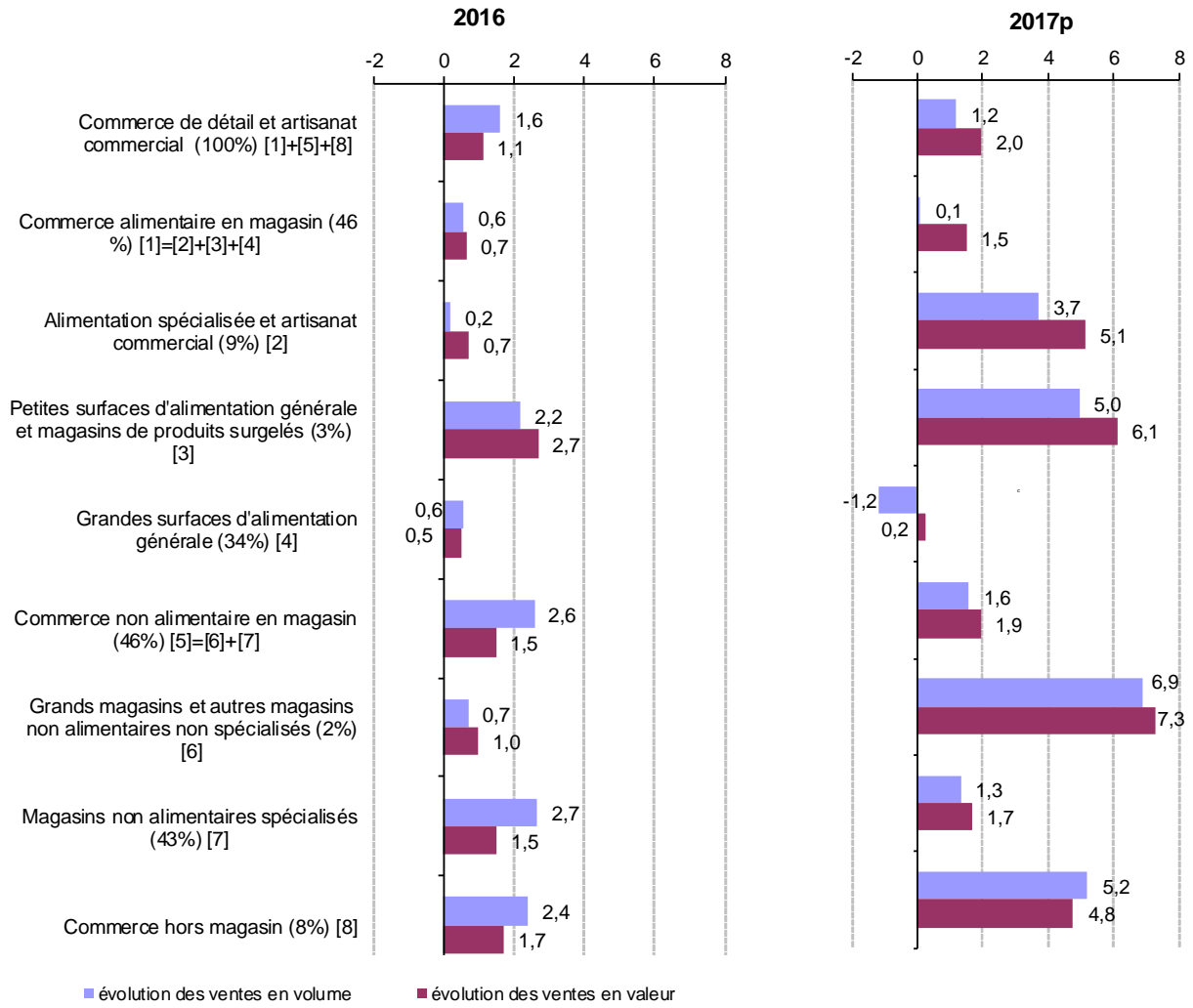
Le commerce non alimentaire en magasin ralentit légèrement (+ 1,6 % en volume après + 2,7 %).

Les ventes en magasins d'équipement du foyer ralentissent : celles des téléviseurs diminuent beaucoup en 2017 après avoir atteint un niveau exceptionnel en 2016. Les ventes d'électroménager et de meubles résistent mieux. Dans ces secteurs, les surfaces de ventes ont significativement augmenté ces dernières années. Les ventes en magasins spécialisés d'habillement-chaussure continuent de diminuer, alors que la consommation de ces produits augmente légèrement en 2017 ; les consommateurs privilégient un peu plus les achats sur Internet.

Les ventes en grands magasins rebondissent en 2017 (+ 6,9 % après + 0,8 % en volume en 2016), bénéficiant du retour des touristes étrangers après une année 2016 difficile.

L'activité du grand commerce non alimentaire croît au même rythme qu'en 2016 (définitions page 35). Elle augmente vivement dans l'équipement de la personne après une année de baisse. En revanche, elle diminue dans les secteurs de l'habillement-chaussure, contrairement à l'activité des petites entreprises du secteur. Alors que la croissance des dépenses non alimentaires profitait surtout au grand commerce les années précédentes, c'est l'inverse en 2017. Aussi, la part de marché du grand commerce baisse en 2017, après avoir progressé continûment de 2011 à 2015. Le grand commerce non alimentaire spécialisé génère plus de la moitié de l'activité des secteurs du commerce non alimentaire. Le poids du grand commerce est important dans les grands magasins (82 % du chiffre d'affaires) et les autres équipements du foyer (61 %). Dans ces deux secteurs la taille des magasins a augmenté ces dernières années. Le grand commerce est également très présent dans le hors-magasin (67 %) et l'habillement-chaussure (57 %). C'est dans ce dernier secteur que le nombre moyen de magasins par société du grand commerce est le plus élevé (proche de 100).

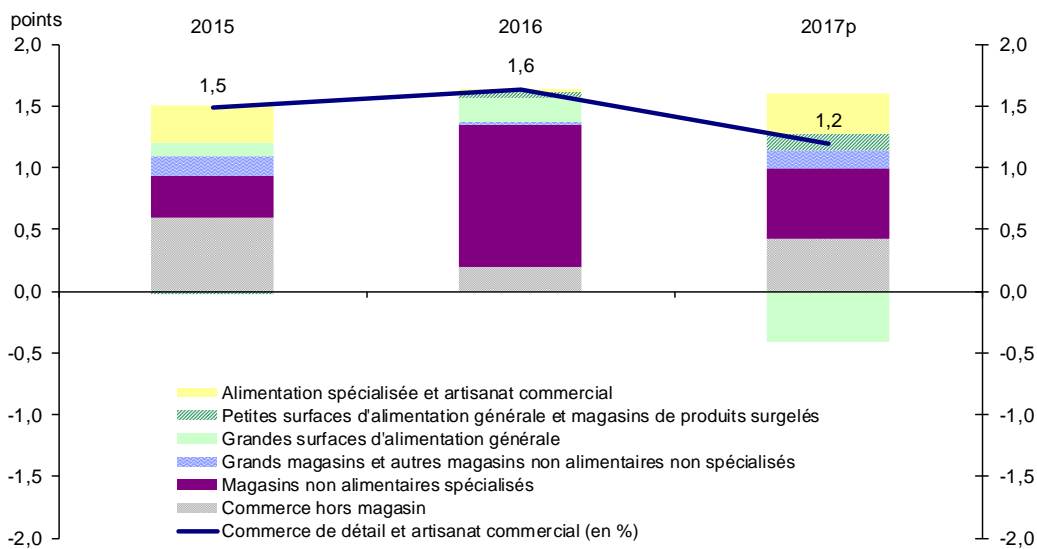
Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2016 et 2017 (en %)



(p) provisoire

Source : Insee, Comptes du commerce

Graphique 6 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume



(p) provisoire

Source : Insee, comptes du commerce.

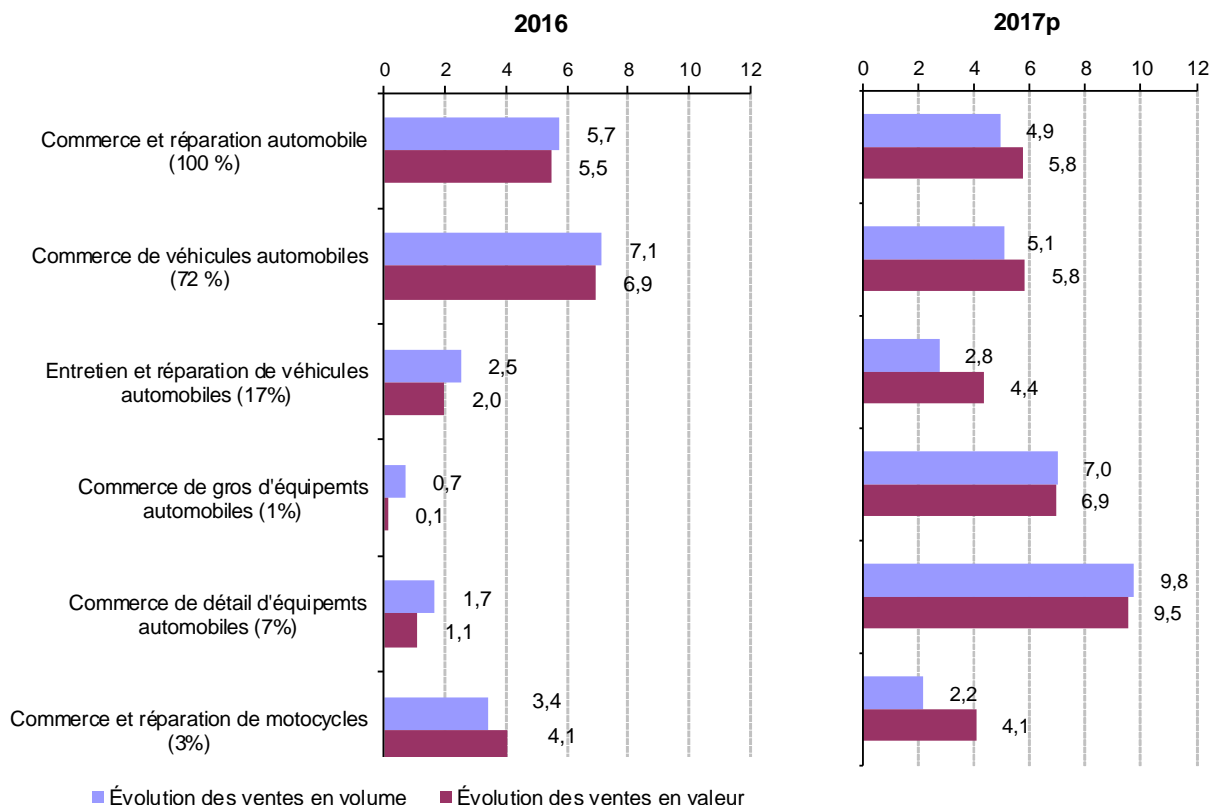
1.3 - Commerce et réparation d'automobiles : l'activité reste très dynamique

En 2017, la situation du commerce et de la réparation d'automobiles continue de s'améliorer nettement en France comme dans l'ensemble des pays européens. Les ventes augmentent en valeur de 5,8 % pour atteindre 128 milliards d'euros. Après avoir légèrement baissé en 2016, les prix remontent en 2017, tirés par ceux des automobiles et surtout ceux des motos grâce à la vente des premiers modèles à la norme Euro4. Pour les services de réparation, où le coût de la main d'œuvre est prépondérant, les prix continuent également de croître.

Le dynamisme de l'activité est imputable aux ventes du commerce de véhicules automobiles. Elles contribuent pour 3,7 points à la croissance d'ensemble du secteur. Les immatriculations de véhicules utilitaires légers bondissent à nouveau (+ 7,0 % en moyenne annuelle) ; celles de voitures particulières neuves continuent d'augmenter sensiblement (+ 4,8 %)¹, pour la troisième année consécutive. Les ventes sont particulièrement bien orientées sur le segment des véhicules de gamme supérieure et les véhicules de luxe². **Pour la première fois, en 2017, les véhicules diesel représentent moins de la moitié des ventes**, du fait de l'alignement des fiscalités entre diesel et essence et des scandales sur les tests des voitures diesel. Contrairement aux années passées, les constructeurs de groupes français tirent davantage parti de la progression des ventes de voitures particulières neuves et gagnent un point de part de marché pour atteindre 54,5 %.

Les ventes de motos ralentissent avec le durcissement de la norme sur les émissions de CO2 des motos commercialisées après le 1^{er} janvier 2017. Elles continuent cependant d'augmenter, l'écoulement des stocks de motos en ancienne norme étant autorisée jusque fin 2018. Les immatriculations de motos progressent de 1,0 % en moyenne annuelle après + 4,5 %, avec une baisse en fin d'année.

Graphique 7 : Ventes du commerce et réparation d'automobiles, évolutions en 2016 et 2017 (en %)



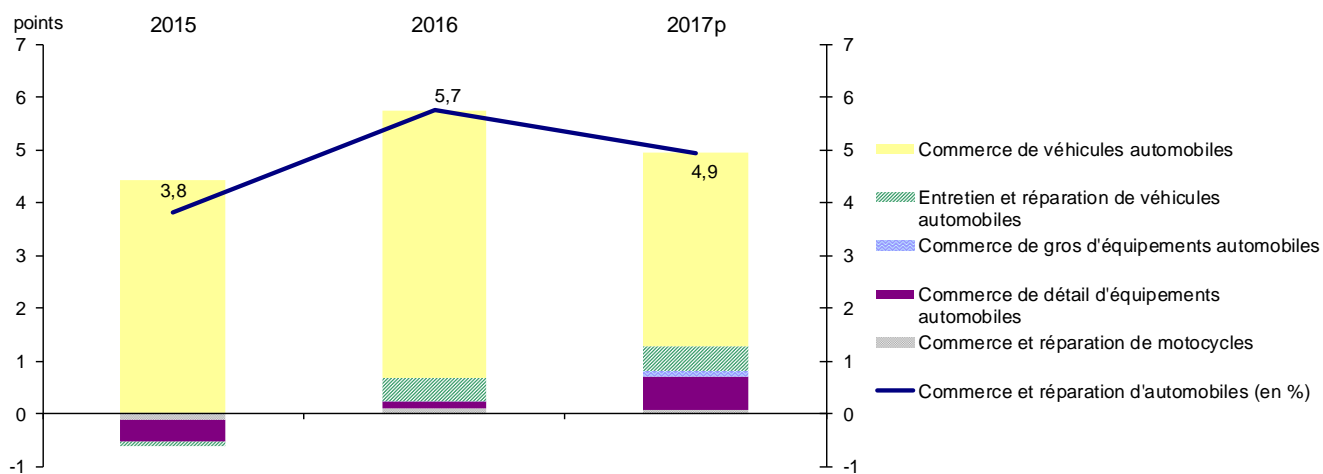
(p) provisoire

Source : Insee, Comptes du commerce

¹ selon le service de la donnée et des études statistiques (Sdes) du ministère de la transition écologique et solidaire

² CCFA, comité des constructeurs français d'automobiles

Graphique 8 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume



(p) provisoire

Source : Insee, comptes du commerce.

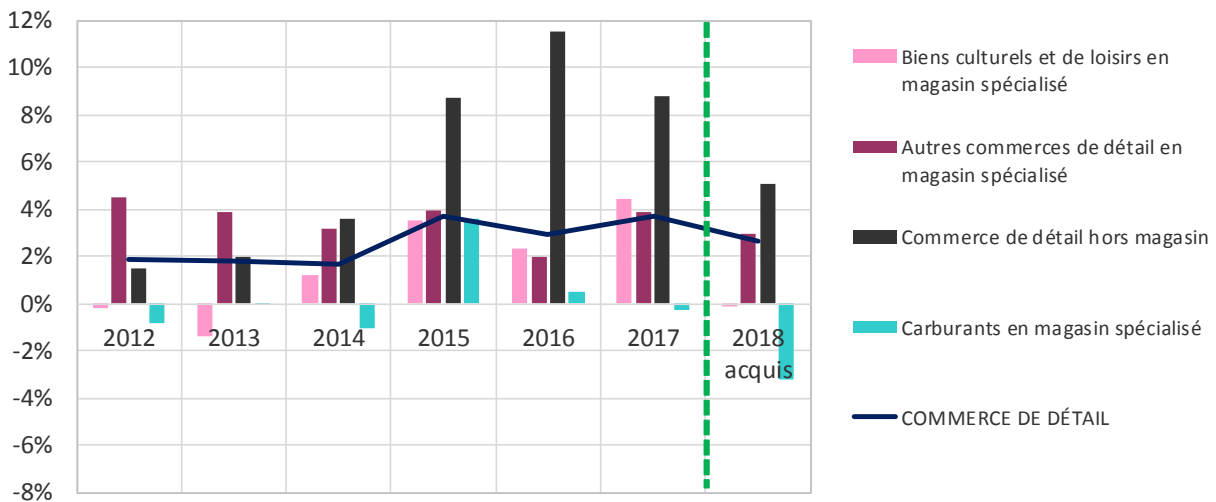
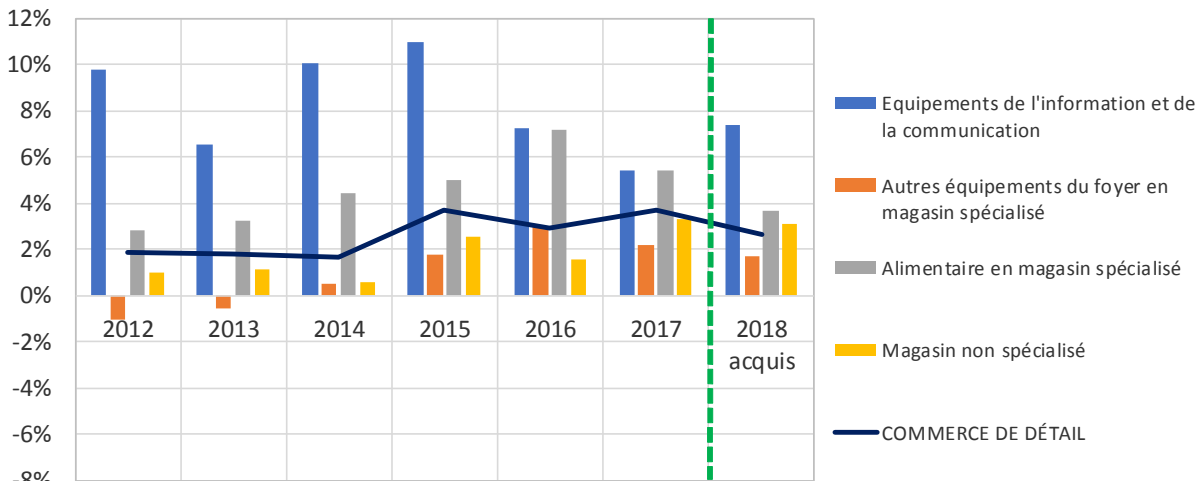
Encadré 1 : Tendances 2018 : l'activité ralentit dans les trois secteurs commerciaux

En 2018, **l'activité des détaillants** ralentirait, selon les indicateurs conjoncturels d'activité des trois premiers trimestres (+ 2,6 % d'acquis à l'issue du mois de septembre, après + 3,7 % en 2017). Sur les trois premiers trimestres de l'année, l'activité du commerce alimentaire en magasin spécialisé décélère légèrement tandis que celle des magasins non spécialisés accélère. Les stratégies commerciales (augmentation de l'offre de produits bio et locaux, positionnement multicanal...) de ces derniers visant à contrer la préférence croissante des consommateurs pour les commerces de proximité semblent s'avérer payantes.

L'activité du commerce hors magasin ralentirait à nouveau en 2018 après deux années (2015 et 2016) particulièrement dynamiques. En outre, le chiffre d'affaires des biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé stagnerait en 2018 après une accélération en 2017. Seul le secteur des équipements de l'information et de la communication verrait son activité accélérer en 2018.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail de carburants serait a priori le seul à baisser nettement en volume, alors qu'il augmenterait en valeur en raison d'une forte hausse des prix sur l'année 2018.

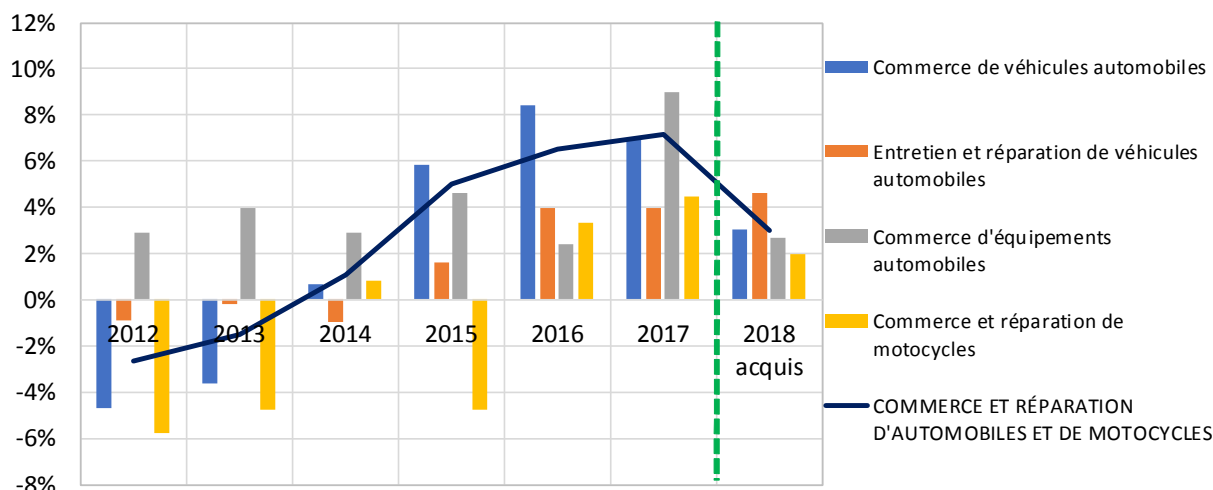
Graphiques 9 et 10 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce de détail



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume cvs-cjo).
 Pour 2018 : acquis à l'issue du mois de septembre

Les ventes du commerce automobile décéléreraient en 2018 mais resteraient soutenues (+ 3,0 % d'acquis à l'issue du mois de septembre), les ventes de voitures particulières ayant été très dynamiques avant l'application de la nouvelle norme anti-pollution Euro6c au 1^{er} septembre. L'activité dans le secteur de l'entretien et la réparation de véhicules automobiles accélérerait en 2018. En revanche, les ventes dans le commerce et la réparation de motocycle ralentiraient nettement, subissant le contrecoup des ventes dynamiques de 2016 et 2017 liées à l'écoulement des derniers motocycles en norme Euro3.

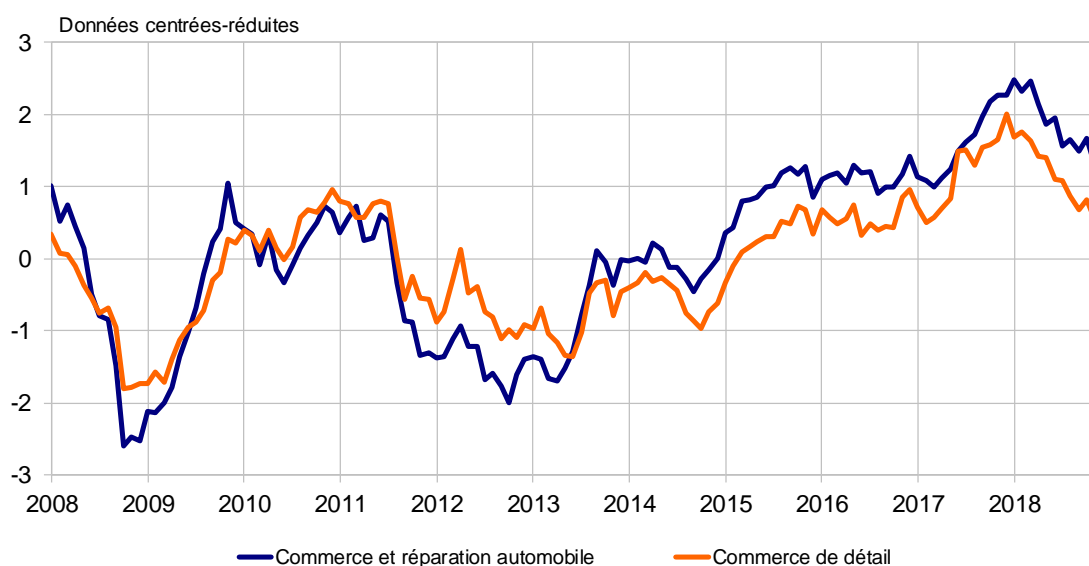
Graphique 11 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce et de la réparation d'automobiles



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume cvs-cjo).
 Pour 2018 : acquis à l'issue du mois de septembre

Sur la fin de l'année 2018, les enquêtes de conjoncture indiquent une tendance à la baisse de l'activité en fin d'année à la fois dans le commerce de détail et dans le commerce et la réparation automobile. Ce pessimisme des entrepreneurs s'associe à la dégradation de la confiance des ménages ces derniers mois et aux effets des manifestations de cette fin d'année sur le commerce. La croissance observée en 2018 pourrait donc être moins bonne que les acquis observés à ce jour.

Graphique 12 : Perspectives générales d'activité dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles



Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles.

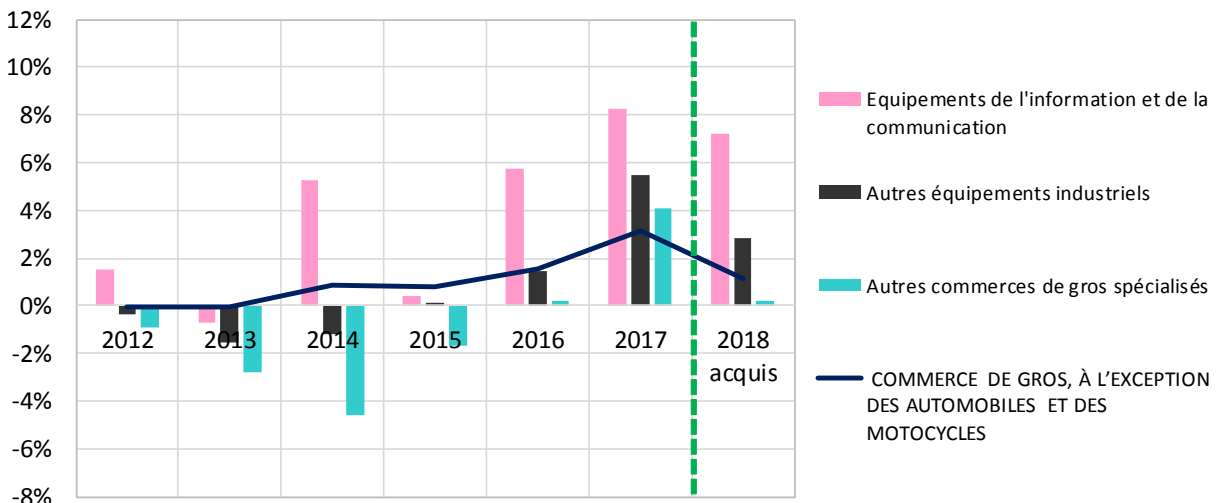
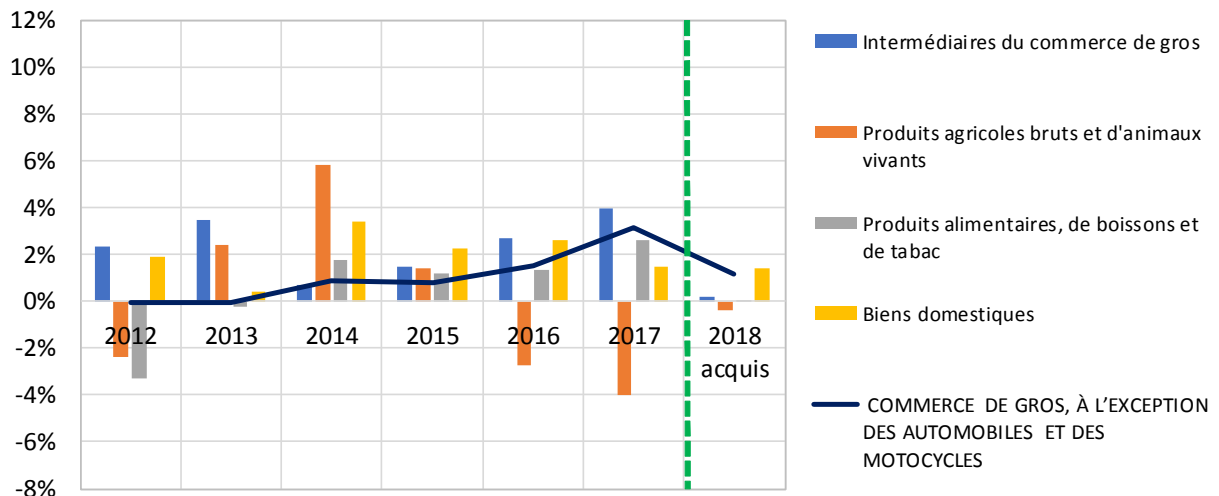
En volume, **le chiffre d'affaires des grossistes** ralentirait fortement en 2018 (+ 1,1 % d'acquis à l'issue du mois de septembre contre + 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2017), et plusieurs secteurs stagneraient.

Le secteur des produits agricoles bruts et animaux vivants verrait son activité baisser légèrement après deux années déjà difficiles. Le début de l'année 2018 a été favorable aux ventes d'animaux vivants après les crises aviaires de fin 2015 et fin 2016 ayant affecté les ventes de volailles en 2016 et 2017.

Le secteur des équipements de l'information et de la communication continuerait de contribuer fortement aux ventes du commerce de gros.

À l'inverse, l'ensemble des autres secteurs verraient leur contribution à la croissance du commerce de gros diminuer en 2018.

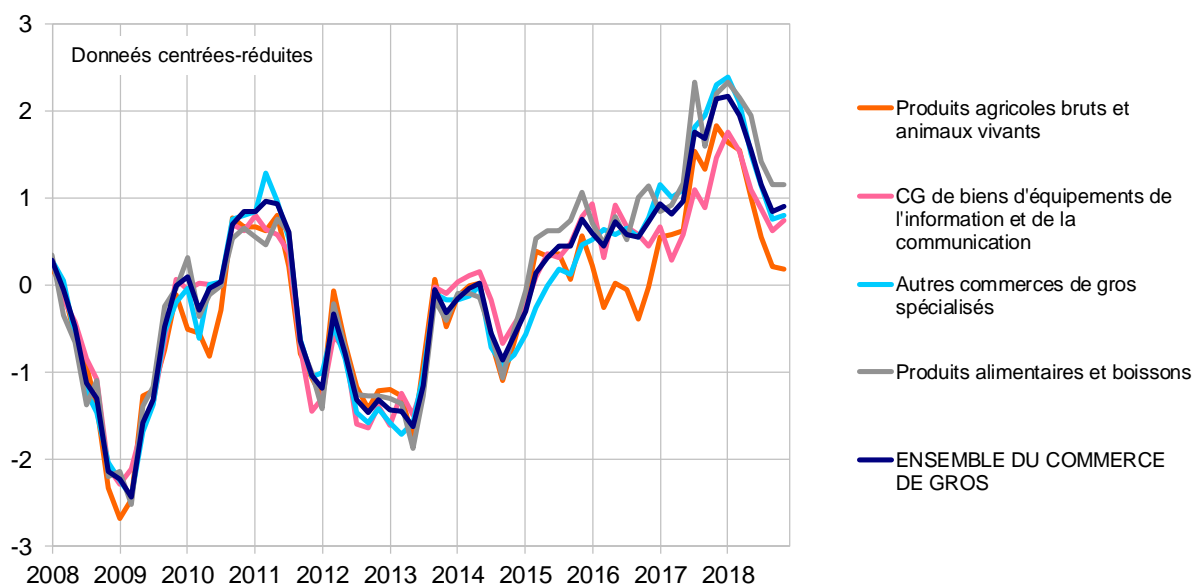
Graphiques 13 et 14 : Indices de chiffre d'affaires en volume du commerce de gros



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume cvs-cjo).

Les perspectives générales d'activité dans le commerce de gros se sont nettement détériorées depuis le début de l'année, selon les entrepreneurs. Elles restent cependant au-dessus de leur moyenne de longue période en octobre, mais la tendance est à la baisse depuis le début de l'année, signe d'une dégradation de l'activité.

Graphique 15 : Perspectives générales d'activité dans le commerce de gros



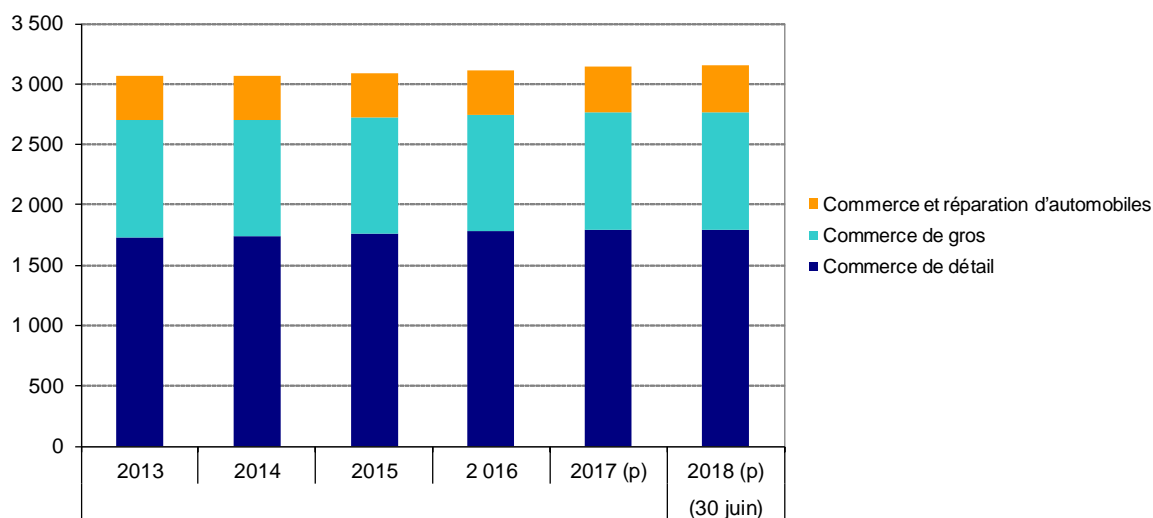
Source : Insee, enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros

2 - L'emploi salarié continue de progresser dans les secteurs commerciaux début 2018

3,1 millions de salariés travaillent dans le commerce hors artisanat commercial. Ils représentent 20 % des salariés des secteurs principalement marchands. Au premier semestre 2018, les effectifs salariés continuent d'augmenter dans les trois secteurs commerciaux.

Le recours à l'intérim est relativement rare dans le commerce (2 % de l'emploi total) comparativement aux autres secteurs ; il se pratique essentiellement dans le commerce de gros. Il ralentit nettement en 2018, avec un total de 73 100 intérimaires recensés.

Graphique 16 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce



(p) provisoire

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, estimations d'emploi

3 - La marge commerciale se maintient en 2016 dans le commerce de détail

La revente en l'état de marchandises est l'activité dominante des secteurs commerciaux. La marge commerciale, qui mesure l'activité de négoce pur, s'élève à 300 milliards d'euros en 2016. Elle est prépondérante dans la production de l'ensemble des entreprises du commerce.

C'est particulièrement le cas pour les détaillants, dont la marge commerciale représente 86 % de la production totale. Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, la part de la marge dans la production est moins élevée (55 %) puisque la vente de services de réparation y est également développée. 71 % de la production totale du commerce de gros proviennent de la marge commerciale, le reste est formé principalement par la vente de services commerciaux, activité principale des intermédiaires du commerce de gros.

Si les grossistes et les intermédiaires réalisent nettement plus de ventes de marchandises que les détaillants, leurs achats de marchandises sont également plus conséquents : le niveau de la marge du commerce de gros est finalement proche de celui du commerce de détail.

La part de la valeur ajoutée dans la production totale s'établit à 59 % dans le commerce de détail ; elle s'élève à 54 % dans le commerce et la réparation d'automobiles, alors qu'elle est plus faible dans le commerce de gros (44 %). En effet, les coûts de production générés par l'activité des secteurs commerciaux (consommations intermédiaires), qui recouvrent par exemple les dépenses liées à la location de locaux, les dépenses de transport et de logistique, les frais de publicité ou d'assurances, sont plus élevés dans le commerce de gros.

Au final, la valeur ajoutée dégagée par les secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) s'élève à 204 milliards d'euros en 2016, soit environ 10 % de la valeur ajoutée totale de l'économie française.

Tableau 1 : Comptes des secteurs commerciaux (hors artisanat commercial) en 2016

En milliards d'euros

	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Commerce de gros	Commerce de détail	Ensemble
COMPTE DE PRODUCTION				
Chiffre d'affaires hors TVA	184,0	801,8	467,1	1 453,0
Ventes de marchandises	166,4	742,5	445,1	1 354,0
- Coût d'achat des marchandises	144,3	596,6	312,8	1 053,7
= Marge commerciale (au prix de base)	22,1	145,9	132,3	300,3
+ Production vendue de biens et services	17,6	59,3	22,1	99,0
+ Production stockée et immobilisée	0,1	0,7	0,3	1,1
= Production totale au prix de base	39,9	206,0	154,6	400,4
- Consommations intermédiaires	18,2	114,6	63,2	196,0
= Valeur ajoutée au prix de base	21,7	91,4	91,4	204,5
COMPTE D'EXPLOITATION				
Valeur ajoutée	21,7	91,4	91,4	204,5
+ Subventions d'exploitation	0,1	0,4	0,4	0,9
- Frais de personnel	16,2	59,9	55,9	132,1
- Impôts et taxes sur la production	1,4	6,2	6,3	13,9
= Excédent brut d'exploitation	4,3	25,6	29,5	59,4
ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT				
Excédent brut d'exploitation	4,3	25,6	29,5	59,4
+ Autres produits d'exploitation et financiers	0,6	17,9	3,3	21,9
- Autres charges d'exploitation et financières	0,8	7,9	4,4	13,2
= Profit brut courant avant impôt	4,2	35,6	28,4	68,1

Source : Insee - Comptes du commerce, base 2014

CHAPITRE I : ECLAIRAGES SECTORIELS

1 - Commerce de gros

1.1 - Progression soutenue des ventes en volume et remontée des prix en 2017

En 2017, les ventes du commerce de gros, intermédiaires compris, s'élèvent à 775 milliards d'euros. Comparées à leur niveau de 2016, elles s'accroissent aussi bien en volume qu'en valeur (respectivement + 2,1 % et + 4,3 % en 2017 après + 3,5 % et + 1,7 % en 2016). Ces évolutions viennent ainsi confirmer le dynamisme retrouvé du commerce de gros en 2016.

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2017p	
	2015	2016	2017p	2015	2016	2017p	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	4,2	1,7	-4,3	2,4	-4,3	-1,8	61,6	8,0
- céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	3,2	3,5	-6,2	1,6	-4,1	-3,6	46,2	6,0
- autres produits (1)	7,4	-4,0	2,0	5,1	-4,9	4,2	15,4	2,0
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	1,6	6,9	3,5	1,4	7,0	5,0	148,5	19,2
- produits frais (2)	-1,0	1,0	3,8	-0,9	1,1	6,6	64,3	8,3
- boissons (alcoolisées ou non)	-2,1	5,6	4,1	-0,4	6,0	4,7	26,9	3,5
- autres produits (3)	6,9	14,8	3,0	5,5	14,6	3,3	57,3	7,4
C.G. de biens domestiques	0,5	2,9	1,0	-0,3	2,1	1,0	147,2	19,0
- produits pharmaceutiques	3,8	3,9	0,9	1,6	1,5	1,4	61,4	7,9
- autres produits (4)	-1,9	2,1	1,0	-1,7	2,6	0,7	85,8	11,1
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	6,1	1,9	6,9	8,3	1,5	6,6	47,7	6,2
- ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4,7	0,8	7,6	7,8	1,3	7,8	30,9	4,0
- composants et équipements électroniques et télécommunication	8,9	3,8	5,7	9,4	2,0	4,3	16,7	2,2
C.G. d'autres équipements industriels	0,3	2,5	4,8	0,6	2,7	5,2	89,9	11,6
- équipements de bureau (5)	-4,7	1,3	0,7	-5,4	1,0	0,9	3,8	0,5
- matériel électrique	1,8	4,8	3,2	2,1	4,3	3,8	19,0	2,5
- autres équipements (6)	0,1	2,0	5,4	0,5	2,4	5,8	67,1	8,7
Autres C.G. spécialisés	-1,8	1,2	2,9	-8,0	-3,3	8,6	127,0	16,4
- combustibles et produits annexes	-2,0	-0,9	1,1	-17,0	-8,5	14,0	39,9	5,1
- produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	-2,4	1,5	4,8	-2,6	1,5	5,4	50,4	6,5
- autres produits (8)	-0,8	3,1	1,9	-3,8	-4,1	7,6	36,7	4,7
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	0,9	3,6	2,4	-0,6	1,9	4,1	647,9	83,6
Intermédiaires du commerce	2,3	3,1	1,0	-3,0	0,7	5,5	126,7	16,4
dont centrales d'achats	3,2	4,1	0,2	-2,5	1,6	4,9	110,5	14,3
Commerce de gros et intermédiaires	1,1	3,5	2,1	-1,0	1,7	4,3	774,6	100,0

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussures, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire.

Source : Insee – Comptes du commerce.

Pour la première fois depuis 2012, les prix de l'ensemble du commerce de gros repartent à la hausse (+ 2,1 % après - 1,8 %). Cette hausse sensible se généralise à l'ensemble des secteurs, hors exception notable pour les grossistes en fruits et légumes (- 2,4 % en 2017 après + 4,0 % en 2016). Pour ces derniers, les conditions climatiques ont été relativement bénéfiques aux cultures. Cependant des mises en marché de récoltes précoces, en même temps que des produits importés, ont rendu leurs ventes difficiles, d'autant plus que la demande n'a pas suivi cette hausse saisonnière de l'offre.

L'année 2017 est surtout marquée par le rebond du prix du baril de Brent mais aussi par ceux des minerais et métaux.

En 2017, les ventes des grossistes en produits agricoles bruts reculent en volume (- 4,3 % après + 1,7 %). La remontée des prix et les bonnes récoltes, qualitativement et quantitativement, limitent la baisse des ventes en valeur (- 1,8 % après - 4,3 %).

Les ventes du commerce de gros de produits alimentaires poursuivent leur croissance à un rythme soutenu aussi bien en volume qu'en valeur (respectivement + 3,5 % et + 5,0 % après + 6,9 % et + 7,0 % en 2016). Hors fruits et légumes, les prix sont orientés à la hausse dans tous les autres sous-secteurs des grossistes en produits alimentaires. En particulier, les prix des produits laitiers, œufs et matières grasses comestibles repartent fortement à la hausse (+ 7,0 % après - 3,4 %). Plusieurs facteurs expliquent ce rebond : le redressement de la demande mondiale de produits laitiers, et notamment l'envolée des cours de la matière grasse (beurre), ainsi que l'origine française des œufs qui continuent à être recherchée suite à la crise du Fipronil.

En 2017, les ventes en volume des grossistes en biens domestiques ralentissent (+ 1,0 % après + 2,9 %). Cette décélération est aussi observée en valeur, du fait des prix globalement stables en 2017.

Les ventes en volume des grossistes en équipements de l'information et de la communication accélèrent vivement (+ 6,9 % après + 1,9 %). Le léger recul des prix n'altère en rien l'accroissement des ventes en valeur (+ 6,6 % après + 1,5 %).

Chez les grossistes en autres équipements industriels, la reprise entamée en 2015 se poursuit et le secteur accélère nettement en 2017. Les ventes en volume augmentent de 4,8 % après 2,5 % en 2016. La hausse des prix modérée, appuie la croissance des ventes en valeur (+ 5,2 % après + 2,7 %).

En 2017, les ventes en volume des autres commerces de gros spécialisés accélèrent (+ 2,9 % après + 1,2 %). En baisse continue depuis 2013, les prix remontent vigoureusement, notamment ceux des combustibles, des minerais et métaux, des produits chimiques et des matières plastiques. Ainsi, ces remontées de prix dopent les ventes en valeur (+ 8,6 % après - 3,3 %).

Après quatre années dynamiques, les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce ralentissent en volume en 2017 (+ 1,0 % après + 3,1 %). Ce ralentissement en volume, imputable à la forte hausse des prix du pétrole, contraste avec l'accélération des ventes en valeur (+ 5,5 % après + 0,7 %).

Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Principes d'évaluation

Les résultats de l'activité des entreprises (au sens unités légales) du commerce de gros sont présentés en les classant selon leur activité principale. Aussi, les évolutions économiques subissent les à-coups des modifications de structure mettant en jeu des entreprises de secteurs différents ou qui changent de secteur d'une année à l'autre, notamment lors de restructurations.

Les résultats de l'année 2016, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane. Ceux de 2017, estimés, s'appuient sur les résultats définitifs 2016 et sont obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires rénovés.

Les évolutions présentées pour 2017 sont donc susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee³ à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA. Par construction, ces indices ne prennent que partiellement en compte les changements sectoriels. À partir des évolutions de chiffre d'affaires, on détermine une évolution des ventes de marchandises par l'application d'un taux de vente (ventes de marchandises / chiffre d'affaires). Ce taux de vente est susceptible d'évoluer, en fonction d'informations annexes disponibles. L'évolution des ventes ne suit donc pas nécessairement celle du chiffre d'affaires.

Révision de l'évolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires)

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rapport de décembre 2018 (base 2014)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,0	-0,6	+1,9 (def)	+4,1 (p)
	en volume	+0,0	-0,8	+1,5	+0,9	+3,6 (def)	+2,4 (p)
Rapport de juin 2018 (base 2014)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,0	-0,6	+0,2 (sd)	+4,2 (p)
	en volume	+0,0 (r)	-0,8 (r)	+1,5 (r)	+0,9 (r)	+1,9 (sd)	+2,4 (p)
Rapport de décembre 2017 (base 2010)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,0	-0,6 (def)	+0,3 (p)	
	en volume	+0,0	-1,1	+1,1	+0,9 (def)	+1,9 (p)	
Rapport de juin 2017 (base 2010)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,0	-0,8 (sd)	+0,2 (p)	
	en volume	+0,0	-1,1	+1,1	+0,8 (sd)	+1,9 (p)	
Rapport de décembre 2016 (base 2010)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,0 (def)	-0,8 (p)		
	en volume	+0,0	-1,1	+1,1 (def)	+0,7 (p)		
Rapport de juillet 2016 (base 2010)	en valeur	+2,4	-1,5	-1,3 (sd)	-0,9 (p)		
	en volume	+0,0	-1,1	+0,8 (sd)	+0,6 (p)		
Rapport de décembre 2015 (base 2010)	en valeur	+2,4	-1,5 (def)	-1,7 (p)			
	en volume	+0,0	-1,1 (def)	+0,3 (p)			
Rapport de juin 2015 (base 2010)	en valeur	+2,4	-0,2 (sd)	-1,7 (p)			
	en volume	+0,0	+0,1 (sd)	+0,3 (p)			
Rapport de décembre 2014 (base 2010)	en valeur	+2,4 (def)	-0,2 (p)				
	en volume	+0,0 (def)	+0,2 (p)				
Rapport de juin 2014 (base 2010)	en valeur	+1,7 (sd)	-0,2 (p)				
	en volume	-0,7 (sd)	+0,1 (p)				

(def) données devenues définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires (r) données révisées

Source Insee - Comptes du commerce

1.2 - La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants⁴

En 2016, sur le marché intérieur, l'activité des grossistes (hors centrales d'achats et intermédiaires du commerce) est orientée pour 30 % de leur chiffre d'affaires vers l'approvisionnement des producteurs (industriels, artisans et agriculteurs) et à hauteur de 27 % vers le commerce de détail. Vient ensuite la redistribution des marchandises vers les centrales d'achats (15 %). Les autres clients professionnels (administrations, prestataires de services, ...) et les autres grossistes comptent, respectivement, pour 12 % et 11 %. Enfin, l'activité des grossistes est tournée à hauteur de 5 % vers les particuliers.

Les grossistes en produits agricoles (céréales, animaux vivants, cuirs et peaux), les grossistes en autres équipements industriels (hormis mobilier, machines et équipements de bureau) et les autres grossistes spécialisés (hormis combustibles) sont très fortement dépendants des commandes de l'industrie.

³ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1354>

⁴ Ce paragraphe porte sur l'année 2016 en données définitives. La source est l'Enquête sectorielle annuelle dans le commerce 2016 de l'Insee.

Les ventes des grossistes spécialisés dans l'équipement pour la construction sont tournées principalement vers la construction (64 %), mais s'adressent aussi aux particuliers (13 %) et aux prestataires de services et administrations (7 %).

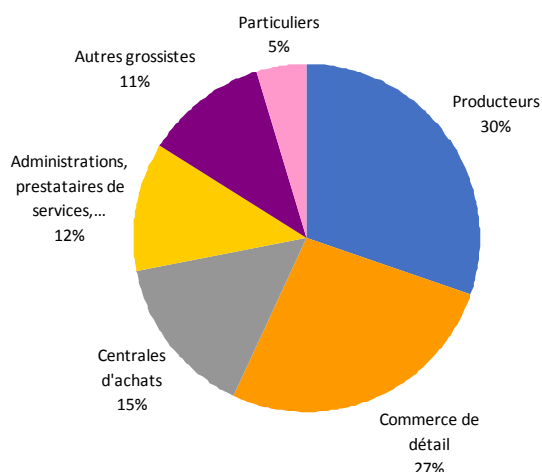
Les entreprises du commerce de gros qui vendent leurs produits à d'autres grossistes ou à des centrales d'achats sont principalement spécialisées dans les biens de consommation (produits alimentaires et boissons pour 45 % et biens domestiques pour 39 %), ainsi que dans les équipements de l'information et de la communication pour 28 %, notamment les ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels.

Les officines pharmaceutiques pèsent pour 40 % des ventes intérieures des grossistes en produits pharmaceutiques. Les autres grossistes et les centrales d'achats (32 %) et les services de santé publics et privés (26 %) constituent une autre part importante de leur clientèle. Enfin, l'approvisionnement des producteurs et des particuliers est minoritaire (3 %).

La clientèle professionnelle des grossistes en matériel informatique, ainsi que de ceux spécialisés dans le matériel et les fournitures pour le secteur tertiaire, est répartie plus équitablement : 27 % aux administrations, comités d'entreprises et prestataires de services, 26 % aux centrales d'achats et autres grossistes, 23 % de revente directe à l'industrie, 22 % aux revendeurs de détail.

La revente directe à des particuliers a une contribution significative (plus de 10 %) chez les grossistes en alimentaire non spécialisé (20 %), en déchets et débris (14 %), en bois et matériaux de construction (13 %), en habillement et chaussures (13 %), en horlogerie et bijouterie (11 %) et en combustibles et produits annexes (11 %).

Graphique 1 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2016



Source : Insee – Comptes du commerce.

1.3 - Commerce de gros à l'international en 2016 : 15 % des ventes exportées et 27 % d'achats importés

Dans la plupart des secteurs du commerce de gros, l'activité est sensible à la demande extérieure et aux tendances du marché mondial. En effet, les exportations représentent 15 % des ventes des grossistes et les importations 27 % de leurs achats. Cependant, le commerce extérieur n'a pas la même importance pour les différents secteurs du commerce de gros.

En revanche, dans tous les secteurs, les entreprises exportatrices et importatrices ont un poids prépondérant dans le chiffre d'affaires de leur secteur. Ainsi, les grossistes qui exportent des composants et équipements électroniques pèsent à hauteur de 91 % du chiffre d'affaires de leur secteur.

Les grossistes en matériel électrique sont plus sensibles à l'évolution de la demande étrangère que ceux en produits pharmaceutiques. Les ventes à l'étranger des premiers constituent 27 % de leurs ventes totales, contre 11 % pour les seconds.

De même, l'approvisionnement à l'étranger, relativement faible pour les grossistes en céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail (14 %), est prépondérant pour ceux en composants et équipements électroniques et télécommunications (65 %).

À un niveau plus agrégé de la nomenclature, le commerce de gros est très présent à l'international dans les équipements de l'information et de la communication et les biens domestiques.

Le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants est le seul à réaliser plus d'exportations que d'importations (respectivement 18 % et 12 %).

Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des entreprises exportatrices et importatrices en 2016 (en %)

Activités	Ensemble des entreprises		Poids des entreprises	
	Ventes à l'exportation [A]	Achats à l'importation [B]	exportatrices	importatrices
CG de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	18	12	67	42
- céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	19	14	71	47
- d'autres produits (1)	13	6	54	23
CG de produits alimentaires, de boissons et de tabac (a)	13	21	73	57
- de produits frais (2)	10	18	68	52
- de boissons (alcoolisées ou non)	24	15	78	57
- d'autres produits (3)	13	25	75	61
CG de biens domestiques (a)	21	43	85	69
- de produits pharmaceutiques	11	41	81	59
- d'autres produits (4)	28	44	88	76
CG d'équipements de l'information et de la communication	25	64	90	87
- ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	26	64	89	85
- composants et équipements électroniques et télécommunication	24	65	91	89
CG d'autres équipements industriels	16	37	80	70
- équipements de bureau (5)	2	42	60	70
- matériel électrique	27	24	89	50
- d'autres produits (6)	14	40	80	75
Autres commerces de gros spécialisés	13	31	68	68
- combustibles et produits annexes (a)	15	29	52	58
- produits pour l'installation de l'habitat et la construction (7)	3	22	68	75
- autres produits (8)	25	42	83	70
CG non spécialisé	19	28	67	62
Intermédiaires du commerce	8	9	29	56
- centrales d'achats (b)	0	4	16	61
- autres intermédiaires	41	51	72	56
Ensemble du commerce de gros (y compris intermédiaires)	15	27	68	63

[A] Ventes à l'exportation : part des exportations dans les ventes des grossistes (en %).

[B] Ventes à l'importation : part des importations dans les achats des grossistes (en %).

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussures, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(a) non compris les centrales d'achats de la grande distribution alimentaire, spécialisées sur ces produits.

(b) y compris les centrales d'achats spécialisées de la grande distribution alimentaire.

Source : Insee – Comptes du commerce.

2 - Commerce de détail

2.1 - Les ventes au détail sont tirées par le commerce non alimentaire

En 2017, les ventes de l'ensemble **du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial** (boulangeries, pâtisseries, charcuteries) s'élèvent à 507 milliards d'euros, toutes taxes comprises. L'activité du commerce de détail est légèrement moins dynamique qu'en 2016 (+ 1,2 % en volume, après + 1,6 % en 2016). Les ventes augmentent de 2,0 % en valeur après + 1,1 % en 2016, en lien avec l'accélération des prix à la consommation (+ 1,0 % en 2017 après + 0,2 % en 2016).

Tableau 3 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2017p	
	2015	2016	2017p	2015	2016	2017p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1,0	1,6	0,8	-0,5	1,1	1,7	465,4	91,7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	0,8	0,6	0,1	0,1	0,7	1,5	234,1	46,1
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	3,6	0,2	3,7	4,1	0,7	5,1	46,5	9,2
Boulangeries-pâtisseries	0,0	2,4	4,3	0,5	2,6	5,1	13,8	2,7
Boucheries-charcuteries	7,7	-4,0	0,0	8,0	-3,7	1,0	8,0	1,6
Autres magasins d'alimentation spécialisée	4,2	0,5	4,7	4,9	1,3	6,6	24,7	4,9
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	-1,1	2,2	5,0	-0,8	2,7	6,1	13,7	2,7
Grandes surfaces d'alimentation générale	0,3	0,6	-1,2	-0,8	0,5	0,2	174,0	34,3
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	1,1	2,6	1,6	-1,1	1,5	1,9	231,3	45,6
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	7,9	0,7	6,9	7,6	1,0	7,3	11,1	2,2
Magasins non alimentaires spécialisés (yc. pharmacie)	0,8	2,7	1,3	-1,5	1,5	1,7	220,1	43,4
Carburants	-1,6	6,7	-1,3	-9,8	2,4	7,0	16,6	3,3
Technologie de l'information et de la communication	1,1	3,2	4,6	-5,1	-1,7	0,0	8,1	1,6
Équipement du foyer	2,7	4,5	1,4	1,7	3,9	0,4	50,9	10,0
Culture, loisirs	2,5	6,6	1,9	2,3	7,5	2,5	25,0	4,9
Autres commerce de détail en magasin spécialisé	0,0	0,6	1,3	-2,0	-0,5	1,5	119,5	23,6
Habillage-chaussures	-1,0	-0,7	-1,0	-1,8	-0,6	-0,6	37,8	7,5
Autres équip. de la personne	3,5	-1,0	2,0	2,9	-1,1	2,2	20,3	4,0
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	1,2	4,4	1,9	-2,1	1,3	0,0	37,6	7,4
Autres magasins spécialisés	-3,1	-2,0	3,6	-6,0	-2,6	6,8	23,8	4,7
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	8,0	2,4	5,2	6,7	1,7	4,8	42,0	8,3
Commerce sur éventaie ou marché	-6,3	0,3	-0,9	-5,2	1,7	0,6	6,0	1,2
Ventes à distance et autres formes de commerce	10,9	2,8	6,3	9,1	1,7	5,5	36,0	7,1
ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1,5	1,6	1,2	0,1	1,1	2,0	507,4	100,0
dont : activités artisanales	-0,3	0,6	3,8	0,1	0,8	4,6	15,1	3,0
dont : commerce de détail (hors pharmacies ²) et artisanat commercial	1,5	1,4	1,1	0,3	1,1	2,1	469,8	92,6

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire

Technologies de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériels audio et vidéo

Équipement du foyer : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer

Culture, loisirs : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets

Autres équipements de la personne : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie

Autres magasins spécialisés : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

Les ventes du **commerce à dominante alimentaire en magasin** sont stables en volume (+ 0,1 %). Cette atonie s'explique par la baisse de l'activité des grandes surfaces alimentaires (- 1,2 % en volume) alors que le dynamisme des ventes des petites surfaces alimentaires et des magasins de produits surgelés ne se dément pas (+ 5,0 % en volume).

Dans les **magasins non alimentaires spécialisés**, l'augmentation des ventes (+ 1,3 % en volume) est tirée par les ventes des détaillants spécialisés en équipement du foyer, ainsi que par celles des produits pharmaceutiques et des articles médicaux et orthopédiques en magasins spécialisés. En valeur, la croissance du commerce non alimentaire spécialisé s'élève à + 1,7 %.

Le **commerce hors magasin** continue de se développer nettement plus vite que le commerce « traditionnel » en magasin (+ 5,2 % contre + 0,8 %, en volume), sa croissance est tirée par l'essor de la vente à distance (notamment sur Internet).

Encadré 2 : Passage du chiffre d'affaires du commerce de détail et du commerce et réparation d'automobiles à la consommation commercialisable des ménages en 2017

La consommation commercialisable est une partie de la consommation des ménages. Elle comprend les produits vendus aux ménages par le commerce et les activités de réparation associées. Sont donc exclus les dépenses d'eau, de gaz naturel et d'électricité, ainsi que les services consommés par les ménages tels que les transports, la location immobilière, les services financiers, les services récréatifs et de soins personnels, l'éducation, l'action sociale...

milliards d'euros TTC

Formes de vente	a	b	c	d	e	f = a+b+c+d+e	g	h	i = f+g+h	j	k = i - j
	Commerce d'alimentation spécialisée et de petite surface (1)	Grandes surfaces d'alimentation générale	Commerce non alimentaire non spécialisé	Commerce non alimentaire spécialisé	Commerce hors magasin	Total commerce de détail et artisanat	Commerce et réparation automobile	Ventes au détail des autres secteurs (2)	Total des ventes au détail (y.c. commerce automobile)	Correction (3)	Consommation commercialisable des ménages
Produits											
Ventes au détail de marchandises (hors auto)	60,1	174,0	11,1	220,1	42,0	507,4	38,1	36,1	581,5	70,5	511,0
<i>Produits alimentaires</i>	57,6	125,6	0,5	8,7	14,2	206,7	0,0	7,5	214,1	14,3	199,8
<i>Produits non alimentaires</i>	2,0	31,4	10,6	193,6	27,6	265,2	0,9	25,5	291,6	45,0	246,6
<i>Produits liés à l'automobile</i>	0,5	17,0	0,0	17,8	0,2	35,5	37,1	3,1	75,8	11,2	64,6
Vente et réparation automobile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,4	2,0	91,4	35,4	56,0
Total des ventes au détail et des ventes et réparation automobile en forme de vente (4)	60,1	174,0	11,1	220,1	42,0	507,4	127,4	38,1	673,0	105,9	567,0
Valorisation des commissions en ventes - ventes des activités secondaires (restauration, réparation hors automobile, commerce de gros ...) (5)	7,3	-30,6	-0,7	-18,5	7,1	-35,5	-89,8				
Chiffre d'affaires en secteur d'entreprise (6)	52,9	204,6	11,9	238,6	34,9	542,9	217,2				

Source : Insee - Comptes du Commerce

Note : pour des raisons d'arrondi, la somme des montants peut différer légèrement de leur total.

(1) Y compris boulangeries-pâtisseries et boucheries-charcuteries

(2) Ventes au détail des grossistes, des prestataires de services et ventes directes des producteurs

(3) Correction pour biens existants (antiquités, brocante, autres achats d'occasion) et pour ventes au détail à usage professionnel

(4) Ventes au détail et vente et réparation auto = (5) + (6)

(5) Commissions perçues par les commerçants transformées en ventes - ventes relevant d'activités secondaires (hors commerce de détail, par exemple : restauration dans les magasins de meubles)

(6) Chiffre d'affaires du commerce de détail et du commerce et réparation automobile comptabilisant la valeur des commissions perçues (tabac, presse) et non la valeur des ventes correspondantes

Lecture :

a) Les **ventes au détail** s'élèvent à 507,4 milliards d'euros (4). Elles sont obtenues à partir du **chiffre d'affaires total du commerce de détail et de l'artisanat** (colonne f, ligne 6), auquel sont retirées les ventes qui ne relèvent pas du commerce de détail (commerce de gros, ventes de services, ventes de biens) et est rajoutée la valorisation des ventes de produits sur lesquelles les professionnels du commerce ne perçoivent que des commissions. Les ventes en secteur d'entreprise sont transformées en ventes en secteur d'établissement (ou forme de vente) à l'aide d'une matrice de passage.

b) Les 127,4 milliards des *ventes et réparations du secteur du commerce et réparation automobile* et les 38,1 milliards de *ventes au détail des autres secteurs* sont ajoutés aux 507,4 milliards d'euros de *ventes au détail* des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial. On obtient ainsi l'ensemble des ventes au détail de tous les secteurs de l'économie, soit 673,0 milliards.

c) L'ensemble de la **consommation commercialisable**, de 567,0 milliards, s'obtient en retranchant à la totalité des 673,0 milliards d'euros de *ventes au détail réalisées par l'ensemble des secteurs de l'économie*, 105,9 milliards de ventes correspondant soit aux *achats effectués au détail par des utilisateurs professionnels*, soit à la *correction appliquée pour les biens existants*. Les biens d'occasion, en effet, ne sont comptabilisés en consommation des ménages que pour la seule valeur de la marge commerciale perçue par l'opérateur commercial.

Encadré 3 : Évaluation et révisions des ventes au détail

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année **2017 est provisoire**. Elle est issue de la version provisoire de la consommation commercialisable et des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA. **Les évolutions de 2016 sont définitives**. Elles se fondent sur la version définitive de la consommation commercialisable et les chiffres d'affaires calculés par l'Insee à partir des déclarations fiscales des entreprises et de leur réponse à l'enquête structurelle annuelle (ESA).

Du fait du passage à la base 2014 des comptes nationaux, les données 2015 ont été exceptionnellement révisées en évolution à l'occasion du rapport de juin 2018, et les niveaux ont également été révisés, notamment pour tenir compte de l'intégration des stupéfiants (cf. introduction page 11).

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et artisanat à caractère commercial

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rapport de décembre 2018 (base 2014)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0	- 0,3	+ 0,1	+ 1,1 (def)	+ 2,0 (p)
	en volume	+ 0,0	- 0,1	+ 0,8	+ 1,5	+ 1,6 (def)	+ 1,2 (p)
Rapport de juin 2018 (base 2014)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0	- 0,3	+ 0,1 (r)	+ 0,9 (sd)	+ 2,0 (p)
	en volume	+ 0,0	- 0,1	+ 0,8	+ 1,5 (r)	+ 1,4 (sd)	+ 1,2 (p)
Rapport de décembre 2017 (base 2010)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0	- 0,3	+ 1,0 (def)	+ 0,9 (p)	
	en volume	+ 0,0	- 0,1	+ 0,8	+ 2,3 (def)	+ 1,5 (p)	
Rapport de juin 2017 (base 2010)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0	- 0,3 (def)	+ 0,3 (sd)	+ 0,7 (p)	
	en volume	+ 0,0	- 0,1	+ 0,8 (def)	+ 1,7 (sd)	+ 1,2 (p)	
Rapport de décembre 2016 (base 2010)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0 (def)	- 0,3 (def)	+ 0,4 (p)		
	en volume	+ 0,0	- 0,1 (def)	+ 0,8 (def)	+ 1,8 (p)		
Rapport de juin 2016 (base 2010)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0 (def)	- 0,3 (sd)	+ 0,3 (p)		
	en volume	+ 0,0	- 0,1 (def)	+ 0,9 (sd)	+ 1,8 (p)		
Rapport de décembre 2015 (base 2010)	en valeur	+ 1,9	+ 0,0 (def)	- 0,5 (p)			
	en volume	+ 0,0	- 0,1 (def)	+ 0,7 (p)			
Rapport de juin 2015 (base 2010)	en valeur	+ 1,9 (def)	- 0,2 (sd)	- 0,4 (p)			
	en volume	+ 0,0 (def)	- 0,2 (sd)	+ 0,8 (p)			
Rapport de décembre 2014 (base 2010)	en valeur	+ 1,9 (def)	- 0,5 (p)				
	en volume	+ 0,0 (def)	- 0,6 (p)				
Rapport de juin 2014 (base 2010)	en valeur	+ 1,4 (sd)	- 0,6 (p)				
	en volume	- 0,5 (sd)	- 0,7 (p)				

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires (r) données révisées

2.2 - Le grand commerce non alimentaire poursuit sa croissance

Avertissement : les données et analyses présentées dans cette partie concernent des *chiffres d'affaires* (et pas seulement des ventes de marchandises au détail) en secteurs d'entreprises (et non en secteurs d'établissements ou formes de vente⁵). Les évolutions ne sont donc pas parfaitement comparables aux parties précédentes sur le commerce de détail.

En 2017, les entreprises du grand commerce non alimentaire maintiennent une croissance proche de 2016, tant en valeur (+ 4,1 % après + 3,4 %) qu'en volume (+ 4,2 % après + 3,8 %). Elles réalisent 101 milliards d'euros de chiffre d'affaires et maintiennent ainsi leur poids dans l'ensemble du commerce non alimentaire (54,6 %).

La croissance du commerce non alimentaire sur l'année 2017 est largement soutenue par les bons résultats des ventes hors magasins, éventaires ou marchés, portées par les grandes entreprises de vente à distance. En outre, le regain touristique favorise les ventes des grands magasins qui retrouvent quasiment leur niveau d'activité d'avant 2016.

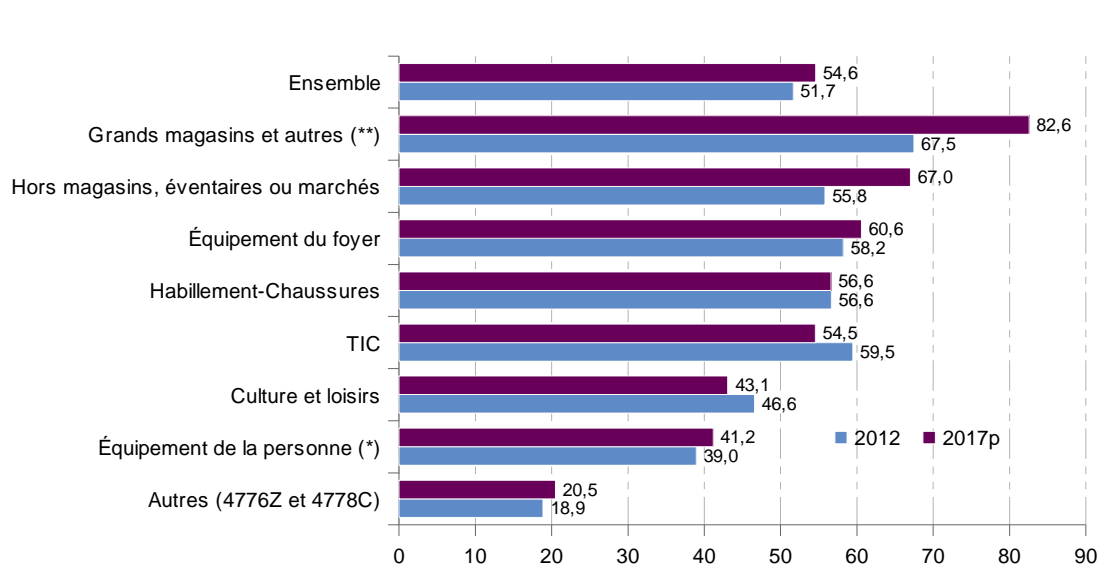
Encadré 4 : Définition du grand commerce non alimentaire

Le grand commerce non alimentaire est défini⁶ comme l'ensemble des entreprises⁷ dont l'activité principale relève du commerce non alimentaire en magasin spécialisé (NAF 474, 475, 476, 477 hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion) ainsi que les grands magasins et autres commerces de détail en magasin non spécialisé (4719A et 4719B) répondant à l'une des 3 conditions suivantes :

- employer 100 salariés ou plus ;
- employer 50 salariés ou plus, et :
 - soit exploiter 10 magasins ou plus
 - soit exploiter au moins un magasin de 2 500 m² et plus de surface de vente.

Le grand commerce non alimentaire prend également en compte le commerce de détail hors magasins, éventaires ou marchés (479), dans lequel le commerce électronique occupe une place de plus en plus grande. Seules les entreprises employant 50 salariés ou plus appartiennent au grand commerce.

Graphique 2 : Part du chiffre d'affaires H.T. du grand commerce dans l'ensemble du commerce non alimentaire, par secteur, en 2012 et 2017 (en %)



(*) équipement de la personne hors habillement-chaussure

(**) Grands magasins et autres commerces de détail en magasin non spécialisé

p : provisoire. Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

⁵ Une même entreprise peut posséder plusieurs magasins (établissements) ayant des formes de vente différentes (par exemple supérette et supermarché). Le secteur d'un établissement correspond à sa forme de vente. Celui d'une entreprise est déterminé par la forme de vente la plus importante.

⁶ Définition arrêtée par la Commission des comptes commerciaux de la nation en 1987, révisée en 1998

⁷ Le terme d'« entreprise » utilisé ici recouvre les sociétés et les entreprises individuelles. Il désigne toute unité légale déclarée au répertoire Sirene.

Tableau 4 : Chiffre d'affaires H.T du grand commerce et de l'ensemble du commerce non alimentaire

	Secteurs	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant en Md€ 2017p	Répartition en %
		2015	2016	2017p	2015	2016	2017p		
Grand commerce	TIC	9,4	4,2	7,8	1,4	-0,4	2,9	3,6	3,5
	Équipement du foyer	3,3	2,2	1,4	3,2	2,5	0,9	30,5	30,2
	Culture et loisirs	4,1	1,3	2,3	3,4	1,9	1,4	8,1	8,0
	Habillement-chaussure	3,4	0,2	-0,4	2,3	0,5	-0,4	20,1	19,9
	Équipement de la personne	11,5	-2,1	5,4	11,6	-1,8	5,9	7,7	7,6
	Autres (4776Z et 4778C)	11,5	4,9	2,2	5,1	3,1	2,0	3,3	3,3
	Grands magasins et autres	12,9	5,2	11,0	11,8	5,5	10,7	9,0	8,9
	Hors magasins, éventaires ou marchés	9,9	17,2	9,1	9,4	17,1	9,0	18,7	18,6
Grand commerce (sens large)	6,5	4,2	3,8	5,2	4,1	3,4	101,0	100,0	
Commerce à dominante non alimentaire	TIC	1,2	3,0	6,3	-6,2	-1,6	1,5	6,6	3,6
	Équipement du foyer	2,9	4,7	1,8	2,8	5,0	1,4	50,4	27,3
	Culture et loisirs	5,0	8,2	4,6	4,3	8,8	3,7	18,8	10,2
	Habillement-chaussure	0,3	0,1	0,4	-0,7	0,4	0,5	35,5	19,2
	Équipement de la personne	4,8	-0,1	3,2	4,9	0,2	3,6	18,7	10,1
	Autres (4776Z et 4778C)	4,2	3,6	6,5	-1,7	1,8	6,3	16,1	8,7
	Grands magasins et autres	10,0	2,4	8,9	8,9	2,7	8,6	10,9	5,9
	Hors magasins, éventaires ou marchés	17,8	3,4	9,0	17,4	3,4	8,8	27,9	15,0
Commerce à dominante non alimentaire	5,1	3,1	4,0	3,8	3,0	3,5	184,9	100,0	

(p) provisoire

Champ : entreprises du grand commerce non alimentaire en magasin spécialisé, hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion.

Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

2.3 - L'équipement commercial du commerce de détail : la proportion des magasins de grande taille évolue peu depuis 2012⁸

En 2016, 10 % des magasins du commerce de détail (y compris artisanat commercial) ont une surface supérieure ou égale à 400 m². Cette proportion est trois fois plus élevée pour les magasins d'équipement du foyer et les magasins d'alimentation non spécialisée. Elle est même proche de 40 % pour les grands magasins et autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Les surfaces de très grande taille (de 2 500 m² ou plus) représentent moins de 2 % des magasins du commerce de détail. Il s'agit généralement d'hypermarchés ou de grandes surfaces alimentaires non spécialisées (pour 34 % des surfaces de 2 500 m² ou plus) et de magasins d'équipement du foyer (pour 31 %).

Depuis 2012, dans la plupart des secteurs du commerce de détail, le poids des grandes surfaces commerciales dans le parc de magasins évolue peu. Seuls les grands magasins, l'équipement du foyer et les technologies de l'information et des télécommunications sont de plus en plus constitués de magasins de grande taille. À l'inverse, dans l'alimentation en magasin non spécialisé, ce sont les petites surfaces de moins de 120 m² qui gagnent du terrain en lien avec l'appétence des consommateurs pour les commerces de proximité.

En 2016, près de 94 % des sociétés du commerce de détail n'ont qu'un seul magasin tandis que moins de 1 % possèdent au moins 10 magasins. Bien que peu nombreuses, ces dernières réalisent plus de 30 % du chiffre d'affaires du secteur. Dans les secteurs de l'équipement du foyer et de l'habillement-chaussure, environ 60 % du chiffre d'affaires est réalisé par des sociétés possédant au moins 10 magasins. À l'inverse, plus de 90 % des entreprises de l'équipement de la personne et des pharmacies (et autres commerces d'articles médicaux et orthopédiques) n'ont qu'un seul établissement. Dans ces secteurs, les sociétés appartiennent rarement à des groupes d'entreprises⁹.

⁸ Pour le commerce de détail, l'enquête sectorielle annuelle d'entreprise dans le commerce donne la situation du parc fin 2016. S'agissant d'une enquête par sondage, la précision des résultats ne doit pas être considérée à l'unité près.

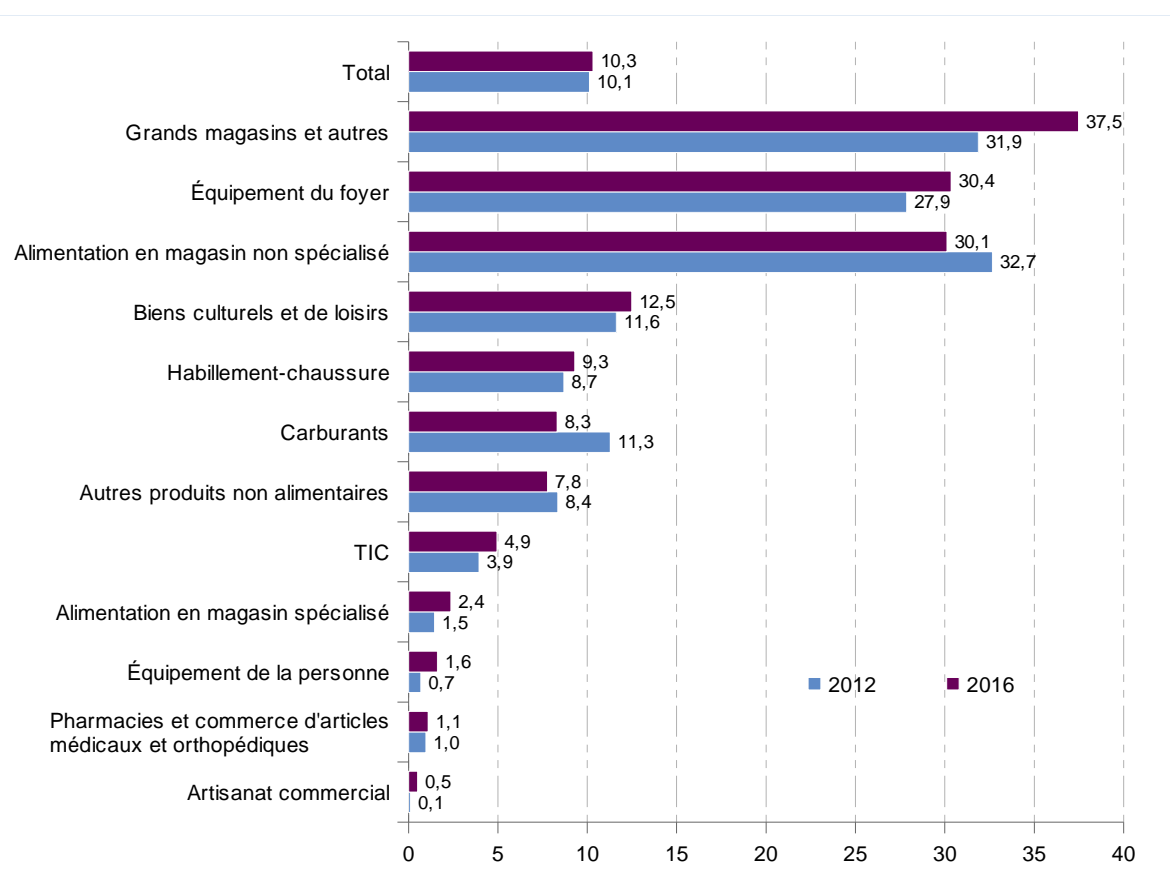
⁹ Voir Rousset A., « Portrait de groupes dans le commerce : un poids élevé et une forte spécialisation », Insee Première n°1724, décembre 2018

Tableau 5 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial par tranche de surface

Secteurs d'activité	En %
Prédominance alimentaire en magasins	100
Moins de 120 m ²	78
de 120 m ² à moins de 400 m ²	12
De 400 m ² à moins de 2500 m ²	7
2500 m ² et plus	2
Non alimentaire en magasins hors carburants	100
Moins de 120 m ²	69
de 120 m ² à moins de 400 m ²	20
De 400 m ² à moins de 2500 m ²	9
2500 m ² et plus	2
Carburants	100
Moins de 120 m ²	77
Plus de 120 m ²	23

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2016

Graphique 3 : Poids des magasins de 400 m² ou plus par secteur d'activité (en %)



Note de lecture : en 2016, 30,4 % des magasins du secteur de l'équipement du foyer sont des magasins de 400 m² ou plus, contre 27,9 % en 2012.

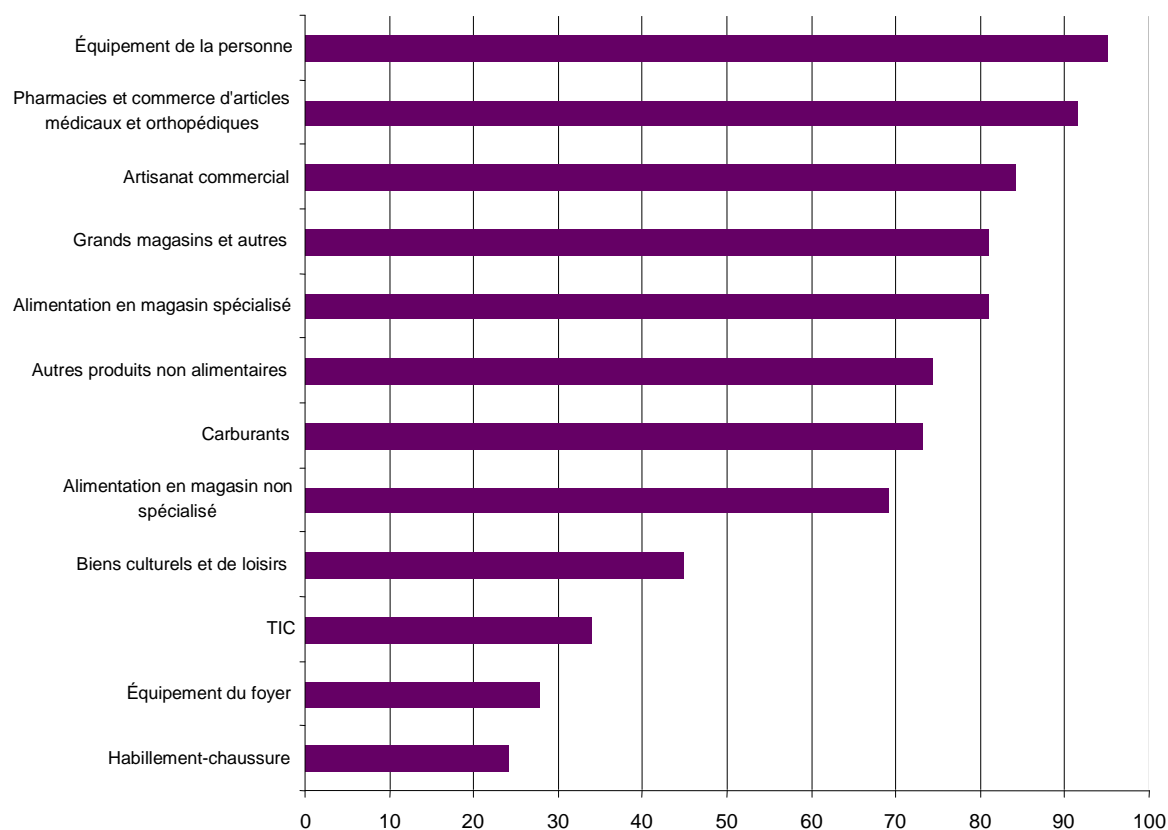
Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2012 et en 2016

Tableau 6 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2016 (en %)

	Magasin de moins de 400 m ²	Magasin de 400 m ² ou plus
Artisanat commercial	12,1	0,6
Alimentation en magasin non spécialisé	8,5	26,2
Alimentation en magasin spécialisé	12,0	2,7
Grands magasins et autres	1,1	4,1
Carburants	1,0	0,8
TIC	1,3	0,6
Équipement du foyer	9,5	29,0
Biens culturels et de loisirs	6,4	7,7
Habillement-chaussure	16,6	14,8
Pharmacies et commerce d'articles médicaux et orthopédiques	8,1	0,9
Équipement de la personne	8,2	1,3
Autres produits non alimentaires	15,2	11,3
Ensemble du commerce de détail (y compris artisanat commercial)	100,0	100,0

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2016

Graphique 4 : Poids des entreprises ne possédant qu'un seul magasin en 2016 (en % du chiffre d'affaires)



Note de lecture : 95 % du chiffre d'affaires du commerce de détail d'équipement de la personne (hors habillement-chaussures) est réalisé par des entreprises ne possédant qu'un seul magasin.

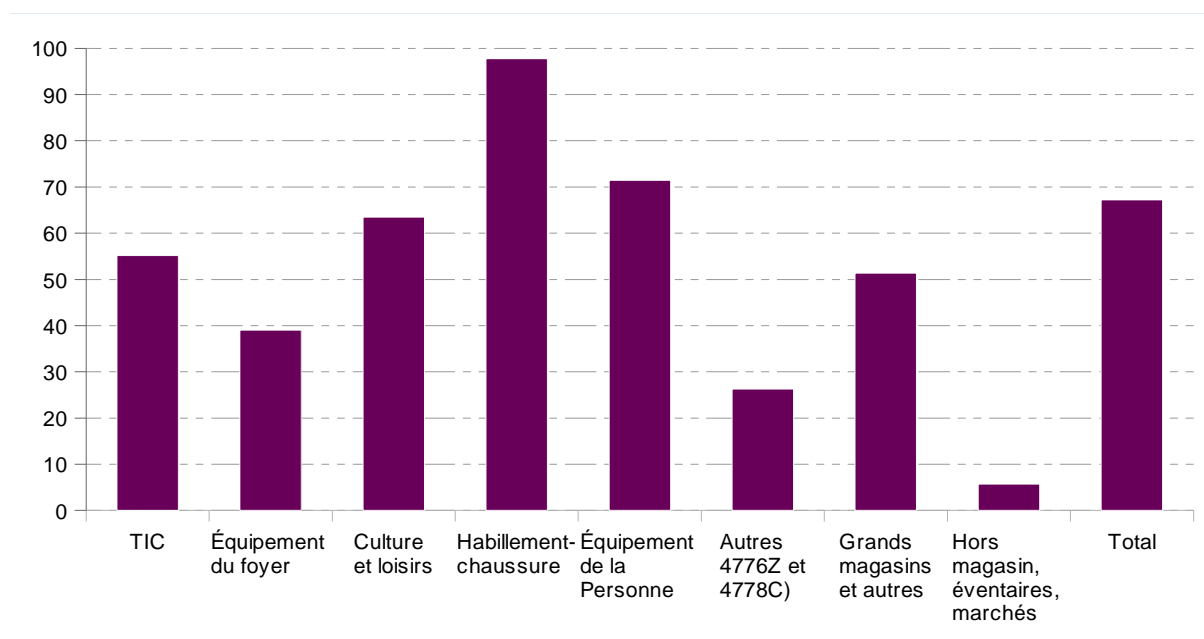
Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2016

2.4 - L'équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire

En 2016, 10 % des entreprises du grand commerce non alimentaire ne possèdent qu'un seul magasin tandis que 62 % en possèdent au moins dix. Dans l'habillement-chaussure, l'équipement de la personne et l'équipement du foyer, où sont présents de vastes réseaux d'enseignes, plus de 90 % des entreprises possèdent au moins 10 magasins. Une entreprise du grand commerce compte ainsi 52 magasins en moyenne, contre 2 dans l'ensemble du commerce non alimentaire spécialisé.

En 2016, un tiers des magasins du grand commerce non alimentaire a une superficie d'au moins 400 m². Outre le secteur des grands magasins, les surfaces commerciales de grande taille tiennent une place particulièrement importante dans le secteur de l'équipement du foyer (plus de 80 % du parc de magasins).

Graphique 5 : Nombre moyen de magasins par entreprise dans le grand commerce en 2016



Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce

3 - Commerce et réparation d'automobiles

Le bilan 2017 est à nouveau très positif **pour le commerce et la réparation d'automobiles**¹⁰ dont les ventes en volume augmentent de 4,9 % (après + 5,7 % en 2016, + 3,8 % en 2015). Ces trois années favorables font suite à trois années de baisse de l'activité. En 2017, les ventes du secteur progressent en valeur de 5,8 %, pour atteindre 127,4 milliards d'euros.

Le **commerce de véhicules automobiles** tire l'ensemble du commerce et de la réparation d'automobiles : ses ventes en volume progressent à nouveau (+ 5,1 % en 2017, après + 7,1 % en 2016).

Les **ventes d'entretien et de réparation automobile** continuent d'augmenter en 2017 (+ 2,8 % après + 2,4 % en 2016). Elles augmentent de 4,4 % en valeur (+ 1,9 % en 2016). Ces deux années de croissance suivent sept années consécutives de récession.

L'activité du **commerce de détail d'équipements automobiles** connaît un essor important avec un accroissement des ventes de + 9,8 % en volume (après + 1,6 % en 2016).

Le secteur du **commerce et de la réparation de motocycles** continue sa progression (+ 2,2 % en volume, après + 3,3 % en 2016).

Tableau 7 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2017p	
	2015	2016	2017p	2015	2016	2017p	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles	6,4	7,1	5,1	7,2	6,9	5,8	91,6	71,9
Entretien et réparation de véhicules automobiles	-0,4	2,4	2,8	-0,5	1,9	4,4	21,6	17,0
Commerce de gros d'équipements automobiles	0,5	0,6	7,0	2,1	0,0	6,9	1,9	1,5
Commerce de détail d'équipements automobiles	-5,6	1,6	9,8	-4,4	1,0	9,5	8,4	6,6
Commerce et réparation de motocycles	-3,7	3,3	2,2	-3,6	4,0	4,1	3,9	3,1
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE	3,8	5,7	4,9	4,5	5,4	5,8	127,4	100,0

p : provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

¹⁰ Rappel : le commerce de carburant qui était classé dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles en ancienne nomenclature figure désormais avec le commerce de détail.

Encadré 5 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

Les évolutions des ventes au détail présentées sur l'année 2016 sont définitives. Elles sont issues de la version définitive de la consommation commercialisable et des données structurelles d'entreprises. Elles reprennent les chiffres d'affaires calculés par l'Insee à partir des déclarations fiscales des entreprises et de leur réponse à l'enquête structurelle annuelle (ESA).

Les évolutions de 2017 sont provisoires. Elles sont fondées sur les indices de chiffres d'affaires par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Du fait du passage à la base 2014 des comptes nationaux, les données 2015 ont été exceptionnellement révisées en évolution à l'occasion du rapport de juin 2018, et les niveaux ont également été révisés, notamment pour tenir compte de l'intégration des stupéfiants (cf. introduction page 11).

Évolution des ventes du commerce et de la réparation d'automobiles (données provisoires et révisées)

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rapport de décembre 2018 (base 2014)	en valeur	- 4,3	- 2,0	+ 1,0	+ 4,5	+ 5,4 (def)	+ 5,8 (p)
	en volume	- 6,3	- 3,4	- 0,4	+ 3,8	+ 5,7 (def)	+ 4,9 (p)
Rapport de juin 2018 (base 2014)	en valeur	- 4,3	- 2,0	+ 1,0	+ 4,5 (r)	+ 6,3 (sd)	+ 5,9 (p)
	en volume	- 6,3	- 3,4	- 0,4	+ 3,8 (r)	+ 6,5 (sd)	+ 5,1 (p)
Rapport de décembre 2017 (base 2010)	en valeur	- 4,3	- 2,0	+ 1,0	+ 4,4 (def)	+ 6,5 (p)	
	en volume	- 6,3	- 3,4	- 0,4	+ 3,5 (def)	+ 6,6 (p)	
Rapport de juin 2017 (base 2010)	en valeur	- 4,3	- 2,0	+ 1,0	+ 4,6 (sd)	+ 6,5 (p)	
	en volume	- 6,3	- 3,4	- 0,4	+ 3,8 (sd)	+ 6,7 (p)	
Rapport de décembre 2016 (base 2010)	en valeur	- 4,3	- 2,0 (def)	+ 1,0	+ 4,7 (p)		
	en volume	- 6,3	- 3,4 (def)	- 0,4	+ 3,8 (p)		
Rapport de juin 2016 (base 2010)	en valeur	- 4,3	- 2,0 (def)	+ 1,4 (sd)	+ 4,6 (p)		
	en volume	- 6,3	- 3,4 (def)	+ 0,0 (sd)	+ 3,7 (p)		
Rapport de décembre 2015 (base 2010)	en valeur	- 4,3	- 2,0 (def)	+ 1,4 (p)			
	en volume	- 6,3	- 3,4 (def)	- 0,1 (p)			
Rapport de juin 2015 (base 2010)	en valeur	- 4,3 (def)	- 1,9 (sd)	+ 1,6 (p)			
	en volume	- 6,3 (def)	- 3,2 (sd)	+ 0,1 (p)			
Rapport de décembre 2014 (base 2010)	en valeur	- 4,3 (def)	- 2,0 (p)				
	en volume	- 6,3 (def)	- 3,3 (p)				
Rapport de juin 2014 (base 2010)	en valeur	- 4,6 (sd)	- 1,9 (p)				
	en volume	- 6,6 (sd)	- 3,3 (p)				

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires (r) données révisées

Source : Insee - comptes du commerce

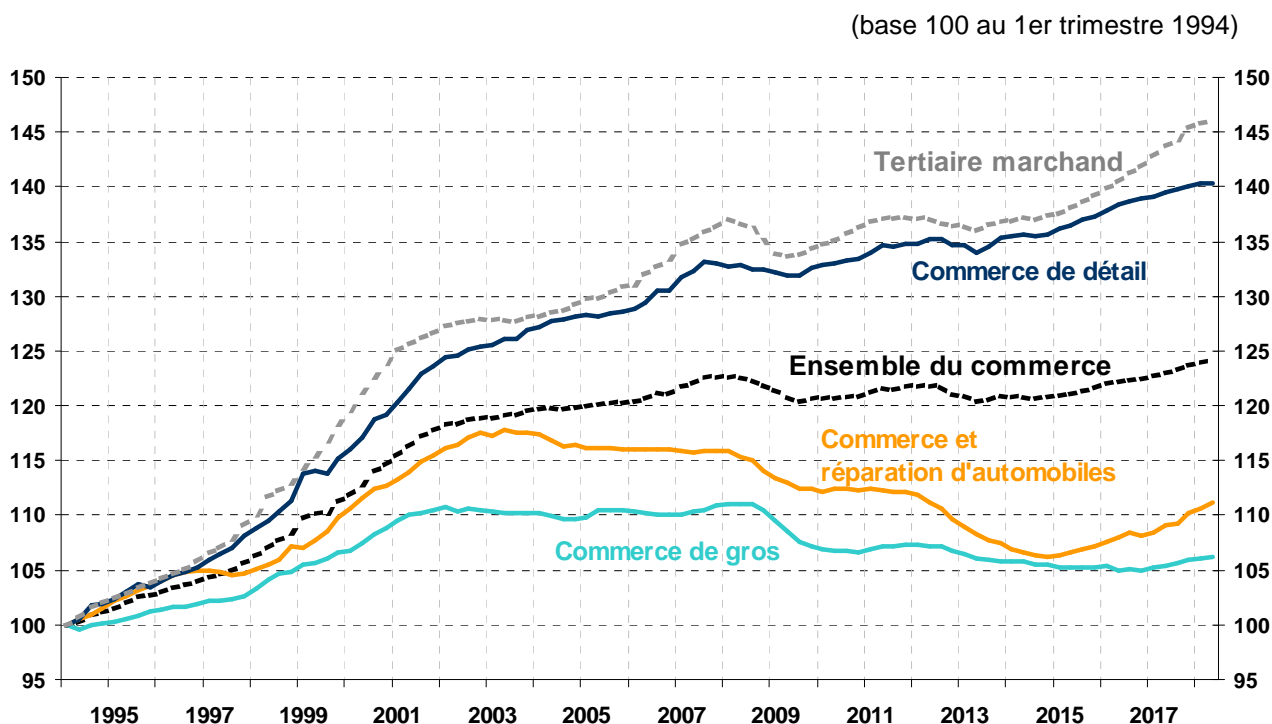
CHAPITRE II : EMPLOI

Fin 2017, environ 3,6 millions de personnes travaillent dans les secteurs commerciaux¹¹. Parmi eux, cinq sur six sont salariés.

La hausse des effectifs salariés entamée en 2015 se poursuit en 2017. L'emploi salarié dans le commerce augmente de 1,0 % entre décembre 2016 et décembre 2017. Cette progression est cependant moins soutenue que celle de l'emploi salarié dans l'ensemble du tertiaire marchand. La croissance de l'emploi salarié se poursuit sur le premier semestre de 2018 dans l'ensemble des secteurs du commerce. Pour la première fois depuis 2011, une reprise s'esquisse depuis 2017 dans le commerce de gros. L'emploi est dynamique dans le commerce et la réparation d'automobiles mais progresse moins rapidement depuis 2017 dans le commerce de détail.

En 2017, le commerce continue à augmenter son recours à l'intérim. Celui-ci s'accroît depuis fin 2012. Il ralentit début 2018 avec 73 100 intérimaires à la fin du premier semestre 2018.

Graphique 1 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce



Champ : France (hors Mayotte)
Source : Insee, estimations d'emploi

¹¹ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

1 - La croissance de l'emploi salarié du commerce se poursuit début 2018

3,1 millions de salariés travaillent dans le commerce hors artisanat commercial fin 2017, soit 20 % des salariés de l'ensemble des secteurs principalement marchands¹². Plus de la moitié d'entre eux exercent dans le commerce de détail et près d'un tiers dans le commerce de gros.

La hausse de l'emploi salarié du commerce se poursuit en 2017 pour la troisième année consécutive et se prolonge à un rythme un peu moins soutenu début 2018. Le secteur gagne ainsi 30 000 emplois salariés en 2017, soit + 1 %, et 9 600 sur les deux premiers trimestres de 2018.

L'emploi salarié commercial reste moins dynamique que celui du tertiaire marchand en 2017 (+ 1,6 %).

L'emploi salarié croît en 2017 et au premier semestre 2018 dans les trois secteurs du commerce, ce qui ne s'était plus produit depuis 2002. Il ralentit dans le commerce de détail, qui ne tire plus la hausse à lui seul, et accélère dans le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles.

Les effectifs du commerce de détail continuent à croître en 2017 mais à un rythme moins rapide avec une hausse de 0,8 % (+ 14 900 salariés) après + 1,2 % en 2015 et en 2016. Ils n'augmentent que faiblement au premier semestre 2018 avec un gain de 3 600 salariés.

L'emploi salarié du commerce de gros progresse en revanche en 2017 pour la première fois depuis 2011 (+ 0,7 % et + 6 400 salariés) après avoir perdu 54 000 salariés depuis fin 2007. La hausse se poursuit début 2018 avec 2 600 salariés supplémentaires.

La reprise de l'emploi salarié dans le commerce et la réparation d'automobiles initiée en 2015 s'amplifie en 2017 avec une croissance de 1,9 % et un gain de 7 200 salariés. Cette croissance se prolonge au premier semestre 2018 (+ 3 400 salariés). Le secteur avait auparavant perdu près de 10 % de ses salariés entre 2002 et 2014.

Tableau 1 : Effectif salarié hors intérim au 31/12 et 30/06 (en milliers) et part (en %)

Secteurs d'activité	2014	2015	2016	2017 (p)	30/06 2018 (p)	Part au 30/06 2018 (en %)
Commerce de détail	1 737	1 758	1 778	1 793	1 797	11
Commerce de gros	965	963	961	969	972	6
Commerce et réparation d'automobiles	367	371	374	381	385	2
Total commerce	3 069	3 092	3 114	3 144	3 153	20
Tertiaire marchand	11 018	11 114	11 265	11 442	11 504	72
Secteurs principalement marchands¹³	15 596	15 622	15 734	15 945	16 015	100

(p) : données provisoires

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi

¹² Les secteurs principalement marchands excluent l'agriculture ainsi que l'administration publique, l'enseignement (public et privé), la santé humaine et l'action sociale (publiques et privées).

¹³ Hors intérim

Tableau 2 : Effectif salarié hors intérim, variation en glissement annuel au 31/12 (en % et milliers)

Secteurs d'activité	2014	2015	2016	2017(p)	Variation en 2017 (en milliers)
Commerce de détail	0,2	1,2	1,2	0,8	15
Commerce de gros	-0,4	-0,2	-0,2	0,8	8
Commerce et réparation d'automobiles	-1,1	1,0	0,9	1,9	7
Total commerce	-0,1	0,7	0,7	1,0	30
Tertiaire marchand	0,4	0,9	1,4	1,6	178
Secteurs principalement marchands	-0,3	0,2	0,7	1,3	212

(p) : données provisoires

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi

2 - L'intérim progresse moins rapidement en 2017 et début 2018

Le commerce emploie 2 % de ses salariés en intérim, soit 71 500 intérimaires fin 2017. Ce recours à l'intérim est modéré comparativement à l'industrie dans laquelle 9 % des salariés sont intérimaires. Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,9 % fin 2017) est lié à la plus forte volatilité de son activité.

Le recours à l'intérim continue à progresser dans le commerce en 2017 (+ 7,1 %) à un rythme cependant moins élevé qu'en 2016 du fait d'une baisse du nombre d'intérimaires au deuxième semestre. Les trois secteurs du commerce emploient 4 800 intérimaires supplémentaires fin 2017 (+ 7 100 fin 2016) et 1 600 de plus à la fin du premier semestre 2018. L'intérim ne progresse cependant plus début 2018 dans le commerce de détail. Depuis fin 2012, le commerce emploie 22 200 intérimaires de plus (+ 44 %).

Tableau 3 : Nombre d'intérimaires au 31/12 et 30/06 (en milliers) et part (en %)

Secteurs d'activité	2014	2015	2016	2017	30/06 2018	Part au 30/06 2018 (en %)
Commerce de détail	20,5	22,4	25,0	26,3	26,2	3
Commerce de gros	30,9	32,7	36,2	39,1	40,7	5
Commerce et réparation d'automobiles	3,9	4,5	5,6	6,1	6,3	1
Total commerce	55,3	59,6	66,8	71,5	73,1	9
Tertiaire marchand	195,8	221,4	257,1	304,6	312,1	40
Secteurs principalement marchands	547,4	604,1	671,4	789,8	787,1	100

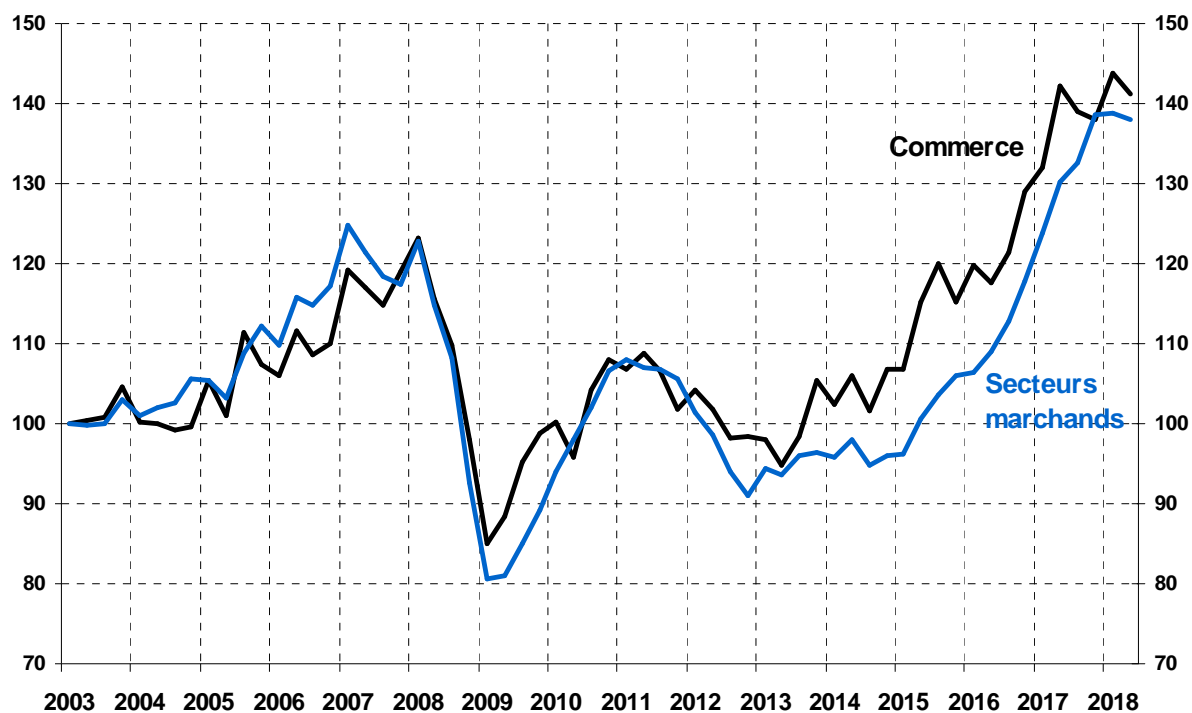
Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Avertissement : les séries d'emploi intérimaire ont été révisées à la hausse à la suite du passage des entreprises d'intérim à la Déclaration Sociale Nominative (DSN), ce qui a permis d'améliorer la qualité de couverture des relevés mensuels de mission.

Graphique 2 : Effectif intérimaire trimestriel dans le commerce

(base 100 au 1er trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte
Source : Dares

Tableau 4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel au 31/12 (en % et milliers)

Secteurs d'activité	2014	2015	2016	2017	Variation en 2017 (en milliers)
Commerce de détail	2,2	9,4	11,6	5,3	1,3
Commerce de gros	-0,5	6,0	10,5	8,1	2,9
Commerce et réparation d'automobiles	12,5	13,9	24,5	9,4	0,5
Total commerce	1,3	7,8	12,0	7,1	4,8
Tertiaire marchand	3,4	13,1	16,1	18,5	47,5
Secteurs principalement marchands	-0,3	10,4	11,1	17,6	118,4

Champ : France hors Mayotte
Source : Dares

CHAPITRE III : LE RÔLE DU COMMERCE DANS LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

En reconnaissant que les entreprises ne participent pas uniquement au développement économique, mais qu'elles interagissent avec leur écosystème à travers des engagements environnementaux, sociétaux ou économiques, la responsabilité sociétale des entreprises¹⁴ (RSE) replace les engagements volontaires des firmes au cœur des préoccupations publiques. Les initiatives internationales, comme le Pacte Mondial de 2000 du Secrétariat des Nations-Unis ou la publication de la norme ISO-26000 en 2010 participent à cette prise de conscience collective. En France, la création en 2012 de la plateforme RSE au sein de France Stratégie reflète l'importance de ces problématiques dans le débat public et répond à la demande d'organisations représentatives d'employeurs, de salariés et de la société civile.

L'enquête Entreprises et Développement durable, réalisée par l'Insee en 2016¹⁵ recueille les actions déclarées des sociétés sur ces dimensions économiques, sociétales ou environnementales. Cette fiche synthétique s'attache à illustrer les caractéristiques exprimées par les sociétés du commerce.

Points clés :

- La RSE est relativement bien connue, même si le commerce de détail semble le moins informé et déclare être le moins actif des différents secteurs d'activité enquêtés.
- Les actions des sociétés sont moyennement formalisées dans leurs procédures internes : 37 % seulement des sociétés estimant mener des actions RSE déclarent évaluer les performances de leur entreprise en matière de RSE.
- Les attentes des sociétés sont à la fois économiques, environnementales et d'image.
- La nature des engagements pris par les sociétés du commerce est globalement similaire à celle des autres secteurs, d'un point de vue sociétal, environnemental ou économique.
- Les sociétés du commerce ont un rôle clé à jouer dans la chaîne de valeur. Les sociétés dont les clients exigent le respect de clauses RSE ont, *toutes choses égales par ailleurs*, une probabilité beaucoup plus élevée d'exiger le respect de clauses RSE auprès de leurs propres fournisseurs.

1- Connaissance et formalisation de la RSE

1.1- Connaissance et actions menées dans des perspectives RSE

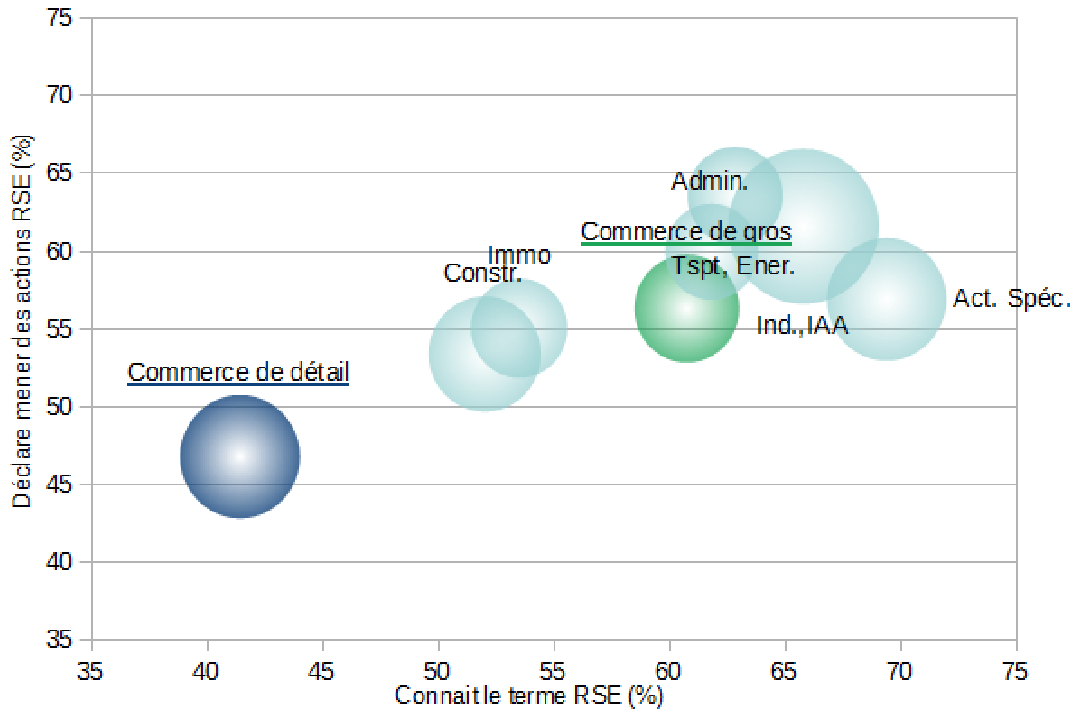
La RSE est globalement bien connue des sociétés. Deux sur trois déclarent en avoir déjà entendu parler, tous secteurs confondus. Toutefois cette connaissance diffère grandement en fonction de la taille de la société et de son appartenance éventuelle à un groupe : 66 % des sociétés de 50 salariés et plus répondent par l'affirmative, contre 48 % des sociétés de 20 à 49 salariés n'appartenant pas un groupe. De fortes disparités existent également entre secteurs. Le commerce de détail se distingue, avec moins d'une société sur deux qui déclare avoir déjà entendu parler de la RSE. Cette spécificité perdure, même en contrôlant par les variables structurelles de taille et d'appartenance à un groupe.

Après une courte définition pour permettre aux sociétés n'ayant jamais entendu parler de RSE de répondre, 60 % des sociétés déclarent mener des actions dans une perspective RSE. Le taux d'action du commerce de détail est plus faible, en cohérence avec la moindre connaissance qu'il avait de la RSE.

¹⁴ La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises désigne les procédures visant à intégrer les préoccupations en matière environnementale, sociale, éthique, de droit de l'homme et des consommateurs dans la stratégie de base des sociétés.

¹⁵ Enquête réalisée auprès de 11 009 unités légales de 20 salariés ou plus de tous secteurs d'activité à l'exception des activités financières et d'assurance, en France (hors Mayotte).

Graphique 1 : Connaissance et action de la RSE par secteur d'activité



Note de lecture : 41 % des sociétés du commerce de détail déclarent avoir déjà entendu parler de la RSE et 47 % estiment mener des actions dans une perspective RSE. Taille des bulles proportionnelle au nombre de sociétés.

1.2 - Des actions RSE cependant peu formalisées

Au-delà de la simple déclaration d'intention ou du sentiment de mener des actions dans cette perspective, les sociétés formalisent peu ces actions dans leurs procédures internes. Parmi les sociétés déclarant mener des actions RSE, moins d'une sur deux possède un service ou un agent dédié (même à temps partiel). Ce ratio est inférieur à 30 % dans le commerce de détail. Le degré de formalisation varie entre 30 % à 50 % selon les questions pour les sociétés estimant mener des actions dans une perspective RSE, à l'exception notable de celle relative à la rémunération. La proportion des sociétés déclarant indexer la partie variable de la rémunération des managers ou des cadres dirigeants est proche de 5 % en moyenne.

Tableau 1 : Degré de formalisation des actions RSE selon leur secteur d'activité

Mesures prises par les sociétés estimant mener des actions RSE	Commerce			Autres secteurs
	ensemble	dont commerce de gros	dont commerce de détail	
Service ou agent dédié	35 %	42 %	29 %	45 %
Concertation des mesures	30 %	33 %	27 %	35 %
Évaluation des mesures	33 %	34 %	31 %	39 %
Objectif de gestion	29 %	31 %	27 %	35 %
Rémunération variable indexée	3 %	5 %	2 %	6 %
Rend compte des performances RSE	20 %	23 %	17 %	27 %

Note de lecture : 29 % des sociétés du commerce de détail estimant mener des actions RSE déclarent avoir un service ou un agent dédié (même à temps partiel) à ces problématiques.

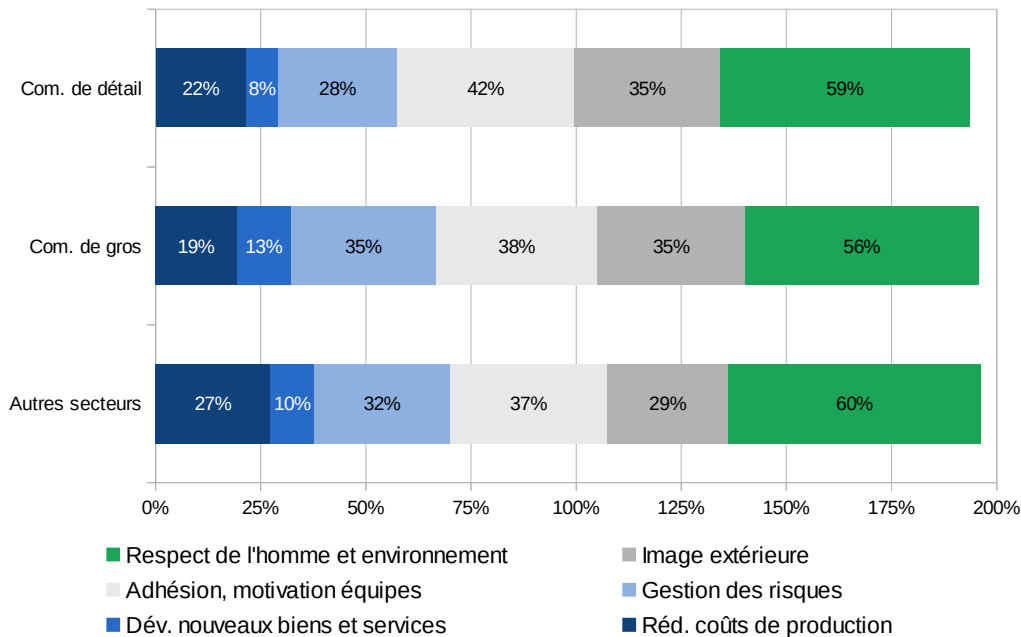
2- Résultats et engagements de la RSE

2.1 - Les résultats attendus de la RSE sont multiples

Les retombées possibles pour les sociétés qui agissent dans des perspectives RSE sont multiples : d'ordre économique (réduction des coûts, développement de nouveaux produits, gestion des risques), d'ordre médiatique (image interne : motivation des employés, image externe) ou d'ordre environnemental et éthique (respect de l'homme et de l'environnement). Les deux principaux résultats attendus des sociétés du commerce sont très similaires à ceux des autres secteurs. Les dimensions économiques regroupent un tiers des attentes, les considérations d'image, interne et externe, un autre tiers, et celles environnementales un tiers également.

La RSE est toutefois plus perçue économiquement comme un levier pour diminuer ses coûts (19 % à 27 %) et gérer ses risques (28 % à 35 %) que pour développer de nouveaux produits (8 % à 13 %).

Graphique 2 : Répartition des deux principaux résultats espérés des actions RSE par secteur d'activité



Note de lecture : 22 % des sociétés du commerce de détail déclarent que la réduction des coûts de production fait partie des deux principaux résultats espérés de leurs actions RSE parmi les six proposés. On considère ici les deux principaux résultats, d'où la somme à 200 %.

2.2 - Un engagement sociétal dans la moyenne des autres secteurs

La lutte contre les discriminations constitue une dimension importante de l'engagement en RSE des sociétés. En 2016, 40 % des sociétés déclarent en effet mener au moins une politique spécifique à ce sujet, parmi les six listées dans l'enquête (discriminations liées au sexe ; à l'origine -ethnique, sociale ou culturelle- ; à l'âge concernant les seniors ; à l'âge concernant les jeunes ; au handicap ; à l'orientation sexuelle). Elles sont 35 % dans le commerce. Cette lutte contre les discriminations est par ailleurs très polarisée : la moitié des sociétés déclarant avoir des politiques spécifiques de lutte contre les discriminations les ont mises en place contre les six types de discriminations listés par l'enquête. Les formations de sensibilisation, des référents diversité ou des cellules d'écoute et de traitement des réclamations sont plus rares (13 % à 16 % des sociétés du commerce de 50 salariés et plus).

Les sociétés s'engagent également dans la gestion des risques psychosociaux. En 2016, 55 % des sociétés du commerce de 50 salariés et plus estiment assurer à leurs salariés un droit à la déconnexion (hors « Ne Sait Pas »), avant l'obligation légale, applicable au 1er janvier 2017. Ce droit à la déconnexion s'accompagne de plan de prévention contre les risques psychosociaux dans 28 % des sociétés.

Une société sur trois déclare avoir fait un effort particulier pour l'embauche de personnes éloignées du marché du travail au cours des trois dernières années. Ce ratio est de 25 % pour les sociétés

du commerce de gros. Il n'est pas observé de différences entre secteurs d'activité concernant l'adaptation des postes aux salariés âgés. La mise en place de mesures issues de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), au sein de sociétés de 50 salariés et plus, est plus différenciée entre le commerce et les autres secteurs : 28 % des sociétés du commerce de détail et 37 % des sociétés du commerce de gros ont mis en place des mesures de type GPEC. Dans les autres secteurs, ce ratio est de 43 %.

Tableau 2 : Taux d'engagement sociétal par secteur d'activité

Engagements sociétaux		Commerce			Autres secteurs
		ensemble	dont commerce de gros	dont commerce de détail	
Discriminations	Mise en place de politiques de lutte contre un type de discrimination	35 %	36 %	34 %	41 %
	Formations de sensibilisation*	16 %	18 %	14 %	20 %
	Référent en charge de la diversité et de la prévention*	15 %	18 %	13 %	22 %
	Cellule d'écoute et de traitement des réclamations*	13 %	15 %	11 %	15 %
Risques psychosociaux	Plan de prévention	28 %	27 %	29 %	27 %
	Droit à la déconnexion* (hors NSP)	55 %	55 %	54 %	53 %
Social	Adaptation des postes aux salariés âgés	22 %	21 %	23 %	25 %
	Effort particulier pour l'embauche de personnes éloignées du marché du travail	34 %	25 %	40 %	37 %
	Mise en place de mesures de la GPEC*	32 %	37 %	28 %	43 %

* : Question posée aux sociétés de 50 salariés et plus uniquement.

Note de lecture : 34 % des entreprises du commerce de détail ont mis en place une politique de lutte spécifique contre une discrimination au moins (parmi les discriminations liées au sexe, à l'origine -ethnique, sociale ou culturelle-, à l'âge concernant les seniors, à l'âge concernant les jeunes, au handicap, à l'orientation sexuelle). 18 % des sociétés de 50 salariés et plus du commerce de gros ont mis en place des formations de sensibilisation à la discrimination.

2.3 - Un impact environnemental similaire aux autres secteurs

De manière générale, l'estimation par les entreprises elles-mêmes de leurs impacts environnementaux est assez proches pour les entreprises du commerce et pour celles des autres secteurs.

Tableau 3 : Proportion de sociétés estimant avoir un impact environnemental fort ou très fort par secteur d'activité

Impacts environnementaux	Commerce			Autres secteurs
	ensemble	dont commerce de gros	dont commerce de détail	
Production de déchets	15 %	12 %	18 %	13 %
Changement climatique	8 %	10 %	7 %	10 %
Nuisances sonores	5 %	4 %	5 %	9 %
Pollution de l'air	7 %	8 %	7 %	8 %
Utilisation ou génération de substances toxiques	8 %	8 %	7 %	6 %
Pollution de l'eau	5 %	6 %	5 %	5 %
Pollution des sols	5 %	5 %	5 %	4 %
Perte de biodiversité	3 %	4 %	2 %	3 %

Note de lecture : 12 % des entreprises du commerce de gros estiment avoir un impact fort ou très fort en terme de production de déchets.

Les sociétés du commerce se distinguent dans l'estimation de leur impact dans le domaine des nuisances sonores (deux fois moindre que les sociétés des autres secteurs) et dans la production de déchets. C'est une préoccupation plus importante pour le commerce de détail (18 %) que pour le commerce de gros (12 %) et pour la moyenne des autres secteurs (13 %). Cependant, la moyenne des autres secteurs recouvre des comportements très différents : 27 % des sociétés de l'énergie et de l'environnement estiment par exemple avoir un impact fort sur la production de déchets, 3 % pour les sociétés de l'informatique et de la communication¹⁶.

2.4- L'engagement économique externe joue un rôle clé

L'engagement économique des sociétés dans la RSE peut être interne, à travers la mise en place de procédures spécifiques valorisant leur écosystème économique, ou externe, notamment en exigeant de leurs fournisseurs le respect de clauses spécifiques.

L'enquête liste trois dimensions grâce auxquelles les entreprises peuvent directement améliorer la qualité de leur environnement économique : en payant plus rapidement leurs fournisseurs ; en faisant appel à des dispositifs de médiation pour résoudre les conflits avec les tiers et éviter les procédures judiciaires ; ou en mettant en place des dispositifs anti-corruption. La lutte contre la corruption semble relativement plus fréquente dans les sociétés du commerce de gros, et beaucoup moins dans les entreprises du commerce de détail.

Tableau 4 : Engagements économiques par secteur d'activité

Engagements économiques	Commerce			Autres secteurs
	ensemble	dont commerce de gros	dont commerce de détail	
Prend des dispositions pour payer ses fournisseurs dans des délais plus courts que ceux imposés par le cadre légal*	28 %	29 %	28 %	25 %
Met en place un dispositif anti-corruption*	33 %	46 %	24 %	38 %
Fait appel à un médiateur pour résoudre un conflit* (hors NSP)	8 %	10 %	7 %	12 %

* : Question posée aux sociétés de 50 salariés et plus uniquement

Note de lecture : 28 % des entreprises du commerce de détail de 50 salariés et plus déclarent prendre des dispositions pour payer ses fournisseurs dans des délais plus courts que ceux imposés par le cadre légal.

D'autre part, les sociétés peuvent jouer un rôle important dans la transmission des exigences RSE au sein des relations clients-fournisseurs.

Plusieurs caractéristiques des sociétés peuvent avoir un effet sur la probabilité de transmission des exigences RSE. Avoir des clients qui exigent le respect des clauses RSE multiplie, en moyenne et toutes autres choses égales par ailleurs, la probabilité d'exiger le respect de clauses RSE par 8,6 auprès de ses fournisseurs. Lorsqu'un client impose le respect de clauses RSE à un fournisseur, il existe de fortes chances pour que celui-ci ait les mêmes exigences sur ses propres fournisseurs.

¹⁶ Une analyse plus détaillée de ces dimensions environnementales est disponible dans Dumartin S., « Les pratiques environnementales des entreprises », *Insee Première* n°1673, novembre 2017

Tableau 5 : Probabilité d'imposer à ses fournisseurs le respect de clauses RSE (régression logistique)

Variable	Modalité	Rapport de cote	Signif.
Exigences des clients	Clients n'exigent pas	b.	
	Clients exigent	8,64	***
Taille de la société	De 20 à 49 salariés	b.	
	De 50 à 249 salariés	1,62	***
	De 250 à 599 salariés	3,15	***
	600 salariés et plus	6,41	***
Indépendance de la société	Indépendante	b.	
	Appartenance à un groupe	1,19	***
Concentration des clients	Clients peu concentrés	b.	
	Clients concentrés dans le groupe	0,88	
	Clients concentrés hors du groupe	1,34	***
Provenance des clients	Clients majoritairement dans la région	b.	
	Clients majoritairement en France	0,96	***
	Clients majoritairement en Europe	1,00	*
	Clients majoritairement mondiaux	1,09	
Provenance des fournisseurs	Fournisseurs majoritairement régionaux	b.	
	Fournisseurs majoritairement en France	1,14	**
	Fournisseurs majoritairement en Europe	1,08	***
	Fournisseurs majoritairement mondiaux	1,47	**
Concentration des fournisseurs	Fournisseurs peu concentrés	b.	
	Fournisseurs concentrés dans le groupe	1,29	***
	Fournisseurs concentrés hors du groupe	0,97	***
Secteur d'activité	Industrie	b.	
	Activités administratives	1,74	***
	Activités spécialisées et scientifiques	1,05	***
	Commerce de détail	1,62	
	Commerce de gros	1,33	***
	Construction	1,95	***
	Energie et environnement	3,29	***
	Hébergement et restauration	3,76	***
	Industrie agro-alimentaire	1,14	***
	Immobilier	9,37	**
	Information et communication	1,02	***
Transports et entreposage	1,60		

Note de lecture : les sociétés de 50 à 249 salariés ont 1,62 fois plus de chances d'exiger le respect de clauses RSE auprès de leurs fournisseurs que les sociétés de 20 à 49 salariés, toutes choses égales par ailleurs. Ce coefficient est hautement significatif. (***) <0.1% ; ** <1% ; * <5%). Les coefficients sans * sont non-significatifs.

3. Conclusion

Les sociétés du commerce s'engagent dans la RSE pour les mêmes raisons, et de manière similaire aux sociétés des autres secteurs d'activité. La responsabilité sociale des entreprises est perçue à la fois comme un levier économique, environnemental ou éthique, et d'image. Toutefois, au-delà de la déclaration d'intention, les sociétés qui déclarent mener des actions formalisent peu ces pratiques. Les entreprises du commerce ont cependant un rôle clé à jouer dans la transmission des exigences RSE entre entreprises. En exigeant le respect de clauses RSE auprès de leurs fournisseurs, elles participent à un effet de cascade qui peut remonter toute la chaîne de valeur, pour diffuser plus largement le respect de leurs valeurs économiques, environnementales, et éthiques.

CHAPITRE IV : LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

1 - Nette reprise du commerce mondial

L'année 2017 marque un net rebond du commerce mondial, après plusieurs années de croissance très modérée qui ont suivi la crise de 2009. Notamment, en 2016, la croissance en volume du commerce de marchandises n'avait été que de 1,8 % selon l'OMC. Il progresse de 4,7 % en 2017, et ce en dépit de nombreuses tensions et d'une hausse généralisée des prix, notamment des matières premières. Cette croissance est tirée par la demande asiatique et des économies émergentes, qui connaissent une très forte hausse des importations mais également des exportations. Si la reprise du commerce de marchandises est moins marquée dans les économies développées, leurs exportations (+ 3,5 %) bénéficient toutefois de ce raffermissement de la demande. Plus particulièrement, la demande mondiale adressée à la France est en hausse de 5,0 % (source DG-Trésor).

Dans ce contexte, les échanges français de marchandises repartent très nettement à la hausse. Les opérateurs de commerce s'inscrivent dans cette tendance : après une année atone, leurs importations progressent de 5,2 % en valeur et leurs exportations de 5,9 %.

Les importations des opérateurs de commerce s'établissent à 262 milliards d'euros en 2017. Leur hausse par rapport à 2016 est soutenue par les achats de véhicules automobiles et de produits chimiques et, dans une moindre mesure, par les produits informatiques. Les importations des opérateurs des secteurs du commerce ont sensiblement augmenté en provenance de la plupart des zones, à l'exception de l'Amérique. Les principales contributions sont en provenance de l'UE et de l'Asie, ce qui est en cohérence avec la hausse des importations des sociétés commerciales de véhicules (UE) et de produits informatiques (Asie).

Les exportations des opérateurs de commerce s'établissent, quant à elles, à 128 milliards d'euros en 2017. Elles s'inscrivent également en hausse, avec une forte contribution des mêmes produits que les importations, à savoir les véhicules automobiles et les produits chimiques. Mais cette hausse est plus générale et concerne la plupart des produits manufacturés, à l'exception notable de la pharmacie. Les exportations des sociétés commerciales ont progressé vers l'ensemble des zones. Mais l'UE, qui représente plus des deux tiers des débouchés des entreprises commerciales, reste le premier contributeur à cette croissance. Seules les livraisons vers l'Afrique sont en baisse du fait de moindres livraisons de produits agricoles (mauvaise récolte céréalière pour la campagne 2016-2017).

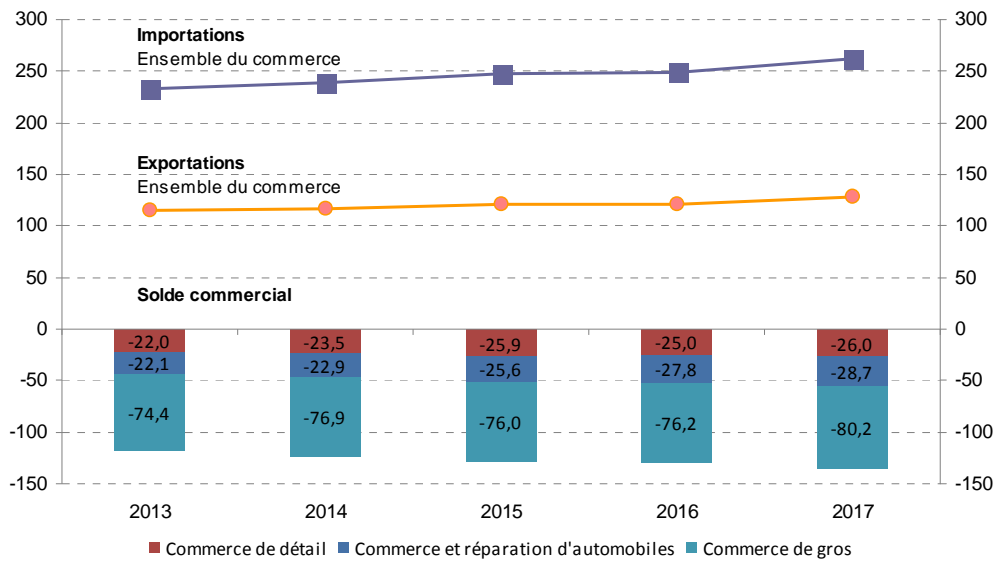
Ainsi, le déficit extérieur du secteur du commerce s'établit à 135 milliards d'euros en 2017, après 129 milliards en 2016. Le solde du commerce extérieur pour ces opérateurs reste donc orienté à la baisse, indépendamment des évolutions du solde commercial total de la France. Cette année, les soldes des trois sous-secteurs du commerce participent au creusement du déficit : 4 milliards pour le commerce de gros et 1 milliard pour le commerce de détail et le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles.

Tableau 1 : Évolution des échanges de la France et du secteur du commerce (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations (évolution en %)						
Ensemble du commerce extérieur	- 1,3	0,0	4,3	- 0,7	4,8	464,0
dont : secteur commerce	- 0,6	0,7	4,0	0,0	5,9	127,5
Importations (évolution en %)						
Ensemble du commerce extérieur	- 2,2	- 0,5	1,1	0,0	7,0	544,8
dont : secteur commerce	1,4	2,4	3,7	0,7	5,2	262,4
Déficit commercial (en mds d'€)						
Ensemble du commerce extérieur	78,2	75,9	63,0	66,2	80,8	
dont : secteur commerce	118,6	123,3	127,5	129,1	134,9	

Source : DGDDI

Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce (en Mds d'€)



Source : DGDDI

De façon structurelle, l'évolution des échanges du commerce est majoritairement dictée par le commerce de gros, qui représente près de 90 % des ventes et 75 % des achats.

En 2017, les exportations du commerce de gros progressent vivement, de 5 %, après une année en léger recul. Celles des deux autres sous-secteurs sont encore plus marquées : + 23 % pour le commerce et la réparation d'automobiles et + 9 % pour le commerce de détail. Malgré leur faible poids, ils contribuent donc aussi à la reprise des livraisons de marchandises du secteur du commerce.

Les importations du commerce de gros reprennent également en 2017 (+ 5 % après une stabilité en 2016), tirant la croissance des achats des opérateurs commerciaux. Mais cette croissance se retrouve pour les autres opérateurs : + 5 % pour le commerce de détail et + 7 % pour le commerce et la réparation d'automobiles.

Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteurs (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce	- 0,6	0,7	4,0	0,0	5,9	127,5
dont : commerce et réparation d'automobiles	- 1,8	6,0	7,1	6,1	22,7	7,9
dont : commerce de gros	- 1,0	- 0,1	3,8	- 0,7	4,6	110,7
dont : commerce de détail	6,0	9,8	3,5	5,2	9,3	8,9
Importations						
Ensemble du secteur du commerce	1,4	2,4	3,7	0,7	5,2	262,4
dont : commerce et réparation d'automobiles	- 0,4	4,0	10,8	8,4	6,7	36,6
dont : commerce de gros	1,1	1,3	1,7	- 0,3	4,9	190,9
dont : commerce de détail	5,1	7,6	8,5	- 1,5	5,3	35,0

Source : DGDDI

1.1 - La progression des échanges du commerce de gros est centrée sur les produits manufacturés

Les exportations des grossistes se sont accrues de 5 % en 2017, après un recul de 1 % en 2016. Tous les produits participent à la croissance des ventes des grossistes à l'exception notable des produits pharmaceutiques et des produits agricoles. Les exportations ont surtout augmenté vers l'Union Européenne, l'Amérique et l'Asie. Le dynamisme des exportations de boissons et de parfums contribue à la poussée des ventes à l'Amérique et à l'Asie.

Dans le même temps, les importations des opérateurs du commerce de gros ont nettement accéléré (+ 5 % après une stabilité). À l'instar des exportations, les achats progressent pour l'ensemble des produits, exception faite des matériels de transport et, notamment, de l'aéronautique. La reprise des achats de produits énergétiques s'explique en partie par la remontée des cours du brent en 2017. Par conséquent, la hausse des importations du secteur s'est portée sur nos principaux fournisseurs de biens manufacturés (UE et Asie) mais également sur l'Afrique, fournisseur d'hydrocarbures.

Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produits (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	- 1,0	- 0,1	3,8	- 0,7	4,6	110,7
AZ - Produits agricoles	8,0	- 13,1	6,2	- 9,9	-3,8	10,4
C1 - Produits des industries agroalimentaires	3,1	- 4,7	0,3	- 5,6	9,3	14,8
DE - Hydrocarbures naturels	-15,1	7,7	-10,9	- 7,1	23,3	1,5
C2 - Produits pétroliers raffinés	-11,7	- 5,0	-33,8	- 17,6	18,8	1,7
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	- 4,2	2,5	7,5	3,4	4,7	24,1
C4 - Matériel de transport	35,3	- 0,9	19,2	3,4	19,8	4,4
C5 - Autres produits industriels	- 3,6	3,9	4,4	1,5	3,3	53,3
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,0	1,2	11,7	8,8	3,4	11,5
CC - Bois, papier et imprimerie	- 0,2	11,4	- 5,2	- 1,6	5,0	1,4
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	- 2,5	6,9	- 1,2	- 1,9	10,5	17,6
CF - Produits pharmaceutiques	- 8,6	3,3	1,6	2,1	- 17,3	8,3
CG - Produits en caoutchouc et plastiques	3,3	6,4	5,1	3,3	4,4	2,2
CH - Produits métallurgiques et métalliques	- 16,7	- 3,0	16,9	- 10,5	18,9	5,9
CM - Produits manufacturés divers	10,2	4,6	5,4	9,1	4,1	6,3
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	1,1	1,3	1,7	- 0,3	4,9	190,9
AZ - Produits agricoles	9,5	- 1,7	8,2	5,8	6,9	8,5
C1 - Produits des industries agroalimentaires	6,4	- 0,8	5,5	3,8	3,1	21,2
DE - Hydrocarbures naturels	21,7	6,8	- 44,9	- 50,6	52,7	1,8
C2 - Produits pétroliers raffinés	3,8	2,9	- 32,7	- 18,3	5,1	8,2
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	- 0,1	- 1,3	5,7	2,4	4,8	54,5
C4 - Matériel de transport	40,3	- 0,9	23,4	- 1,7	- 9,4	5,5
C5 - Autres produits industriels	- 3,1	3,5	5,2	0,3	5,7	90,4
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	- 2,6	7,5	8,0	1,2	2,9	15,0
CC - Bois, papier et imprimerie	- 0,6	0,1	- 0,7	- 1,2	4,6	5,1
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	- 8,5	- 3,7	2,6	- 2,8	8,1	17,5
CF - Produits pharmaceutiques	- 2,1	10,7	6,6	- 1,6	1,6	17,6
CG - Produits en caoutchouc et plastiques	- 0,9	2,7	4,0	3,0	6,5	9,1
CH - Produits métallurgiques et métalliques	- 3,6	- 1,4	3,8	- 3,2	14,4	12,1
CM - Produits manufacturés divers	1,7	6,9	8,1	7,6	4,3	14,0

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	- 1,0	- 0,1	3,8	- 0,7	4,6	110,7
vers l'Union européenne	0,1	0,6	3,5	1,2	4,9	74,7
vers les pays tiers (hors UE)	- 3,0	- 1,6	4,5	- 4,4	4,1	36,0
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de gros	1,1	1,3	1,7	- 0,3	4,9	190,9
depuis l'Union européenne	- 0,8	- 0,3	0,6	0,5	5,3	105,2
depuis les pays tiers (hors UE)	3,5	3,3	3,0	- 1,3	4,4	85,7

Source : DGDDI

Encadré 1 : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce

En 2017, 45 000 opérateurs relevant du secteur du commerce ont déclaré avoir exporté au moins un bien depuis la France au cours de l'année pour un montant total d'exportations de 127,5 milliards d'euros.

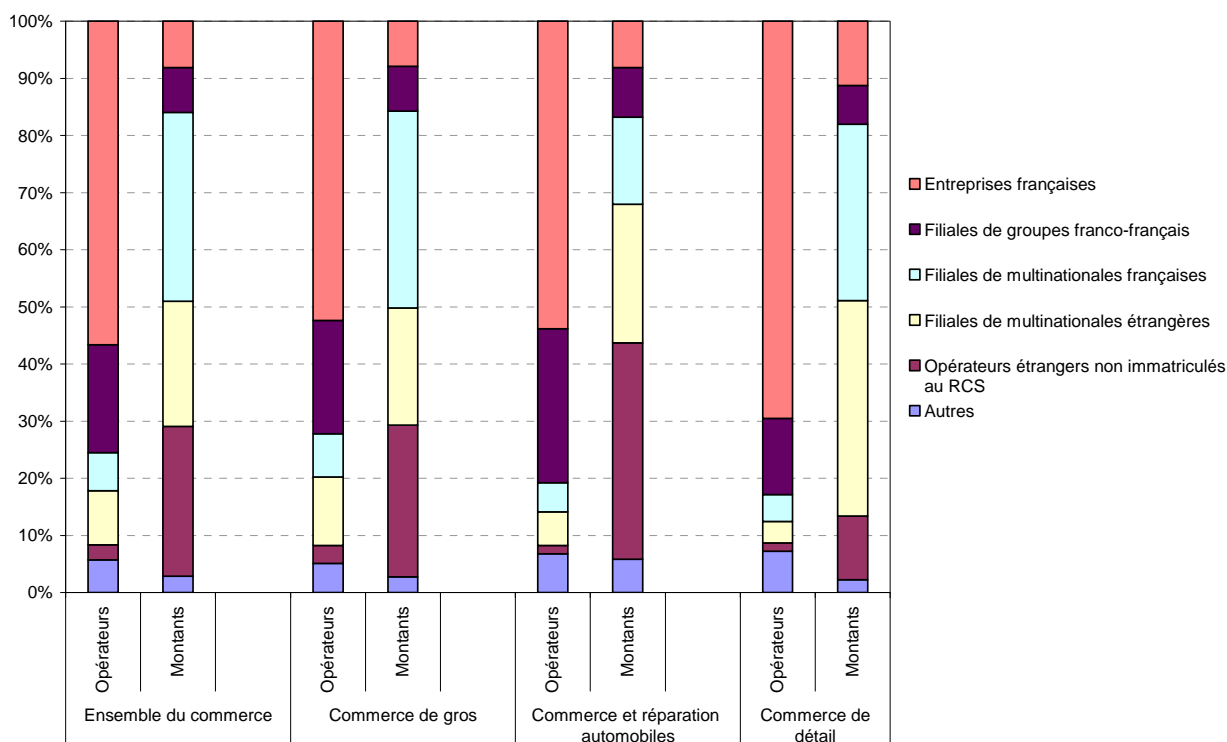
Ils sont un peu plus de 30 000 dans le commerce de gros, près de 11 000 dans le commerce de détail et environ 4 000 dans le commerce et la réparation d'automobiles. Le nombre d'exportateurs du commerce de gros est particulièrement faible relativement au montant de leurs exportations : un tiers des opérateurs pour 87 % des exportations, soit une moyenne de 3,7 millions d'euros d'exportations par opérateur. Mais ce montant moyen reste nettement plus faible que pour le secteur industriel (plus de 11 millions d'euros en moyenne par exportateur). Les exportateurs du commerce de détail sont, quant à eux, nettement moins concentrés avec un montant moyen d'exportations de 0,8 million par opérateur. Ceux du commerce et de la réparation d'automobiles se positionnent dans une situation intermédiaire avec un montant moyen de 1,8 million d'euros.

Tous secteurs du commerce confondus, plus du quart de ces exportations sont réalisées par des entreprises étrangères non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) et qui n'ont aucun établissement productif en France. Ces opérateurs sont pourtant très minoritaires en nombre (moins de 3 % des exportateurs) et le montant moyen des exportations pour ces opérateurs est de 28,2 millions d'euros. Cette importance de quelques opérateurs étrangers non immatriculés se retrouve dans l'ensemble des sous-secteurs du commerce mais surtout dans le secteur automobile où ils représentent à eux seuls 38 % des montants des exportations, soit un montant moyen de plus de 48 millions d'euros.

Au-delà de ces opérateurs particuliers, les multinationales représentent également une part importante des exportations. Les exportateurs du commerce appartenant à des groupes multinationaux sont un peu plus de 7 000 (16 % du secteur du commerce) pour environ 70 milliards d'exportations (55 % des montants du secteur du commerce), soit un montant moyen de 9,6 millions par exportateur. Ils sont particulièrement nombreux dans le commerce de gros (près d'un opérateur sur cinq). Mais c'est dans le commerce de détail que leur poids est particulièrement important puisqu'ils ne représentent que 8 % des opérateurs pour plus des deux tiers des montants des exportations du secteur. Parmi ces multinationales, les groupes français sont majoritaires dans le commerce de gros où ils pèsent pour plus d'un tiers du montant des exportations contre 20 % pour les multinationales étrangères. À l'inverse, ce sont les multinationales étrangères qui dominent dans le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles.

Au total, si l'on cumule opérateurs étrangers et multinationales françaises et étrangères, moins de 20 % des exportateurs du secteur du commerce représentent plus de 80 % du montant des exportations. L'essentiel des autres opérateurs sont des entreprises françaises indépendantes (26 000 unités) ou filiales de groupes franco-français (8 500 unités). Ils réalisent un montant moyen d'exportations de 0,6 million d'euros.

Répartition du nombre d'exportateurs et des montants exportés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



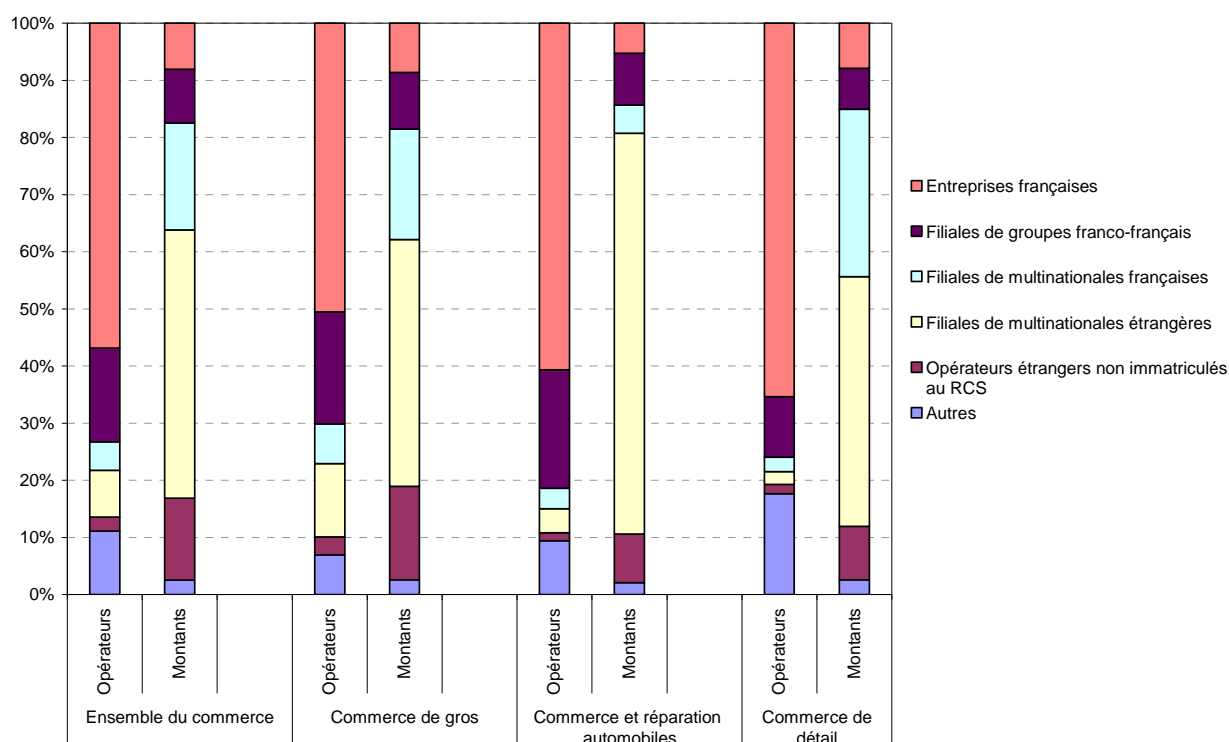
Source : DGDDI

Champ : Exportations de biens depuis la France en 2016 hors expéditions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

Le nombre d'importateurs relevant du secteur du commerce s'établit, en 2017, à 67 000 pour un montant total de 262,5 milliards. La caractérisation de ces opérateurs est sensiblement la même que pour les exportateurs. Ils sont 36 000 dans le commerce de gros, contre 25 000 environ pour le commerce de détail, soit un poids du commerce de détail un peu plus important que pour les exportations. Ce rééquilibrage concerne également les montants des importations puisque le commerce de gros ne représente que 73 % des achats (contre 87 % des exportations).

La répartition en nombre d'opérateurs est très proche de celle des exportateurs : les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS représentent moins de 3 % des importateurs, les multinationales 16 %, les autres opérateurs étant des entreprises ou des groupes franco-français. En ce qui concerne les montants, on retrouve également la même répartition que pour les exportations : 80 % pour les groupes étrangers et les multinationales, 20 % pour les entreprises et groupes français. En revanche, le poids des multinationales françaises est nettement moins important à l'import (19 %) qu'il ne l'est à l'export (33 %). A contrario, les multinationales étrangères et les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS réalisent à eux seuls 61 % des importations du secteur du commerce (contre 48 % des exportations). Ce moindre poids des multinationales françaises dans les importations relativement aux exportations concerne tant le commerce de gros que le commerce et la réparation d'automobiles. Dans le commerce de détail, les multinationales françaises réalisent à la fois 30 % des importations et des exportations.

Répartition du nombre d'importateurs et des montants importés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



Source : DGDDI

Champ : Importations de biens en France en 2016 hors introductions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

1.2 - Nette progression des exportations du secteur du commerce et réparation d'automobiles

En 2017, les exportations des opérateurs du commerce et de la réparation automobile ont progressé de 23 %, contre + 6 % en moyenne au cours des trois années précédentes. Cette forte croissance s'explique par la reprise de la production industrielle. La nette prédominance des ventes d'automobiles vers les pays de l'UE (80 % des exportations du commerce automobile) en font la première contribution, cependant les ventes à l'Asie sont les plus dynamiques (+ 52 %) malgré un poids encore faible dans les exportations du secteur (3 %). À l'inverse, les exportations de produits en caoutchouc et plastiques de ce secteur commercial poursuivent leur baisse (- 5 % après - 19 % en 2016).

En 2017, les importations du commerce et de la réparation automobiles sont restées dynamiques (+ 7 %, après + 8 % en 2016), en raison d'une forte hausse des importations de véhicules automobiles en provenance de l'Union européenne, de l'Asie et de l'Afrique. En revanche, les achats de produits en caoutchouc et plastiques sont peu dynamiques (+ 1 %).

Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produits (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	- 1,8	6,0	7,1	6,1	22,7	7,9
dont : C4 - matériel de transport	3,3	9,3	6,2	13,2	30,7	5,9
dont : C29A - automobiles	1,8	15,6	4,6	17,4	44,5	4,6
dont : C29B- équipements pour automobile	7,2	- 6,2	6,8	4,4	- 0,2	1,1
dont : CG - produits en caoutchouc et plastiques	- 14,3	- 4,6	5,2	- 18,7	- 5,1	0,9
Importations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	- 0,4	4,0	10,8	8,4	6,7	36,6
dont : C4 - matériel de transport	- 0,9	4,3	11,4	10,4	7,3	32,2
dont : C29A - automobiles	- 1,8	4,2	12,3	11,4	7,3	27,9
dont : C29B- équipements pour automobile	7,3	2,1	7,5	4,8	7,0	3,0
dont : CG - produits en caoutchouc et plastiques	0,7	- 0,1	2,2	- 9,1	0,7	1,6

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls les ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	- 1,8	6,0	7,1	6,1	22,7	7,9
vers l'Union européenne	2,7	6,7	14,1	14,2	21,9	6,3
vers les pays tiers (hors UE)	- 10,8	4,3	- 9,3	- 17,9	25,9	1,6
Importations						
Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles	- 0,4	4,0	10,8	8,4	6,7	36,6
depuis l'Union européenne	- 0,4	3,9	10,9	6,8	3,0	29,0
depuis les pays tiers (hors UE)	- 0,4	4,9	9,9	16,4	23,8	7,6

Source : DGDDI

1.3 - Reprise des échanges dans le commerce de détail

En 2017, les exportations du commerce de détail ont retrouvé de l'allant (+ 9 %, après + 5,2 % en 2016), sous l'effet de la forte hausse des ventes de produits de luxe pour ce secteur, notamment les parfums et cosmétiques et, dans une moindre mesure, les articles en cuir.

Dans le même temps, les importations des opérateurs du commerce de détail ont retrouvé la croissance (+ 5 % après - 1 % en 2016). Les achats de produits informatiques contribuent nettement à la croissance des achats des opérateurs du commerce de détail, mais la hausse est générale et touche la plupart des produits de consommation.

Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	6,0	9,8	3,5	5,2	9,3	8,9
dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	6,8	22,5	- 0,9	- 6,4	18,5	1,5
dont C5 - Autres produits industriels	9,4	9,0	8,3	11,7	6,7	6,0
dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	15,9	4,1	4,7	19,8	3,0	3,3
dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	- 2,1	15,1	16,0	- 5,1	19,6	0,9
dont CM - Produits manufacturés divers	13,8	24,0	9,5	12,0	4,6	1,1
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	5,1	7,6	8,5	- 1,5	5,3	35,0
dont C1 - Produits des industries agroalimentaires	3,4	4,7	5,7	- 4,8	4,4	3,5
dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	5,4	20,6	17,7	- 16,7	11,2	5,6
dont C5 - Autres produits industriels	7,4	8,8	7,0	3,1	3,8	23,5
dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	12,2	7,5	5,8	5,2	1,9	13,6
dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	11,5	2,9	17,6	- 1,6	4,8	1,2
dont CG - Produits en caoutchouc et plastiques	4,3	7,8	5,8	- 1,0	8,8	1,5
dont CH - Produits métallurgiques et métalliques	0,8	14,2	14,2	- 2,0	9,7	1,0
dont CM - Produits manufacturés divers	- 0,9	13,3	7,7	8,0	6,3	5,2

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur 2017 (en Mds d'€)
Exportations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	6,0	9,8	3,5	5,2	9,3	8,9
vers l'Union européenne	5,1	14,9	3,1	2,4	8,6	6,0
vers les pays tiers (hors UE)	7,9	- 0,3	4,2	11,4	10,7	2,9
Importations						
Ensemble du secteur du commerce de détail	5,1	7,6	8,5	- 1,5	5,3	35,0
depuis l'Union européenne	2,0	4,9	7,6	- 2,8	7,7	17,1
depuis les pays tiers (hors UE)	8,5	10,4	9,4	- 0,3	3,1	17,8

Source : DGDDI

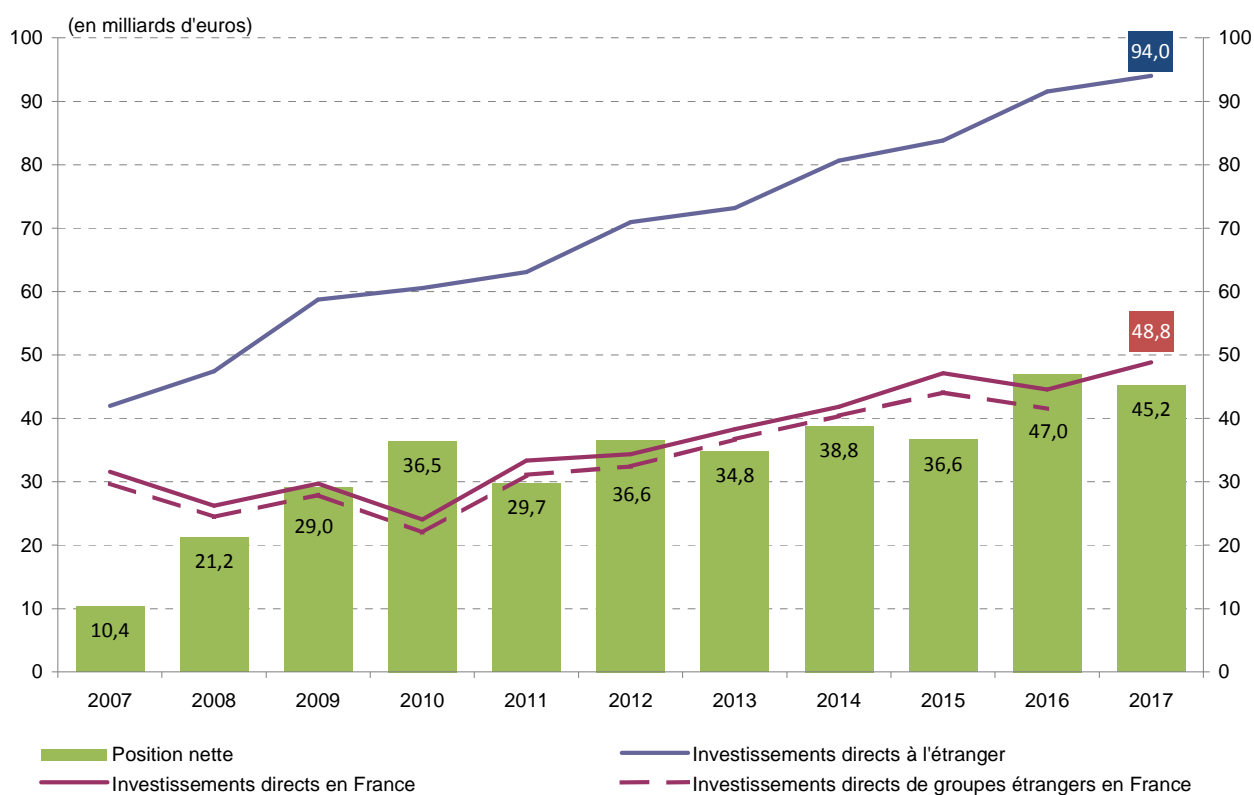
2 - La position nette du commerce demeure largement créditrice en 2017

Fin 2017, les stocks d'investissements directs du commerce présentent une position nette créditrice¹⁷ de 45 milliards d'euros¹⁸ en valeur mixte¹⁹, contre 47 milliards l'année précédente. Cela représente 9,4 % de la position nette totale en investissements directs (481 milliards d'euros à fin 2017).

Ce léger recul de la position nette s'explique par une progression importante du stock d'investissements directs étrangers dans le secteur du commerce. Après une diminution en 2016, ceux-ci rebondissent en effet en 2017, à 49 milliards d'euros. De leur côté, les stocks d'investissements directs français à l'étranger des entreprises du commerce continuent de progresser, pour atteindre 94 milliards à fin 2017.

Sur moyenne période, après avoir significativement augmenté de 2007 à 2010, la position créditrice affiche depuis des à-coups.

Graphique 2 : Évolution des stocks d'investissements directs français du secteur du commerce depuis 2007



Source : Banque de France, direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

¹⁷ Égale à la différence entre investissements directs sortants et investissements directs entrants, la position nette en investissements directs étrangers (IDE) d'un pays est positive (créditrice) lorsque le pays est investisseur net à l'étranger, et négative (débitrice) quand le pays accueille plus d'IDE qu'il n'en effectue lui-même à l'étranger. Elle évolue d'une année sur l'autre en fonction des flux nets d'IDE enregistrés au cours de l'année, des fluctuations de change (se traduisant par la variation de la contre-valeur en euro des encours libellés en devises) et d'autres ajustements statistiques (effets de valorisation et autres changements de volume).

¹⁸ Données agrégées conformes à celles du Rapport annuel de la balance des paiements et de la position extérieure de 2017, disponible à l'adresse suivante : www.banque-france.fr > Statistiques > Balance des paiements > la balance des paiements et la position extérieure.

¹⁹ En valeur mixte, les capitaux propres détenus dans des sociétés cotées sont valorisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans les sociétés non cotées sont valorisés en valeur comptable. Tous les chiffres relatifs aux investissements directs dans ce rapport sont donnés en valeur mixte.

2.1 - L'essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du secteur du détail

Par rapport aux autres grands secteurs d'activité, le commerce se situe au 4ème rang pour la position nette en investissements directs à fin 2017. L'industrie possède la position nette créditrice la plus élevée (310 milliards), devant les activités financières et d'assurance (130 milliards) et l'information et communication (50 milliards).

Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité²⁰

	en mds d'€				
	2013	2014	2015	2016	2017
Agriculture, sylviculture et pêche (A)	- 0,1	- 0,1	0,0	- 0,3	- 0,3
Industries (B à E)	257,4	323,0	364,8	368,4	312,3
Construction (F)	16,1	17,1	4,6	1,0	- 1,0
Commerce, réparation d'automobile (G)	34,8	38,8	36,6	47,0	45,2
Transports et entreposages (H)	- 1,8	- 0,2	- 0,7	- 0,2	- 2,8
Hébergement et restauration (I)	2,8	4,3	6,6	5,8	10,7
Information et communication (J)	54,9	55,2	57,7	52,4	49,6
Activités financières et d'assurance (K)	116,5	105,9	111,5	139,7	132,7
Activités immobilières (L)	- 70,9	- 73,0	- 70,1	- 75,1	- 74,6
Autres services (M à S)	1,9	1,3	10,8	4,2	8,8
Non ventilé	- 2,7	16,9	11,8	2,4	0,8
Total (tous secteurs)	408,8	489,2	533,7	545,4	481,4

Source : Banque de France, direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

La position nette créditrice du secteur du commerce provient principalement du commerce de détail en magasin non spécialisé. Cette activité représente 44 milliards d'euros à fin 2017, soit quasiment autant que la position créditrice totale du commerce. Elle est le reflet de l'internationalisation de plusieurs grands groupes du secteur (Carrefour, Auchan, Casino). Le solde est également créditeur, mais dans une moindre mesure, pour le commerce de gros ainsi que pour le commerce et la réparation d'automobiles. Les investissements directs étrangers sont en revanche plus importants que les investissements français dans quelques segments, comme le commerce de détail non alimentaire en magasins spécialisés.

²⁰ La ventilation par activité économique est effectuée sur la base de la NAF rév. 2. Le secteur est celui de l'entité résidente, pour les investissements entrants comme sortants. Pour les investissements directs français à l'étranger, le secteur est donc celui de l'investisseur, tandis qu'il s'agit du secteur de l'entreprise investie pour les investissements directs étrangers en France. Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont reclassées en fonction de l'activité principale de leur groupe.

Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs du commerce

en mds d'€

	2013	2014	2015	2016	2017
Commerce de gros (y compris intermédiaires)	3,3	3,3	1,8	2,1	1,7
dont Intermédiaires du commerce de gros	- 1,9	- 2,7	- 1,7	- 1,9	- 2,2
dont CG de produits agricoles brut et animaux vivants	0,2	0,9	1,0	1,0	0,8
dont CG de produits alimentaires, boissons, tabac	2,6	2,6	1,9	1,4	1,8
dont CG de biens domestiques	4,9	3,7	2,9	3,6	3,9
dont CG d'équipements information et communication	- 1,3	- 1,0	- 1,7	- 1,1	- 1,4
dont CG d'autres équipements industriels	- 2,0	- 2,2	- 1,8	- 2,2	- 2,8
dont autres CG spécialisés	0,8	1,9	0,9	1,5	1,5
Commerce de détail	29,5	31,9	30,9	39,7	39,1
dont CD en magasin non spécialisé	33,2	34,7	34,3	42,8	44,3
dont CD non alimentaire en magasins spécialisés	- 3,5	- 2,6	- 3,2	- 3,3	- 5,0
Commerce et réparation automobile	2,0	3,5	4,0	5,2	4,4
Total commerce	34,8	38,8	36,6	47,0	45,2

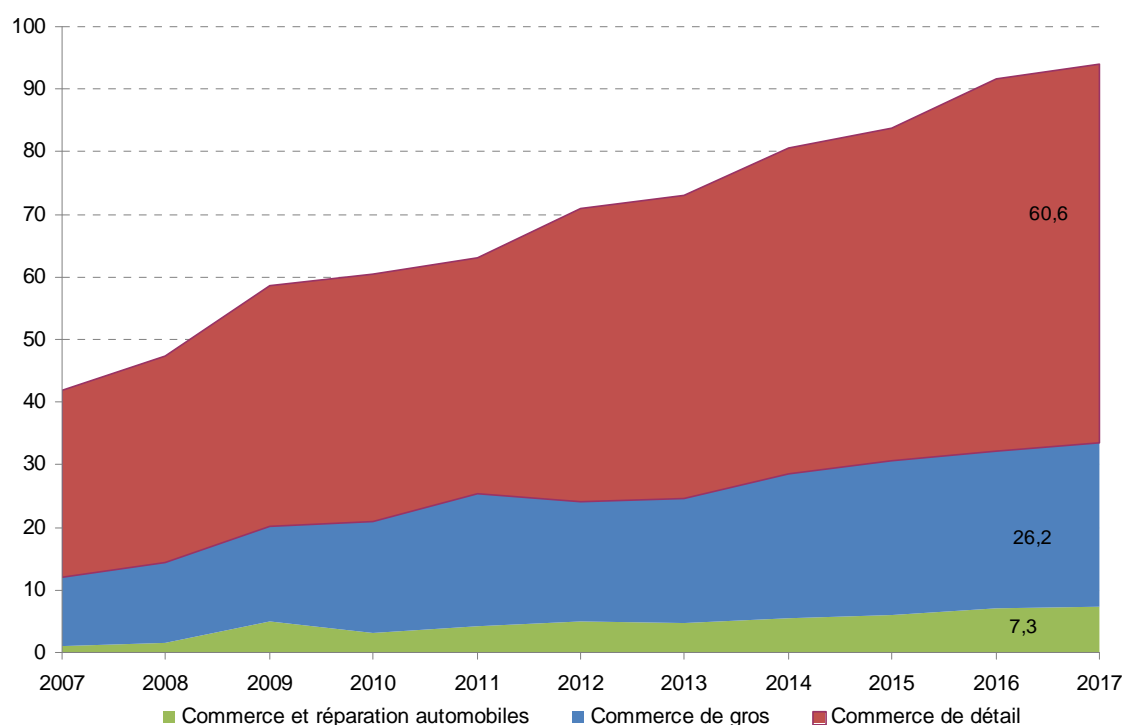
Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.2 - Huit groupes concentrent plus de 70 % des investissements directs du secteur du commerce à l'étranger

L'essentiel des investissements directs à l'étranger du secteur du commerce provient de huit groupes : Carrefour, Auchan, Kering, Casino, Kingfisher France (Castorama, Brico Dépôt), Casino, LVMH, Valeo et Décathlon.

Le commerce de détail porte l'essentiel des investissements directs à l'étranger, avec près de 61 milliards d'euros à fin 2017. Ces investissements sont surtout le fait des opérateurs du commerce de détail en magasins non spécialisés, qui représentent à eux seuls 51 milliards d'euros. Le commerce de gros détient 26 milliards d'euros de participations à l'étranger, et le commerce et la réparation d'automobiles 7 milliards.

Graphique 3 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements des entreprises commerciales françaises à l'étranger (en milliards d'euros)

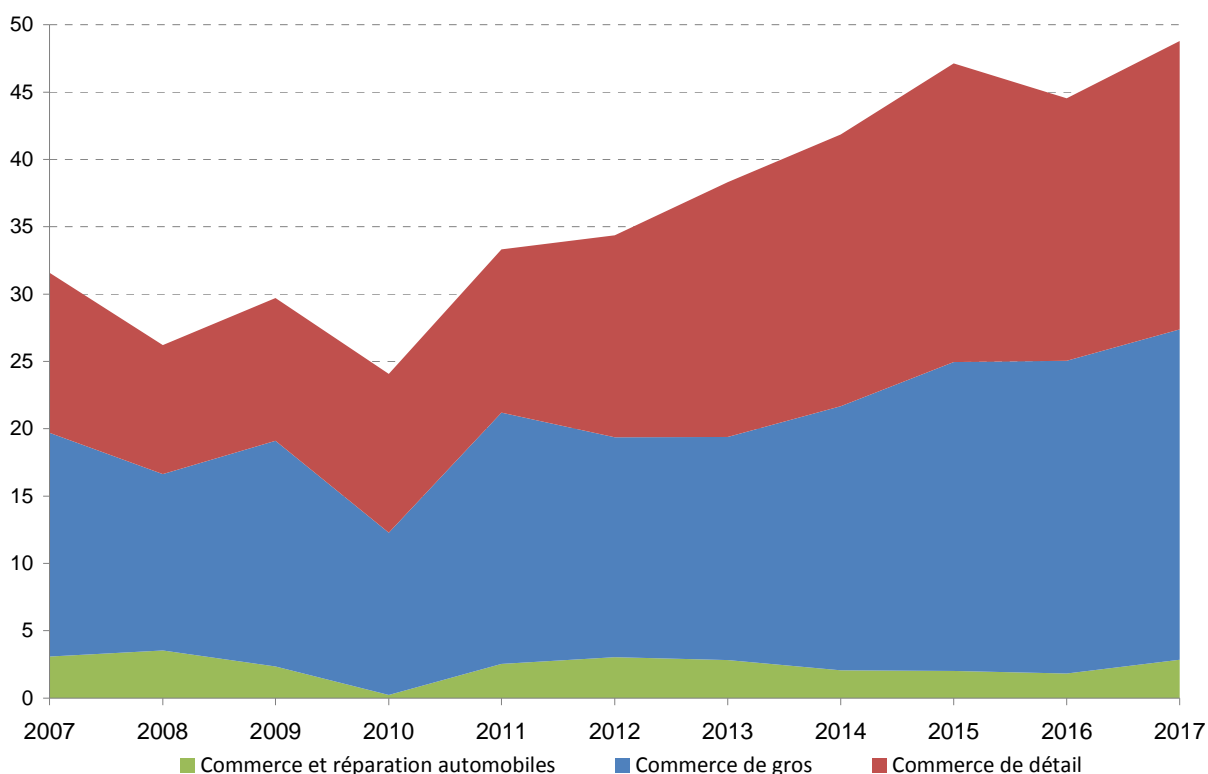


Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les flux cumulés d'investissements directs des entreprises commerciales résidentes à l'étranger dépassent les 16 milliards d'euros sur les cinq dernières années, soit **près de 8 % du total des investissements directs français à l'étranger** sur cette période.

Les investissements directs entrants dans le secteur commercial français sont nettement moins concentrés que les investissements sortants. Quelques gros opérateurs résidents sont toutefois investis par des non-résidents, notamment Kingfisher France (Castorama, Brico dépôt), Conforama, Casino ou Carrefour. En outre, contrairement aux investissements français, les investissements étrangers se portent davantage sur le commerce de gros (25 milliards à fin 2017) que sur le commerce de détail (21 milliards). Les détentions étrangères dans le commerce et la réparation automobiles sont quant à elles nettement plus faibles.

Graphique 4 : Décomposition sectorielle du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les flux cumulés des investissements étrangers dans le secteur du commerce en France atteignent 11 milliards d'euros sur les cinq dernières années, concentrés dans le commerce de détail. Cela représente la même part du total que dans le cas des investissements sortants, c'est-à-dire près de 8 % des investissements directs étrangers en France depuis 2013.

2.3 - Les pays de l'Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français

L'Union européenne est la principale destination immédiate²¹ des investissements directs français à l'étranger. Avec 76 milliards d'euros fin 2017, elle concentre 80 % du total des investissements directs détenus par des entreprises commerciales résidentes à l'étranger. Les principaux pays d'accueil – qui sont pour partie des pays de transit – sont les Pays-Bas, suivis par la Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (pays de contrepartie immédiate)

	en mds d'€				
	2013	2014	2015	2016	2017
Union européenne (à 28)	57,6	63,1	66,9	73,2	75,9
Zone euro (à 19)	46,6	51,2	53,3	60,3	62,7
Allemagne	5,3	4,6	5,7	6,6	8,3
Belgique	14,0	14,9	15,4	16,5	16,1
Espagne	5,8	6,1	6,2	6,5	6,7
Italie	1,4	1,8	1,7	1,9	2,1
Luxembourg	0,6	0,6	0,6	1,1	1,3
Pays-Bas	18,6	22,5	22,8	27,0	27,3
Autres pays de l'Union européenne	11,0	11,9	13,5	12,9	13,2
Pologne	2,2	2,1	2,8	2,5	2,7
République tchèque	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5
Roumanie	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Royaume-Uni	7,6	8,5	9,3	8,8	8,7
Autres pays industrialisés	4,3	4,7	4,5	4,9	5,3
États-Unis	2,6	3,2	2,3	2,9	2,8
Japon	0,4	0,4	0,3	0,5	1,0
Suisse	0,6	0,2	1,1	0,8	0,8
Reste du monde	11,3	12,8	12,4	13,4	12,8
Brésil	2,6	3,1	2,4	3,1	2,9
Chine	2,0	1,2	1,5	1,3	1,1
Russie	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6
Turquie	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2
Total	73,1	80,6	83,8	91,5	94,0

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les pays de l'**Union européenne** ont également un poids prépondérant dans les investissements directs en direction du secteur commercial résident français : avec 41 milliards d'euros à fin 2017, ces investissements représentent plus de 80 % du total des stocks à fin 2017. Les premiers pays de provenance immédiate sont le **Royaume-Uni**, le **Luxembourg**, l'**Allemagne** et les **Pays-Bas**.

²¹ Dans cette partie, la ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger ou étrangers en France est opérée en fonction du pays immédiat de destination ou de provenance des fonds, sans tenir compte de la localisation du destinataire final ou de l'investisseur ultime. Ainsi, lorsqu'une entreprise non résidente investit en France via le Luxembourg, l'investissement est attribué au Luxembourg et non au pays qui est à l'origine de l'investissement.

Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (pays de contrepartie immédiate)

en mds d'€

	2013	2014	2015	2016	2017
Union européenne (à 28)	30,9	34,2	37,7	36,8	40,8
Zone euro (à 19)	27,3	29,3	32,9	31,4	29,1
Allemagne	5,4	6,1	6,0	5,5	6,8
Belgique	1,8	2,5	2,6	2,4	2,8
Espagne	0,5	0,4	1,1	1,2	0,9
Irlande	0,2	0,3	0,4	0,3	0,1
Italie	1,9	1,6	1,9	2,0	1,9
Luxembourg	11,0	10,7	12,4	11,8	7,0
Pays-Bas	5,5	5,7	6,6	6,1	6,7
Autres pays de l'Union européenne	3,6	4,9	4,8	5,5	11,7
Royaume-Uni	2,4	3,7	3,7	4,1	10,5
Suède	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Autres pays industrialisés	5,8	6,1	7,7	6,2	6,5
États-Unis	1,3	1,4	1,5	1,9	1,8
Japon	3,4	3,2	3,6	1,9	2,3
Suisse	1,0	1,4	2,5	2,4	2,3
Reste du monde	1,6	1,5	1,7	1,5	1,5
Total	38,3	41,8	47,1	44,5	48,8

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

2.4 - L'origine ultime²² des investissements directs étrangers fait ressortir une hiérarchie légèrement différente des pays investisseurs en France

L'attribution des investissements directs au pays de la tête de groupe de l'investisseur modifie la hiérarchie des principaux pays investisseurs en France, par rapport au classement établi sur la base du pays de provenance immédiate des fonds investis. Les premiers pays investisseurs en France dans le secteur du commerce sont alors l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon. Au contraire, le poids des pays de transit – en particulier les Pays-Bas et le Luxembourg – diminue nettement.

Dans cette approche la France est également présente parmi les investisseurs directs, avec un encours de 3 milliards d'euros fin 2016. Plusieurs groupes multinationaux français, tels que Carrefour, Auchan ou Casino, disposent en effet de réseaux internationaux de filiales – en particulier des sociétés holdings, localisées notamment aux Pays-Bas, au Luxembourg ou en Belgique – susceptibles de détenir des participations financières en France pour le compte du groupe.

²² La ventilation des stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime repose sur la connaissance des liens financiers entre entreprises. Recommandée par l'OCDE, cette approche complémentaire fournit une analyse plus précise de l'origine géographique réelle des fonds investis dans les entreprises résidentes. Elle est calculée jusqu'en 2016, les informations nécessaires n'étant pas encore disponibles pour 2017. A l'inverse, il n'est pas possible pour l'instant d'établir de ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger selon les pays de destination ultime.

Tableau 13 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (pays de contrepartie immédiate)

en mds d'€

	2013	2014	2015	2016	2017
France	1,6	1,4	3,0	3,1	nd
Union européenne (à 27)	25,7	25,2	23,1	24,2	nd
Zone euro (à 18)	16,6	17,5	15,1	15,9	nd
Allemagne	5,6	6,0	7,1	7,1	nd
Belgique	1,2	1,8	1,4	1,6	nd
Espagne	1,6	1,3	1,4	1,4	nd
Irlande	0,3	0,4	0,2	0,3	nd
Italie	2,5	1,8	1,8	2,0	nd
Luxembourg	3,9	3,9	1,8	2,1	nd
Pays-Bas	0,9	2,1	1,0	0,9	nd
Autres pays de l'Union européenne	9,1	7,7	8,0	8,3	nd
Royaume-Uni	7,5	6,3	6,5	6,6	nd
Suède	0,6	0,5	0,7	0,7	nd
Autres pays industrialisés	7,9	10,6	15,3	12,1	nd
États-Unis	1,5	3,3	7,4	6,3	nd
Japon	4,0	4,0	4,6	2,9	nd
Suisse	2,3	2,9	3,0	2,5	nd
Reste du monde	3,1	4,7	5,8	5,2	nd
Chine	0,1	0,3	0,3	0,1	nd
Total	38,3	41,8	47,1	44,5	nd
<i>Total hors France</i>	<i>36,7</i>	<i>40,4</i>	<i>44,1</i>	<i>41,5</i>	<i>nd</i>

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

Les investissements directs à l'étranger

Les statistiques d'investissements directs étrangers, produites par la Banque de France, sont établies conformément à la méthodologie dite « du principe directionnel étendu », recommandée par le 6^{ème} manuel de balance des paiements du FMI (2008). Celle-ci constitue la norme officielle dans l'Union européenne. Pour des raisons d'homogénéité des séries statistiques, les données géographiques et sectorielles historiques ont été retraitées selon la même méthodologie. Par ailleurs, ces séries sont établies en « valeur mixte » : les investissements en capitaux propres dans des sociétés cotées sur les marchés financiers sont comptabilisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans des sociétés non cotées sont mesurés en valeur comptable.

L'application de la règle « du principe directionnel étendu » consiste à classer les prêts intra-groupes entre sociétés sœurs (c'est-à-dire sans lien direct en capital social entre elles ou avec une participation de l'une au capital de l'autre inférieure à 10 %) en investissements directs français à l'étranger lorsque la tête de groupe est française, et en investissements directs étrangers en France lorsque la tête de groupe est étrangère, et non plus en fonction du pays de résidence de la société créancière.

L'objectif de ce reclassement est de neutraliser les flux et les stocks d'investissements directs entrants et sortants liés au développement par les multinationales de réseaux internationaux de filiales susceptibles de porter des créances et des engagements intra-groupes (enregistrés jusqu'alors dans les investissements directs étrangers). Ainsi, certaines filiales résidentes d'un groupe français peuvent dégager des excédents de trésorerie alors que d'autres ont des besoins de trésorerie. Lorsque le centre de trésorerie du groupe est à l'étranger, les créances des premières étaient enregistrées, dans l'ancienne méthodologie, en investissements français à l'étranger alors que les engagements des secondes figuraient en investissements étrangers en France.

Avec la méthodologie du principe directionnel étendu, la position nette, positive ou négative, vis-à-vis du centre de trésorerie non résident figure uniquement dans les investissements français à l'étranger, ce qui a pour effet de réduire du même montant les investissements entrants et sortants. Il faut noter que cette règle de classement peut conduire à des stocks négatifs. Les encours négatifs correspondent au cas de groupes puisant davantage de fonds dans la trésorerie de leurs filiales étrangères que ce qu'ils y ont investi.

Des explications détaillées sur la méthodologie de la balance des paiements peuvent être consultées à l'adresse ci-dessous :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure>

Des séries statistiques depuis 2000 par pays et secteur d'activité sont également disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/les-investissements-directs>